

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

**SECRETARIAT PERMANENT POUR LE SUIVI
DES POLITIQUES DE REFORMES
ET DES PROGRAMMES FINANCIERS (SP-PRPF)**

**DIVISION DU SUIVI DES REFORMES
ET DES RELATIONS AVEC L'UNION EUROPEENNE**

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie



**RAPPORT DE PERFORMANCE DES
REFORMES DANS LES MINISTERES ET
INSTITUTIONS DE L'ETAT A FIN JUIN 2019**

AOÛT 2019

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
Introduction	6
I. Synthèse des résultats à fin juin 2019.....	7
1.1. Situation économique et financière à fin juin 2019.....	7
1.1.1 Contexte des réformes	7
1.1.2 Analyse de la situation économique et financière	7
1.2. Principales mesures réalisées au premier semestre 2019	11
1.3. Méthodologie d'évaluation de la performance par la valeur acquise	12
1.4. Résultats globaux de mise en œuvre des réformes	14
1.4.1. Résultats globaux de mise en œuvre des réformes du PA-RGFP.....	15
1.4.2. Résultats globaux de mise en œuvre des réformes dans les départements ministériels	16
1.5. Difficultés rencontrées	16
II. Evaluation de la performance du PA-RGFP et dans les différents départements ministériels	17
A- Evaluation de la performance du PA-RGFP	17
1. Mobilisation des ressources financières	17
2. Prévision, programmation et exécution budgétaires	20
3. Renforcement du contrôle	45
4. Informatisation des services	59
5. Marchés publics	62
B- Evaluation de la performance des réformes dans les différents départements	70
1. Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat et de la Jeunesse	70
2. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.....	72
3. Ministère de la Fonction Publique, du Travail, de la Réforme Administrative et de la Protection Sociale	76
4. Ministère des Postes, de l'Economie Numérique et des Innovation Technologiques	80
5. Ministère des Infrastructures et des Transports.....	84
6. Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	88
7. Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Togolais de l'Extérieur	92
8. Ministère de l'Agriculture, de la Production Animale et Halieutique.....	95
9. Ministère de l'Eau, de l'Equipeement Rural et de l'Hydraulique Villageoise.....	100
10. Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales.....	102
11. Ministère du Commerce, de l'Industrie du Développement du Secteur Privé et de la Promotion de la Consommation Locale	106
12. Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Protection de la Nature	110
13. Ministère de la Ville, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Salubrité Publique	115
14. Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire.....	118
15. Ministère de la Justice	123
16. Ministère de la Communication, des Sports et de l'Education à la Citoyenneté et au Civisme.....	127
17. Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	131
18. Ministère des Mines et des Energies	134
19. Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	139
20. Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération	143
21. Ministère chargé de l'Enseignement Technique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle	147
22. Ministère de la Culture, du Tourisme et des Loisirs	151
23. Ministère des Droits de l'Homme et des Relations avec les Institutions de la République	155
Conclusion et recommandations	157

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique Subsaharienne
AFRITAC	Centre régional d'assistance technique du Fonds monétaire international
AN	Assemblée nationale
BAD	Banque africaine de développement
BADEA	Banque arabe pour le développement de l'Afrique
BCEAO	Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BGCT	Balance générale des comptes du Trésor
BM	Banque mondiale
BOAD	Banque ouest africaine de développement
BT	Basse tension
CASEF	Centre administratif des services économiques et financiers
CBMT	Cadre budgétaire à moyen terme
CCEMS	Commission de contrôle des effectifs et de la masse salariale
CCIT	Chambre de commerce et d'industrie du Togo
CCMP	Cellule de contrôle des marchés publics
CCP	Comptes chèques postaux
CdC	Cour des comptes
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme
CDS-MT	Cadre de dépenses sectoriel à moyen terme
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest
CEET	Compagnie énergie électrique du Togo
CEF	Centre de formalités des entreprises
CGAF	Compte général de l'administration des finances
CHP	Centre hospitalier préfectoral
CHR	Centre hospitalier régional
CHU	Centre hospitalier universitaire
CNDP	Comité national de la dette publique
CPE	Comptables principaux de l'Etat
CPMP	Cellule de passation des marchés publics
CRT	Caisse de retraites du Togo
DB	Direction du budget
DCF	Direction du contrôle financier
DeMPA	Debt Management Performance Assessment
DF	Direction des finances
DDPF	Direction de la dette publique et du financement
DGBF	Direction générale du budget et des finances
DGC	Déclaration générale de conformité
DGTCP	Direction général du trésor et de la comptabilité publique
DNCF	Direction nationale du contrôle financier
DNCMP	Direction nationale du contrôle des marchés publics
DSI	Direction des systèmes d'information
DTP	Durée totale planifiée pour réaliser l'activité
DUE	Délégation de l'Union européenne
ECA	Estimation du coût total à l'achèvement de l'activité

EDA	Estimation de la durée totale à l'achèvement de l'activité
EDIL	Ecole d'Initiative Locale
ENA	Ecole nationale d'administration
ENS	Ecole Nationale Supérieure
ETFP	Enseignement Technique et Formation Professionnelle
FACT	Fonds d'Appui aux Collectivités Locales
FCFA	Franc de la communauté financière africaine
FCFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FMI	Fonds monétaire international
FTF	Fédération Togolaise de Football
GFP	Gestion des finances publiques
GUCE	Guichet unique du commerce extérieur
GUPGA	Guide de l'utilisateur de la plateforme de gestion de l'aide
HCM	Haut conseil de la mer
HEC	Haute Ecole Commerciale
ICAT	Institut de Conseil et d'Appui Technique
IFU	Identifiant Fiscal Unique
IGE	Inspection générale d'Etat
IGF	Inspection générale des finances
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
INSEED	Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques
IPE	Indice de performance sur l'échéancier
IPC	Indice de performance sur les coûts
ITIE	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
ITRA	Institut Technique de Recherche Agronomique
LYDIL	Lycée d'Initiative Locale
MAEH	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique
MEF	Ministère de l'économie et des finances
MSFP	Manuel des statistiques des finances publiques du FMI
MT	Moyenne tension
NBE	Nomenclature budgétaire de l'Etat
ONAEM	Organisme national chargé de l'Etat en mer
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OTR	Office togolais des recettes
PAI	Projet d'appui institutionnel de l'Union européenne
PAMOCI	Projet d'appui à la mobilisation des ressources et au renforcement des capacités
PAP	Programme d'Actions Prioritaires
PA-RGFP	Plan d'action de la réforme de la gestion des finances publiques
PCE	Plan comptable de l'Etat
PE	Plan d'engagement
PEFA	Public Expenditure and Financial Accountability
PEMFAR	Public Expenditure Management and Financial Accountability Review
PGA	Plateforme de gestion de l'aide
PGD	Plan de gestion des données de la plateforme de gestion de l'aide
PIB	Produit intérieur brut
PIMA	Public Investment Management Assessment

PIP	Programme d'investissement public
PLR	Projet de loi de règlement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PONAT	Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire
PPM	Plan de passation de marchés
PPTE	Pays Pauvre Très Endetté
PR	Président de la République
PRECOMAT	Modèle de prévision des comptes macroéconomiques du Togo
ProDeG/GIZ	Projet Bonne gouvernance et Décentralisation de la GIZ
PROVONAT	Programme de volontariat national
PT	Plan de trésorerie
PTA	Plan de travail annuel
PTF	Partenaires techniques et financiers
RGCP	Règlement général de la comptabilité publique
SCAPE	Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi
SEGUCE	Société d'exploitation du guichet unique du commerce extérieur
SGPA	Système de Gestion du Personnel de l'Administration
SICA	Système interbancaire de compensation automatique
SIG	Système d'Information Géographique
SIGFiP	Système intégré de gestion des finances publiques
SIGMAP	Système intégré de gestion des marchés publics
SP-PRPF	Secrétariat permanent pour le suivi des politiques de réformes et des programmes financiers
STAR	Système de transfert automatisé et de règlement
SYGADE	Système de gestion et d'analyse de la dette
TDR	Termes de Référence
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TOFE	Tableau des opérations financières de l'Etat
TRE	Tableau des ressources et des emplois
TVT	Télévision Togolaise
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Organisation des nations unies pour l'enfance
UTB	Union togolaise de banques
VA	Valeur acquise
VP	Valeur planifiée de l'activité

Introduction

Le dispositif de pilotage des réformes adopté en septembre 2010 prévoit l'organisation de deux revues chaque année. La deuxième revue au titre de l'année 2018, tenue du 1^{er} au 2 avril 2019, a permis de faire le point sur les réalisations des réformes des finances publiques afin décembre 2018 et d'effectuer un glissement du plan d'actions pour la période 2019-2021. Cette revue a été également l'occasion pour les différents acteurs d'élaborer et de faire valider leurs plans de travail pour l'année 2019 en vue de faciliter un meilleur suivi des réformes mises en œuvre par les différentes structures impliquées.

Aussi, des réformes importantes ont-elles été menées au cours du premier semestre de l'année 2019, notamment la mise en œuvre du programme économique et financier avec le FMI, les mesures issues des programmes des appuis budgétaires avec la BM et de l'UE qui portent entre autre, sur l'amélioration de l'efficacité et de la transparence des procédures d'investissements public, le renforcement des capacités, les dispositions nécessaires à la tenue de la comptabilité matière, la gestion de la trésorerie, la gestion de la dette, l'amélioration du climat des affaires, la poursuite du processus de mise en œuvre du budget programme,...etc.

La méthode de la valeur acquise est un outil de la mesure et l'analyse des indicateurs de performance retenus par chaque service ou ministère concernés et permet de répondre aux principales questions suivantes :

- Quel est le coût du projet ou de la réforme ?
- Quels ont été les résultats obtenus ?
- Dans quels délais ?
- Combien de temps reste-t-il pour l'achèvement du projet ou de la réforme ?

Depuis l'introduction de cette nouvelle méthode d'évaluation, des demandes de renforcement de capacités des acteurs sont faites par les acteurs chargés de la mise en œuvre des réformes.

A cet effet, il est prévu l'élaboration d'un manuel contenant les principaux outils de mesures de la performance des réformes. En attendant la finalisation de ce document et son utilisation pour évaluer les activités de réformes, des améliorations ont été introduites pour prendre en compte l'efficacité dans la réalisation des activités de réformes dont les coûts de mise en œuvre n'ont pas pu être estimés.

Le présent projet de rapport porte sur les résultats de l'évaluation de la performance desdites réformes à fin juin 2019.

Ce rapport est élaboré et consolidé à partir des rapports de performance des différents points focaux et des correspondants thématiques. Il est structuré en deux parties : (i) la première partie fait la synthèse des résultats des réformes et (ii) la deuxième partie présente l'évaluation de la performance du plan d'actions de la réforme des finances publiques ainsi que l'évaluation de la performance des réformes dans les différents départements ministériels.

I. Synthèse des résultats à fin juin 2019

1.1. Situation économique et financière à fin juin 2019

1.1.1 Contexte des réformes

Le Document de Stratégie des Réformes (DSR), adopté par le Gouvernement en septembre 2010, trace un cadre cohérent au sein duquel les ministères élaborent et exécutent leurs propres réformes. Ces réformes sont agrégées en une matrice unifiée.

La Matrice Unifiée des Réformes qui opérationnalise la stratégie des réformes, permet d'éviter que chaque bailleur de fonds vienne avec sa propre réforme qui ne correspondrait pas aux priorités du Gouvernement. Les efforts du gouvernement pour aligner son système de gestion des finances publiques sur les standards internationaux sont marqués par un certain nombre de mesures et d'actions contenues dans le plan d'actions de la gestion de la réforme des finances publiques (PA-RGFP) intégré au Document de Stratégie des Réformes.

Le suivi de la stratégie des réformes conduit à faire l'analyse de la situation économie et financière permettant de constater l'évolution du secteur réel, de l'exécution du budget de l'Etat, de la situation monétaire et de la balance des paiements.

1.1.2 Analyse de la situation économique et financière

L'analyse de la situation économique et financière est faite à travers l'évolution des comptes macroéconomiques, notamment le secteur réel, la balance des paiements, la situation monétaire, les finances publiques ainsi que la dette publique.

1. Évolution du secteur réel et des prix

1.1. Secteur réel

L'activité économique nationale au cours des dernières années s'est déroulée dans un contexte marqué essentiellement par l'exécution des projets du secteur agricole et la mise en œuvre de la politique des grands travaux de renforcement des infrastructures économiques.

Le PIB réel a connu un taux de croissance relativement soutenu. Cette bonne tenue de l'activité reflète celle des différents secteurs de l'économie qui ont tous connu un accroissement de leurs valeurs ajoutées.

Le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 4,9% en 2018 contre 4,4% en 2017. La contribution à la croissance est de 0,7 point pour le secteur primaire, 0,1 point pour le secteur secondaire, 2,2 points pour le secteur tertiaire marchand et 2,0 points pour les branches non marchandes et les taxes.

L'activité du secteur primaire, mesurée par la valeur ajoutée (VA), a enregistré une hausse de 3,4% par rapport à 2017, en liaison principalement avec la progression des valeurs ajoutées des branches "Agriculture vivrière" (+3,0%), "Agriculture d'exportation" (+9,7%) et "Élevage et chasse" (+4,3%). La branche "Sylviculture et pêche", pour sa part, a régressé de 1,3%. La part relative du secteur primaire s'est établie à 23,6% en 2018 tout comme en 2017 contre 26,4% en 2016.¹

La valeur ajoutée du secteur secondaire a progressé de 0,5% en 2018. À l'exception de la branche "Production d'électricité, gaz et eau" qui a connu une baisse de 8,4%, toutes les

¹ Avec la prise en compte de la série des comptes nationaux définitifs produits par l'INSEED, la répartition du PIB par secteur a changé en faisant passer le secteur tertiaire en première place en termes de part relative au détriment du secteur primaire.

autres branches du secondaire ont enregistré des hausses. En effet, les VA des branches "Industries extractives", "Produits alimentaires", "Fabrication du textile", "Travail du bois" et "Construction" ont augmenté respectivement de 21,0%, 1,4%, 7,9%, 3,0% et 3,3%. La part relative de ce secteur est passée de 16,2% en 2016 à 17,0% en 2017 pour s'établir à 16,6% en 2018.

Sur la période sous revue, la valeur ajoutée de ce secteur a enregistré un accroissement de 7,4% suite à la progression de toutes les branches. Sa part relative dans la formation du PIB est de 28,5% en moyenne sur la période sous revue. Cette performance est essentiellement portée par les branches « Transport et Télécommunications » (+0,7%), « Services aux entreprises » (+0,4%) et « Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM) » (0,5%).

Le PIB nominal en 2018 s'élève à 2.966,9 milliards de FCFA, en augmentation de 6,9% par rapport à 2017. Le taux d'investissement est de 25,1% en 2018 contre 24,1% en 2017.

Du côté de la demande, la croissance économique est essentiellement soutenue par la consommation finale et les investissements privés. La consommation finale enregistre un taux de croissance moyen annuel de 5,0%. S'agissant de l'investissement ou de la Formation brute de capital fixe (FBCF) privée, l'accroissement annuel moyen est de 3,2%.

La consommation finale nominale représente 86,1% du PIB en 2018 contre 86,8% en 2017 tandis que la demande intérieure représente 111,2% du PIB en 2018 contre 110,9% en 2017.

Le taux de croissance du PIB réel de l'année 2019 est projeté à 5,1% selon le scénario tendanciel et à 6,0% dans le PND. Cette performance serait portée par le dynamisme de tous les secteurs qui devraient contribuer positivement à la croissance économique.

Le PIB nominal en 2019 serait de 3.151,8 milliards de francs CFA, en augmentation de 7,1% par rapport à 2018. L'indice du déflateur du PIB serait en progression de 1,9% par rapport à 2018. Le PIB nominal par habitant² passerait de 403,546 FCFA en 2018 à 424,831 FCFA en 2019. La croissance du PIB réel de 5,1% en 2019 serait essentiellement portée, par la consommation finale et les investissements. Les détails de l'évolution du secteur réel se présentent comme suit :

Tableau 1 : Croissance du PIB par secteur

N°	LIBELLES	Réalisation (%)			Estimations (%)
		2016	2017	2018	2019
	SECTEUR PRIMAIRE	5,4	1,3	3,4	5,2
	SECTEUR SECONDAIRE	3,4	1,3	0,5	4,2
	SECTEUR TERTIAIRE	5,6	4,8	7,4	4,9
	BRANCHES NON MARCHANDES	12,9	12,4	11,5	4,5
	TVA	-6,5	-3,2	-1,9	4,8
	Autres taxes sur produits	-9,4	23,1	7,8	26,3
	Impôts sur importations	-4,4	1,0	-6,3	10,9
	PIB au prix du marché	4,9	4,4	4,9	5,1

Source : Direction Générale des Etudes et Analyses Economiques / MEF

² Selon l'INSEED la population du Togo est estimée à 7.352.000 habitants en 2018 avec une croissance démographique estimée à 2,4% l'an.

1.2. Prix et inflation

La moyenne de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) au titre du deuxième trimestre 2019 se chiffre à 105,2 contre 105,1 en 2018, soit une hausse de 0,1%. Cette évolution est essentiellement imputable à l'effet combiné de l'augmentation des prix des fonctions « **Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles** » de 0,5%, « **Transports** » de 4,9%, « **Restaurants et hôtels** » de 1,1% et de la baisse des fonctions « **Produits alimentaires et boissons non alcoolisées** » de 1,0%, des « **Articles d'habillement et chaussures** » de 0,5% et des « **communications** » de 4,9%.

Le taux d'inflation calculé sur la base de l'acquis du mois de juillet 2019 donne une estimation de l'inflation en 2019 qui serait de 1,4%

2. Estimation de la balance des paiements

Les échanges extérieurs du Togo sont caractérisés par une évolution du solde de la balance des paiements qui est passé de 10,1 milliards de FCFA en 2017 à 15,4 milliards de FCFA en 2018. En 2015 et 2016, il a atteint respectivement 115,0 milliards de FCFA et 67,1 milliards de FCFA.

Le solde excédentaire de 15,4 milliards de FCFA en 2018 résulte d'un déficit courant de 90,2 milliards de FCFA, d'un excédent du solde du compte de capital de 139,1 milliards FCFA et d'un actif net du compte financier de 33,6 milliards FCFA.

Pour l'année 2019, la balance des paiements du Togo enregistrerait un solde excédentaire de 0,2% du PIB, résultant d'un déficit courant de 3,3% du PIB, d'un excédent du solde du compte de capital de 4,8% du PIB et d'un actif net du compte financier de 1,3% du PIB.

3. Situation monétaire à fin juin 2019

Par rapport à fin décembre 2018, la situation monétaire à fin juin 2019 est caractérisée par un accroissement de 15,64 milliards de FCFA de la masse monétaire. En contrepartie, il est noté une augmentation de 5,37 milliards de FCFA des créances intérieures et une contraction de 14,60 milliards de FCFA des AEN.

A fin juin 2019, les AEN des institutions de dépôt du Togo sont évalués à 547,60 milliards de FCFA, dont 479,19 milliards de FCFA pour les banques et 68,41 milliards de FCFA pour la Banque Centrale. Comparativement à fin décembre 2018, les AEN ont baissé de 14,60 milliards de FCFA, en relation avec la régression de 14,86 milliards de FCFA des AEN des banques et la quasi-stabilité des AEN de la Banque Centrale.

Par rapport à fin décembre 2018, les créances intérieures se sont accrues de 5,37 milliards de FCFA, en raison de la hausse de 28,84 milliards de FCFA des créances sur l'économie, conjuguée au fléchissement de 23,47 milliards de FCFA des créances nettes sur l'Administration centrale. Les créances sur l'économie se chiffrent à 1.254,53 milliards de FCFA à fin juin 2019, en hausse de 28,84 milliards de FCFA par rapport aux 1.225,69 milliards de FCFA de décembre 2017, imputable principalement à la progression des créances des banques (+28,85 milliards de FCFA).

La masse monétaire s'est établie à 1.741,68 milliards de FCFA à fin juin 2019, enregistrant ainsi une hausse de 15,64 milliards de FCFA par rapport à fin décembre 2018. L'évolution de la masse monétaire, par rapport à décembre 2018, s'est traduite par l'accroissement de 29,27 milliards de FCFA des dépôts transférables. En revanche, la circulation fiduciaire et les autres dépôts inclus dans la masse monétaire se sont repliés respectivement de 12,24 milliards de FCFA et 1,39 milliard de FCFA au cours de la période sous revue.

4. Évolution des finances publiques

4.1. Evolution des recettes et dépenses de l'Etat à fin juin 2019

Au premier semestre 2019, l'exécution budgétaire, comparée à celle de la même période de 2018, s'est traduite par l'accroissement des ressources (recettes et dons) mobilisées et des dépenses de l'Etat. En effet, les ressources recouvrées et les dépenses totales et prêts nets ordonnancés sur la période progressent respectivement de 8,0% et 15,4% pour se fixer respectivement à 350,7 milliards de FCFA et 357,4 milliards de FCFA.

Les recettes propres recouvrées au titre des six premiers mois de 2019, composées des recettes budgétaires et des recettes des comptes spéciaux, ont atteint 336,2 milliards de FCFA contre 308,1 milliards de FCFA au premier semestre de 2018.

Au cours du semestre sous revue, les dépenses courantes et prêts nets de l'Etat s'élèvent à 297,3 milliards de FCFA, en augmentation de 13,0% par rapport à la même période de l'année précédente, soit 50,8% des prévisions annuelles.

Les dépenses d'investissement ordonnancées au cours du premier semestre 2019 ont atteint 60,0 milliards de FCFA contre 46,7 milliards de FCFA un an plus tôt, soit une progression de 28,5%. Cette hausse est imputable aussi bien aux investissements financés sur ressources propres qu'aux investissements financés sur ressources externes qui progressent respectivement de 47,3% et 15,1%. Sur les six premiers mois de 2019, les dépenses d'investissement ont atteint 20,4% des prévisions annuelles.

4.2. Evolution de la dette publique

L'encours de la dette publique au 30 juin 2019 y compris les arriérés se chiffre à 2.138,9 milliards de FCFA, en diminution de 2,4% par rapport à fin décembre 2018, soit 66,9% du PIB.

La dette extérieure s'élève à 600,9 milliards de FCFA, soit 28,1% du portefeuille de la dette totale. L'encours de la dette extérieure est de 18,8% du PIB.

L'encours de la dette multilatérale est passé de 237,5 milliards de FCFA à fin 2018 à 236,1 milliards de FCFA au 30 juin 2019, soit une baisse de 0,6%. Cette évolution est consécutive à la fluctuation des taux de change des devises des prêts et les tirages effectués sur les nouveaux emprunts.

L'encours de la dette bilatérale est évalué à 39,9 milliards de FCFA à fin juin 2019 et est en diminution de 2,2% par rapport à fin décembre 2018. Cette variation est due essentiellement aux paiements.

L'encours de la dette intérieure, y compris la BOAD, a enregistré une baisse de 3,3% en passant de 1.590,3 milliards de FCFA à fin 2018 à 1.538,0 milliards de FCFA au 30 juin 2019. Cette variation est due aux remboursements et à la compensation avec la CNSS.

Le service de la dette publique totale payé au titre du premier semestre 2019 se chiffre à 199,7 milliards de FCFA et représente 26,6% des recettes budgétaires. Il n'y a pas eu d'accumulation des arriérés de paiements du principal et des intérêts au cours du premier semestre 2019 tout comme au 31 décembre 2018.

1.2. Principales mesures réalisées au premier semestre 2019

A fin juin 2019, plusieurs réformes ont été mises œuvre. Parmi les principales mesures engagées, il convient de relever :

- mise en œuvre des mesures de réformes au titre du programme FEC conclu avec le FMI ainsi que des programmes avec la Banque mondiale et l'Union européenne ;
- tenue du 1er Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) sur le Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP) en vue de renforcer le contrôle en amont de l'Assemblée Nationale sur le processus budgétaire en s'assurant de la prise en compte des orientations générales du PND ;
- adoption d'un nouveau décret portant création, attribution, organisation et fonctionnement de l'Inspection générale des finances (IGF) ;
- adoption du décret n°2019-008/PMRT du 14 mars 2019 portant calendrier budgétaire qui intègre les innovations des réformes du budget programme ;
- amélioration du climat des affaires par, entre autres :
 - création des tribunaux de commerce de Lomé et de Kara et opérationnalisation de celui de Lomé ;
 - adoption du décret portant création et fonctionnement du Guichet Foncier Unique (GFU) ;
- tenue de la comptabilité matière :
 - élaboration des textes d'application du décret n°2016-060/PR du 04 mai 2016 sur la comptabilité matière ;
 - recensement des patrimoines mobiliers et immobiliers des ministères et institutions ;
 - mise en place de points focaux des ministères et institutions qui vont servir de relais en attendant la nomination des comptables matières ;
- poursuite des réformes visant une augmentation des recettes et l'amélioration de l'administration fiscale :
 - application du nouveau code des impôts, un code innovant ;
 - poursuite des réformes visant une augmentation des recettes de la taxe foncière ;
 - réalisation de l'étude de faisabilité sur l'interconnexion entre le système informatique de l'OTR, le SYGFiP et ceux du Centre de Formalité des Entreprises (CFE) et de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) ;
- réformes visant une amélioration de l'efficacité et de la transparence des procédures d'investissement public par :
 - adoption du décret du 25 juin 2019 portant code d'éthique et de déontologie de la commande publique ;
 - adoption du décret portant réglementation régissant la supervision des grands projets d'infrastructure et la maîtrise d'ouvrage déléguée ; décret du 25 juin 2019.
- poursuite du processus de mise en œuvre du budget de l'Etat sous forme de programmes :
 - formation sur les principes de programmation et de budgétisation en autorisation d'engagements (AE) et en crédit de paiement (CP) ;

- formation sur les différents segments obligatoires de la LOLF et adaptation de tous les segments de la nomenclature ;
- déclinaison des investissements de tous les ministères et institutions en AE/CP pour le budget 2019 ;
- revue qualité des documents de programmation pluriannuel des dépenses (DPPD) et des projets annuels de dépenses (PAP) ;
- formation en cours sur l'élaboration des DPPD dans le nouveau système ;
- revue de la nomenclature budgétaire et conception d'une table de passage du budget de moyens au budget programme ;
- tenue des élections locales sur toutes l'étendue du territoire ;
- contractualisation avec les structures sanitaires ;
- renforcement de la position financière des structures tertiaires de soins publics par :
 - élaboration du manuel harmonisé unique des procédures administratives, financières et comptables des structures sanitaires publiques au Togo et son approbation par l'arrêté interministériel n° 110 2019/MSHP/MEF du 27 juin 2019 ;
 - élaboration d'un plan de formation du personnel des hôpitaux.
- amélioration du cadre de régulation du secteur privé de la santé par la signature des arrêtés notamment :
 - arrêté N°106 2019/MSHP/CAB/SG du 24 juin 2019 portant création d'un cadre de concertation entre le ministère chargé de la santé et le secteur privé de soins au Togo ;
 - arrêté N°107 2019/MSHP/CAB/SG du 24 juin 2019 portant encadrement du recensement des formations sanitaires privés et des fournisseurs de produits pharmaceutiques ;
- renforcement de la viabilité financière du secteur de l'énergie par :
 - réalisation d'une étude sur les tarifs de l'électricité ;
 - mise en place d'un modèle de simulation de l'équilibre financier en tenant compte des différents paramètres nécessaires ;
- réalisation de l'étude de l'interconnexion de l'OTR avec le SIGFiP et les systèmes informatiques du CFE et de l'INSEED.

1.3. Méthodologie d'évaluation de la performance par la valeur acquise

1.3.1. Concept

La valeur acquise est un système de gestion qui combine l'échéance de réalisation des résultats et les coûts y afférents. La méthode de la valeur acquise est retenue pour évaluer la performance des responsables de programme dans le cadre de la mise en œuvre des réformes relatives au budget programme au Togo. En prélude à la mise en œuvre effective des budgets programmes, cette méthode est expérimentée dans l'évaluation de la performance dans la mise en œuvre des activités de réformes depuis l'exercice budgétaire 2017 dans le cadre des budgets de moyens.

Les résultats obtenus dans le cadre de l'évaluation des activités de réformes devront être analysés avec prudence, car c'est une méthodologie empruntée aux budgets programmes et cette démarche permet aux responsables des services de s'exercer.

L'analyse des résultats de chaque ministère se fera désormais par la méthode de la valeur acquise à travers des indicateurs de performance pour les activités de réformes dont les coûts ont été planifiés et la méthode du taux d'exécution physique pour les activités dont les coûts n'ont pu être estimés.

Il convient de noter que l'évaluation de la performance des réformes à fin juin 2019 a été faite par la méthode de la valeur acquise pour les activités de réformes dont le coût est estimé et prévu pour être réalisé au premier semestre. Pour les autres activités, la méthode d'exécution physique a été utilisée pour l'évaluation.

L'évaluation par la méthode de la valeur acquise repose sur les questions suivantes :

- i. combien l'activité (action, projet, programme) devrait-elle coûter à la fin ?
- ii. quels résultats avons-nous obtenus avec les ressources utilisées ?
- iii. est-ce qu'on a dépassé le coût ou le budget planifié ?
- iv. est-ce qu'on est en avance ou en retard par rapport aux délais prévus pour la réalisation de l'activité ?
- v. comment utilise-t-on les ressources prévues pour l'activité (action, projet, programme)?
- vi. quand l'activité (action, projet, programme) devrait-elle se terminer ?

Les indices ci-après servent de base pour l'évaluation :

- Indice de performance de l'échéancier ou des délais (IPE) : c'est le rapport entre la valeur acquise et la valeur planifiée. Il sert à mesurer l'efficacité en comparant l'écart entre le résultat planifié et le résultat obtenu.
- Indice de performance des coûts (IPC) : c'est le rapport entre la valeur acquise et le coût réel. Il sert à mesurer l'efficience en comparant le résultat obtenu et le coût exécuté.
- Estimation de la durée à l'achèvement de l'activité (EDA) : c'est le rapport entre la durée totale planifiée et l'IPE. Il permet de projeter la durée nécessaire pour achever l'activité.
- Estimation du coût à l'achèvement de l'activité (ECA) : c'est le rapport entre le coût total planifié et l'IPC. Il permet de projeter le coût nécessaire pour achever l'activité.

1.3.2. Interprétation de la performance

Si l'IPE et l'IPC sont de 1 (100%), alors la mise en œuvre de l'activité est performante. Cela signifie que l'activité a été exécutée dans les délais et aux coûts planifiés.

Si l'IPE et l'IPC sont compris entre 0,85 et 1,15 (100% +/- 15%), alors la mise en œuvre de l'activité est considérée avoir atteint une performance avec une marge d'erreur acceptable, car cela a pris plus ou moins de temps et a coûté plus ou moins cher.

Si l'IPE et l'IPC sont supérieurs à 1,15%, alors la mise en œuvre de l'activité est non performante.

Si l'IPE et l'IPC sont inférieurs à 0,85, alors la mise en œuvre de l'activité est non performante.

Si l'IPE est inférieur à 0,85 et IPC supérieur à 0,85, alors la mise en œuvre de l'activité est considérée comme inefficace mais efficiente³.

Si l'IPE est supérieur à 0,85 et IPC inférieur à 0,85, alors la mise en œuvre de l'activité est considérée comme efficace⁴ mais inefficace.

Si l'IPE est inférieur à 0,85 et l'IPC est supérieur à 0,85 mais inférieur à 1,15, alors la mise en œuvre de l'activité est considérée comme inefficace mais efficiente.

Si l'IPE est supérieur à 0,85 mais inférieur à 1,15 et l'IPC est supérieur à 1,15, alors la mise en œuvre de l'activité est considérée comme efficace et efficiente⁵.

1.3.3. Interprétation de l'efficacité à travers le taux d'exécution physique

Les activités dont la mise en œuvre ne nécessite pas de coût ou dont le coût n'est pas planifié sont évaluées par le taux d'exécution physique.

Si le taux d'exécution physique est supérieur ou égal à 0,85, alors la mise en œuvre est considérée comme efficace.

Si le taux d'exécution physique est inférieur ou égal à 0,85, alors la mise en œuvre est considérée comme inefficace.

1.4. Résultats globaux de mise en œuvre des réformes

A fin juin 2019, sur un total de 179 activités de réformes programmées, 31 ont été performantes sur 38 évaluées selon la valeur acquise, ce qui représente un taux de 81,6% et 102 ont été efficace sur 141 évaluées selon le taux d'exécution physique, soit un taux de 72,3%.

D'une manière générale, les résultats de mise en œuvre des réformes des finances publiques et dans les départements ministériels à fin juin 2019 se présentent comme suit :

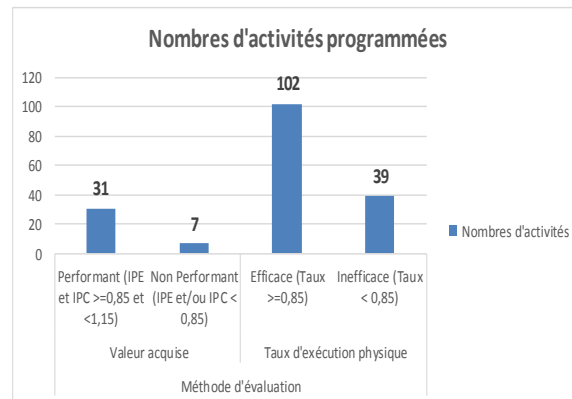
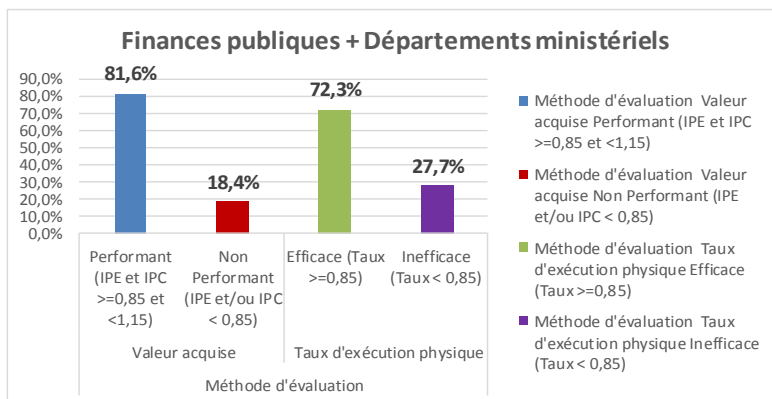
Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	81,6%	18,4%	72,3%	27,7%
Nombres d'activités	31	7	102	39

³ IPC supérieur à 1,15, il faut faire une analyse fine pour s'assurer que les coûts de l'activité n'ont pas été surévalués ou les coûts couvrent plusieurs années.

⁴ IPE supérieur à 1,15, il faut faire une analyse fine pour s'assurer que les délais de réalisation de l'activité ont été surévalués ou l'activité couvre plusieurs années.

⁵ Dans ce cas le coût réel est inférieur au coût planifié. Ce qui suppose la réalisation d'une économie lors de la mise en œuvre de l'activité de réformes.



La mise en œuvre des activités de réformes a été satisfaisante avec 133 activités performantes suivant la valeur acquise et efficace suivant le taux d'exécution physique sur 179 programmées, soit un taux de réalisation de 74,3%. Ce score traduit l'engagement des autorités à poursuivre la mise en œuvre les réformes.

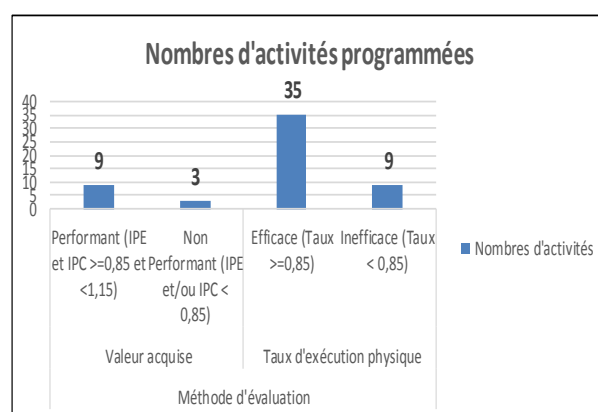
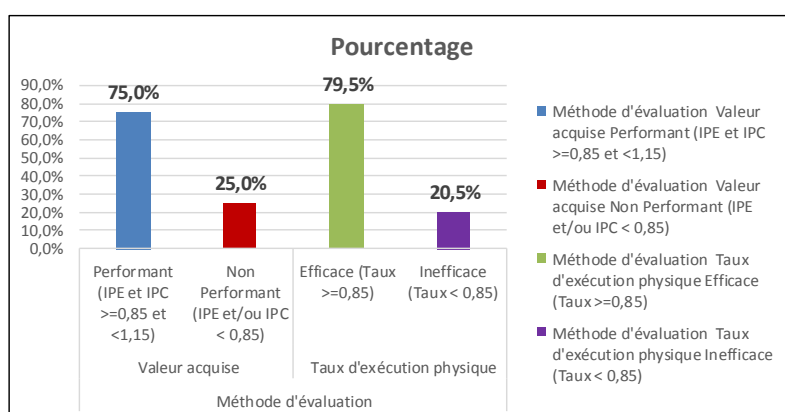
1.4.1. Résultats globaux de mise en œuvre des réformes du PA-RGFP

A fin juin 2019, sur un total de 56 activités de réformes programmées, 9 ont été performantes sur 12 évaluées selon la valeur acquise, ce qui représente un taux de 75,0% et 35 ont été efficace sur 44 évaluées selon le taux d'exécution physique, soit un taux de 79,5%.

Globalement, les résultats de mise en œuvre des réformes des finances publiques à fin juin 2019 se présentent comme suit :

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC >=0,85 et <1,15)	Non Performant (IPE et/ou IPC < 0,85)	Efficace (Taux >=0,85)	Inefficace (Taux < 0,85)
Pourcentage	75,0%	25,0%	79,5%	20,5%
Nombres d'activités	9	3	35	9



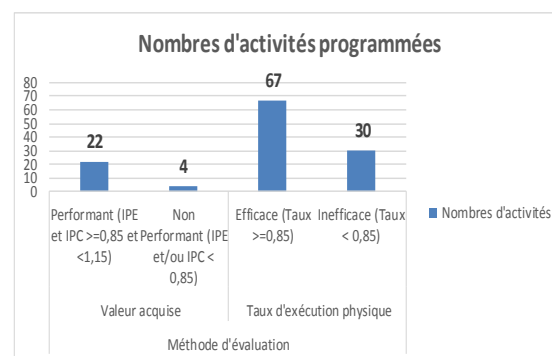
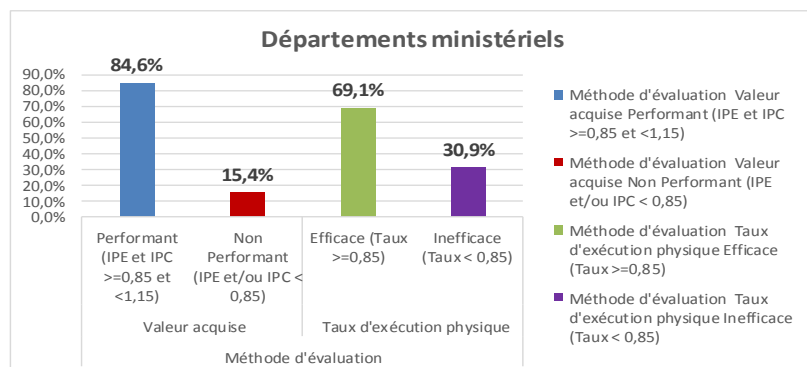
1.4.2. Résultats globaux de mise en œuvre des réformes dans les départements ministériels

A fin juin 2019, sur un total de 123 activités de réformes programmées, 22 ont été performantes sur 26 évaluées selon la valeur acquise, ce qui représente un taux de 84,6% et 67 ont été efficace sur 97 évaluées selon le taux d'exécution physique, soit un taux de 69,1%.

Globalement, les résultats de mise en œuvre des réformes dans les départements ministériels à fin juin 2019 se présentent comme suit :

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	84,6%	15,4%	69,1%	30,9%
Nombres d'activités	22	4	67	30



1.5. Difficultés rencontrées

D'une manière générale, les difficultés majeurs résidents dans la formulation et la planification des réformes et dans l'estimation de leurs coûts. On note également un mécanisme de suivi-évaluation qui ne permet pas la collecte à bonne date des informations sur la mise en œuvre des réformes.

Enfin, le retard de décaissements de fonds dans les délais réglementaires impact sur les délais de mise en œuvre des activités de réformes programmées dans le PTBA.

D'une manière spécifique :

- Pour l'IGF, le décret du cadre de concertation des organes de contrôle adopté n'est toujours pas disponible. Il est important de rappeler que le défaut d'adoption du reste des textes pour le renforcement des capacités institutionnelles des organes de contrôles prévue dans la convention de financement du PASJ entre le TOGO et l'UE, qui prend fin cette année n'est pas du tout positif pour la crédibilité de la partie togolaise et hypothèque sérieusement l'efficacité des corps de contrôle. L'IGF prie les autorités de prendre les dispositions pour l'adoption du reste des textes pour le renforcement des capacités institutionnelles des organes de contrôles. Les travaux de recrutement d'une

firme pour la formation action en cartographie des risques et l'élaboration de la cartographie des risques de quatre (4) ministères piétinent malgré les diligences de l'IGF qui a envoyé au PAGE les TDR y relatifs depuis le mois de mars 2019.

- Pour le DDCF, la seule difficulté réside au niveau de la nomination des directeurs des services centraux et des contrôleurs délégués financiers.

II. Evaluation de la performance du PA-RGFP et dans les différents départements ministériels

A- Evaluation de la performance du PA-RGFP

L'évaluation de la mise en œuvre du PA-RGFP à fin juin 2019 a été faite sur la base des plans de travail et budget annuel (PTBA 2019). Ces PTBA ont été proposés en mai 2019 par les correspondants thématiques chargés du suivi des réformes des finances publiques et validés lors des travaux d'actualisation du PA-RGFP pour la période 2019-2021. Elle porte sur :

1. Mobilisation des ressources financières

Les réformes relatives à la mobilisation des ressources visent à assurer le financement des politiques publiques grâce à une mobilisation efficace des ressources financières intérieures et extérieures permettant de faire face aux dépenses publiques dans le respect de l'équilibre budgétaire.

1.1. Mobilisation des ressources intérieures

L'évaluation de la mise en œuvre des réformes de l'office togolais des recettes (OTR) a été faite suivant la méthode du taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

1.1.1.1. Evaluation de l'efficacité

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte à fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%)/somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin 2019
Modernisation du cadastre et de la conservation foncière	OTR	Guichet unique opérationnalisé et rapport du recensement publié	1	1	6	100	100
Amélioration du recouvrement des recettes fiscales	OTR	Taux d'accroissement des recettes fiscales et douanières liquides	1	1	6	100	100
Amélioration du climat des affaires	OTR	Soumission en ligne des pièces jointes effective/ Paiement des impôts et taxes amélioré (Doing business)	1	1	6	96	96
TOTAL			3	3	6	98,7	98,7

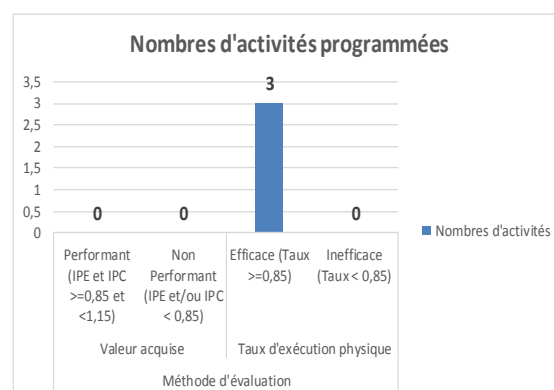
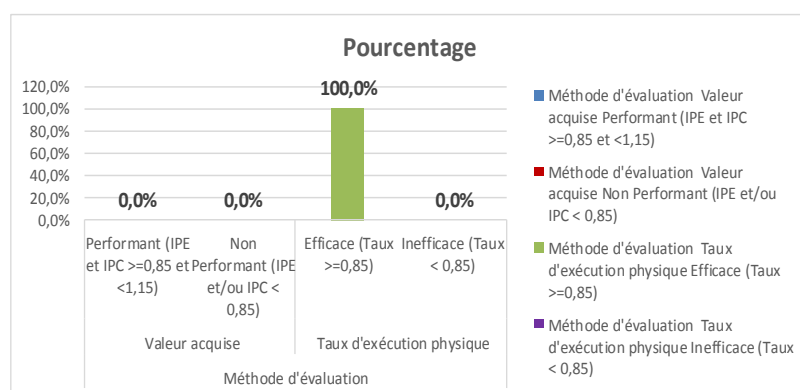
a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, l'Office togolais des recettes (OTR) a planifié, au titre des finances publiques, des activités pour atteindre des résultats mesurés à travers trois (03) indicateurs prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

L'évaluation de l'efficacité à travers le taux d'exécution montre que le taux moyen d'exécution physique des activités est de 98,7% représentant 98,7% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	-	-	100,0%	0,0%



En conclusion, l'Office togolais des recettes a été efficace dans la mise en œuvre des activités programmées pour le premier semestre 2019

a- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

L'interprétation de chaque activité se présente comme suit :

- **Modernisation du cadastre et de la conservation foncière** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 100% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.
- **Amélioration du recouvrement des recettes fiscales** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 100% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.
- **Amélioration du climat des affaires** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 96% représentant 96% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le

responsable a été efficace mais, il n'a pas mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.

1.1.1.2. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités de réformes programmées au titre du premier semestre 2019 sont au nombre de trois (3). L'état d'exécution se présente comme suit :

a- Activités réalisées à fin juin 2019

Les activités réalisées sont au nombre de deux (2). Il s'agit de :

- **Modernisation du cadastre et de la conservation foncière**

Indicateur de l'activité : Cadastre et Conservation foncière modernisés

Le guichet unique de création de titre foncier a été opérationnalisé et les résultats du recensement foncier sont publiés sur le site de l'OTR.

- **Amélioration du recouvrement des recettes fiscales**

Indicateur de l'activité : Taux d'accroissement des recettes fiscales et douanières liquides

Des mesures idoines ont été prises par l'OTR pour mettre en œuvre cette activité notamment :

- (i) l'instauration d'un acompte forfaitaire de 15% sur les importations effectuées par les importateurs jugés comme fiscalement inactifs au niveau des impôts ;
- (ii) l'augmentation du nombre de contrôles effectués sur la base des écarts constatés en croisant les bases de données aussi bien au niveau de l'administration fiscale que des tiers ;
- (iii) l'interdiction de l'enlèvement en douane des marchandises importées par des opérateurs qui ont des arriérés d'impôts ;
- (iv) l'amélioration du contrôle des évaluations en douane en créant une unité spécialisée chargée de détecter les anomalies d'évaluation sur la base des vérifications des pièces justificatives et, lorsque celles-ci font défaut, appliquer l'évaluation standard des transactions ;
- (v) l'adoption d'un taux unique de TVA de 18 % en supprimant le taux préférentiel de 10% précédemment appliqué sur certains produit ;
- (vi) l'intégration des données existantes du registre foncier et des données sur l'immobilier issues du recensement en une base de données numérique unique de la propriété foncière exploitable par l'administration fiscale ;
- (vii) la mise à jour le registre des contribuables auprès de l'OTR sur la base des résultats du recensement foncier ;
- (viii) la réalisation une étude de faisabilité d'interconnexion entre l'OTR et diverses institutions qui interagissent avec des contribuables potentiels, notamment le Ministère de l'Economie et des Finances (à travers le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques SIGFIP), le CFE (Centre de Formalité des Entreprises), l'INSEED (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques) ;
- (ix) la formalisation de la création (par acte du Commissaire Général) et a renforcé le rôle d'analyse-risques de la Cellule de Recouvrement des Recettes et des Restes à Recouvrer afin d'accroître le taux de recouvrement des arriérés d'impôt ;
- (x) le déploiement des matériels et les logiciels pour la mise en place des caisses enregistreuses ;
- (xi) la formulation d'une stratégie de sélection des contrôles ponctuels en fonction des risques ; et
- (xii) la nomination des points focaux dans la DGE/DME pour centraliser les résultats des contrôles ponctuel.

b- Activités partiellement réalisées à fin juin 2019

Une seule (1) activité a été partiellement réalisée. Il s'agit de :

- **Amélioration du climat des affaires**

Indicateur de l'activité : « paiement des impôts et taxes » et « commerce transfrontalier »

En vue d'améliorer le climat des affaires en respectant les indicateurs : « *paiement des impôts et taxes* » ; et « *commerce transfrontalier* », l'OTR a : (i) rendu obligatoire la soumission en ligne des déclarations et pièces jointes pour la mise en consommation des importations pour les 30 plus grands importateurs ou déclarants en vue de réduire le temps de passage en douane ; (ii) créé le compte séquestre pour les remboursements de crédit TVA, ce compte est ouvert et un comité OTR-DGTCP travaille pour la définition de son mécanisme de fonctionnement ; (iii) suspendu l'usage des certificats de détaxe ; (iv) établi une liste d'entreprises éligibles à une procédure de remboursement accélérée et simplifiée.

1.2. Mobilisation des ressources extérieures

Les ressources extérieures sont constituées des appuis programmes (appuis budgétaires et emprunts programmes) et des emprunts (appuis projets)

1.2.1. Appuis budgétaires

1.2.1.1. Secrétariat permanent chargé du suivi des réformes

Les appuis budgétaires constituent une partie de ressources extérieures. La mobilisation de ces ressources est conditionnée par un certain nombre de mesures de réformes dont le suivi de la mise en œuvre incombe au Secrétariat permanent. Pour ces ressources, un suivi particulier est mis en place avec les principaux bailleurs. Pour le premier semestre de l'année 2019, les décaissements programmés et réalisés sont ceux relatifs au programme FEC avec le FMI.

Pour l'appui budgétaire de la Banque mondiale, toutes les mesures ont été programmées et réalisées au 30 juin 2019. La seule mesure programmée au 15 juillet de la même année a été également réalisée. Les éléments de preuves sont transmis à la Banque mondiale. Le processus devant conduire au décaissement est prévu pour le deuxième semestre et a démarré.

Concernant les appuis budgétaires de l'Union européenne, les mesures programmées à fin juin 2019 sont également réalisées. Les autres mesures sont programmées au deuxième semestre et sont en cour de réalisation. Le décaissement au titre du programme FEC est fait après l'évaluation des mesures de réformes, des indicateurs quantitatifs et des critères de réalisation et s'élève à 20,4 milliards de F CFA

1.2.2. Appuis projets

Les appuis projets sont constitués des dons et des prêts faits par les partenaires Techniques et financiers. Les réalisations à fin juin 2019 de ces appuis s'élèvent à 31,48 milliards de F CFA contre une prévision de 189,20 milliards de F CFA.

2. Prévision, programmation et exécution budgétaires

Les réformes relatives à cette partie visent à disposer d'un cadre budgétaire crédible et fiable, et à mettre en place un circuit performant de l'exécution de la dépense.

2.1. Ministère de la planification du développement et de la Coopération (MPDC)

L'évaluation de la mise en œuvre des réformes du ministère de la planification du développement et de la Coopération a été faite par le taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

2.1.1. Evaluation de l'efficacité

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte à fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%)/somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin 2019
Elaboration du PIP triennal sur la base de l'analyse avantage-coût	Monsieur MEATCHI, Directeur de la planification et des politiques du développement(DPPD)	Document de PIP	1	0,533	4	53,3	100
Suivi de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2018-2022	Monsieur KAMAGA, Secrétaire technique (DSRP)	Rapport annuel de mise en œuvre du PND	1	0,229	1	22,9	100
Elaboration des comptes nationaux 2016 et 2017	HEVI DCNEE	Documents de Comptes nationaux 2016 et 2017	2	0	5	70	100
TOTAL			4	0,762	6	48,8	100

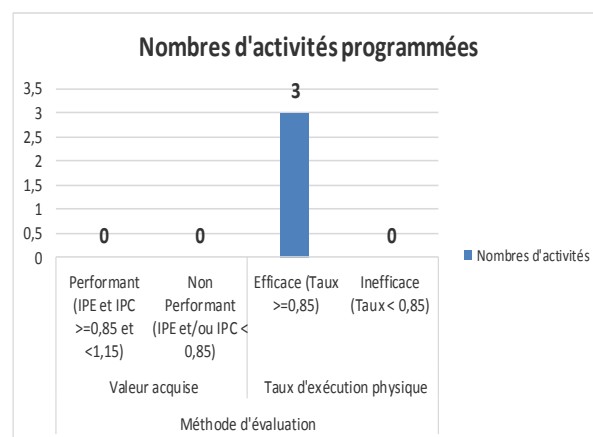
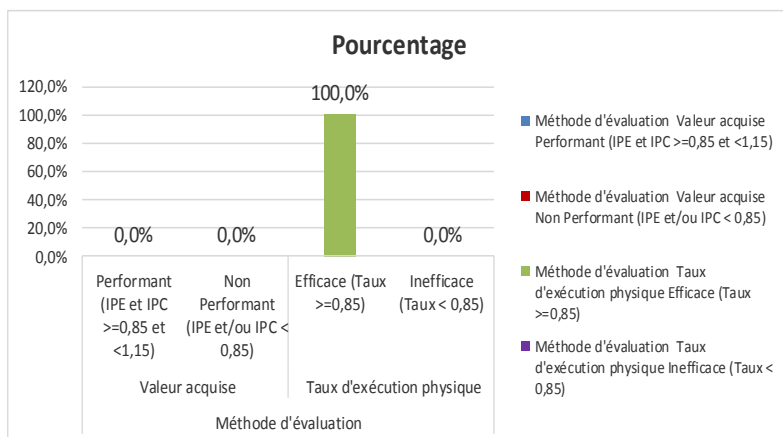
a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, le ministère de la planification du développement et de la coopération a planifié, au titre des finances publiques, des activités pour atteindre des résultats mesurés à travers trois (03) indicateurs prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

L'évaluation de l'efficacité à travers le taux d'exécution montre que le taux moyen d'exécution physique des activités est de 48,8% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation de la performance

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	-	-	100,0%	0,0%



En conclusion, le ministère de la planification du développement et de la coopération a été efficace dans la mise en œuvre de toutes les tâches des activités de réformes programmées au titre du premier semestre de l'année 2019.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Elaboration du PIP triennal sur la base de l'analyse avantage-coût** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 53,3% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 53,3% des tâches programmées au premier semestre.
- **Suivi de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2018-2022** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 22,9% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 22,9% des tâches programmées au premier semestre.
- **Elaboration des comptes nationaux 2016 et 2017** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 70% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 70% des tâches programmées au premier semestre.

2.1.2. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités de réformes programmées au titre du premier semestre 2019 sont au nombre de trois (3). L'état de mise en œuvre se présente comme suit :

a- Activités partiellement réalisées à fin juin 2019

Toutes les trois (3) activités programmées ont été partiellement réalisées. Il s'agit de :

- **Elaboration du PIP triennal sur la base de l'analyse avantage-coût**

Indicateur de l'activité : Document PIP 2020-2022 disponible

Le processus d'élaboration du PIP initial 2020-2022 a commencé par la tenue de la réunion d'orientation du comité PIP le 23 janvier 2019. Il s'en est suivi un atelier de lancement tenu le 12 février 2019 qui a réuni tous les ministères et institutions de la République.

Après ces rencontres, des séances de travail ont été organisées dans les locaux du ministère de la planification du développement et de la coopération avec les responsables de planification des différents ministères et institutions de la République en vue d'analyser les projets.

Une retraite de travail tenue du 07 au 11 mars à Notsé a permis de finaliser les tableaux de synthèse du PIP initial, des fiches de projets et d'analyser les documents de projets des ministères et institutions de la République. Le PIP 2020-2022 initial a été validé par le comité PIP au cours d'un atelier tenu les 20 et 21 mars à la salle de réunion du 8ème étage, côté Plan.

Ce PIP est aligné sur la MAP du PND 2020-2022 et a intégré scrupuleusement les critères du manuel de procédures pour la sélection, hiérarchisation et la programmation des projets d'investissements publics.

Les prochaines étapes porteront sur l'élaboration du PIP 2020-2022 cadré et sa validation par le comité PIP.

- **Suivi de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2018-2022**

Indicateur de l'activité : Rapport bilan 2018 du PND disponible

Pour l'élaboration du rapport bilan 2018 du PND, les canevas d'élaboration du rapport sont révisés, les termes de références sont produits, des personnes ressources sont mobilisées. Les propositions des consultants sont en cours d'évaluation.

Concernant le suivi physique des projets d'investissements publics, les TDR sont disponibles et les projets qui feront objet de suivi sont identifiés dans les cinq (5) régions.

S'agissant de la Revue des politiques sectorielles pour les aligner sur le PND et les ODD, les termes de références sont disponibles mais le financement est en négociation pour la réalisation de cette tâche.

- **Elaboration des comptes nationaux 2016 et 2017**

Indicateur de l'activité : Comptes nationaux 2016 et 2017 disponibles

Toutes les études nécessaires pour le passage au SCN2008 avec changement de l'année base sont terminés. Le traitement des données sources et les tableaux de consommation intermédiaires sur la production est effectué avec les appuis des partenaires techniques. Les travaux analytiques et de synthèse sont en cours de finalisation.

b- Activités réalisées hors PTBA à fin juin 2019

Les activités réalisées sont au nombre de deux (2). Il s'agit de :

- **Elaboration des outils d'opérationnalisation du manuel de procédures pour la sélection, la hiérarchisation et la programmation des projets d'investissements publics**

Indicateur de l'activité : outils d'opérationnalisation du manuel de procédures pour la sélection, la hiérarchisation et la programmation des projets d'investissements publics disponibles.

Le MPDC a élaboré lors d'une retraite de travail tenue à Kpalimé du 20 au 27 mai 2019 les outils d'opérationnalisation du manuel de procédures pour la sélection, la hiérarchisation et la programmation des projets d'investissements publics. Cette retraite a connu la participation de 15 cadres venus du ministère chargé de la planification, des finances, de l'industrie, de l'eau et des infrastructures.

- **Formation à l'utilisation du manuel de procédures pour la sélection, la hiérarchisation et la programmation des projets d'investissements publics**

Indicateur de l'activité : Nombre de cadres formés

Cette activité a été réalisée du 22 juillet au 02 août 2019 à Lomé et a permis de former 120 cadres des ministères et des institutions de la République sur l'utilisation du manuel de procédures pour la sélection, la hiérarchisation et la programmation des projets d'investissement publics.

2.2. Réformes de la Direction Générale des Etudes et Analyses Economiques

L'évaluation de la performance de la mise en œuvre des réformes de la Direction Générale des Etudes et Analyses Economiques (DGEAE) a été faite par la méthode de la valeur acquise et par le taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

2.2.1. Evaluation de la performance (Tableau 1)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	COLLECTE DES DONNEES NECESSAIRES POUR L'EVALUATION					EVALUATION PAR LA VALEUR ACQUISE				
			Cible planifiée	Cible atteinte	Valeur planifiée (VP)	Coût réel (CR)	Durée totale planifiée (DTP)	VA	IPE	IPC	EDA	ECA
			2019	valeur de l'indicateur réalisée à fin juin 2019	(dotations)	(montant exécuté)	(mois)	VP* Cible atteinte/Cible planifiée	VA/VP	VA/CR	DTP/IPE	CTP(VP)/IPC
Organisation d'un séminaire de formation pour les utilisateurs des données du nouveau TOFE	Mme JOHSON Ahéba, DGEAE	Nombre d'utilisateurs du nouveau TOFE formés	30	0	7 772 625	0	6	0	0	-	-	-
TOTAL			30	0	7 772 625	0	6	0	0	-	-	-

2.2.2. Evaluation de l'efficacité (Tableau 2)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	CIBLE PLANIFIÉE	CIBLE ATTEINTE	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%) / somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin 2019
Elaboration du TOFE selon la directive de l'UEMOA	Mme JOHSON Ahéba, DGEAE	TOFE selon la directive n°10/CM/UEMOA est disponible	2	2	6	45	100
Production des informations économiques	Mme JOHSON Ahéba, DGEAE	Informations économiques disponibles	8	7	6	43,8	87,6
TOTAL			10	9	6	44,4	93,8

a- Interprétation des résultats de l'évaluation

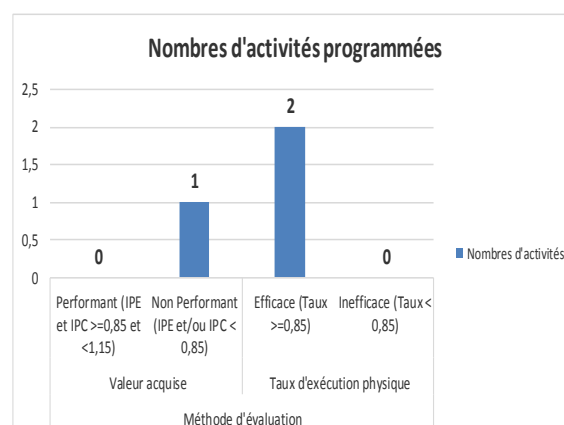
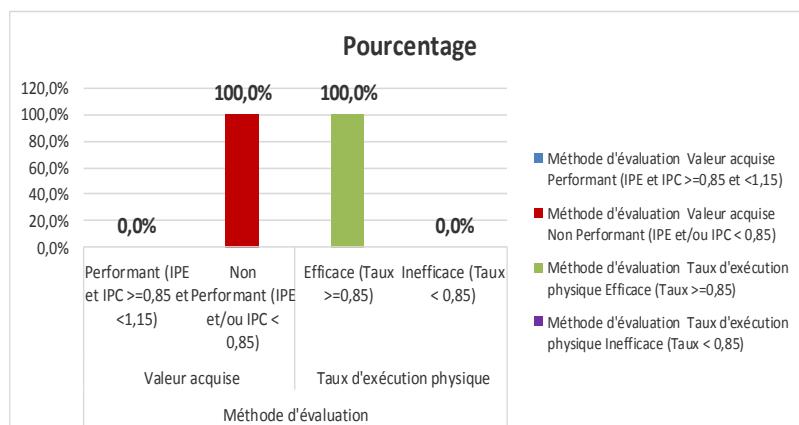
Selon le PTBA, la DGEAE a planifié 7 772 625 F CFA pour atteindre des résultats mesurés à travers un (01) indicateur prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

Cette activité n'étant pas réalisée, la valeur acquise de son indicateur c'est-à-dire la valeur réelle des résultats atteints est nulle. L'indice de performance sur l'échéancier (IPE) et l'indice de performance sur les coûts (IPC) sont nuls. Au regard de ce qui précède, la DGEAE doit reprogrammer cette activité de réformes au 2ème semestre 2019.

Par ailleurs, en ce qui concerne les activités dont les coûts n'ont pas pu être estimées, évaluées dans le tableau 2, le taux moyen d'exécution physique des activités est de 44,4% représentant 93,8% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pondération	0,0%	100,0%	100,0%	0,0%



En conclusion, la Direction générale des études et analyses économiques (DGEAE) n'a pas été performante concernant l'organisation d'un séminaire de formation pour les utilisateurs des données du nouveau TOFE. Par contre, pour les activités évaluées au taux d'exécution physique, elle a été efficace mais doit prendre des dispositions pour éviter le retard dans la production de la note de conjoncture et reprogrammer l'activité de renforcement de capacité sur le second semestre de 2019 afin d'atteindre les résultats qu'elle s'est fixés.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Elaboration du Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) selon la directive de l'UEMOA** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 45% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 45% des tâches programmées au premier semestre.
- **Production des informations économiques** : Le taux d'exécution physique de cette activité est de 43,8% représentant 87,6% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace mais, il n'a pas mis en œuvre les 50% des tâches programmées au premier semestre.
- **Organisation d'un séminaire de formation pour les utilisateurs des données du nouveau TOFE** : la mise en œuvre de l'activité n'a pas été efficace car l'IPE est nul. L'IPC n'a pas été calculé car aucune dépense n'a été exécutée. Le responsable doit prendre des mesures pour finir l'activité dans les délais.

2.2.3. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités de réformes programmées au titre du premier semestre de l'année 2019 sont au nombre de trois (3). L'état d'exécution se présente comme suit :

a- Activités réalisées à fin juin 2019

Une (1) activité est réalisée. Il s'agit de :

- **Elaboration du Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) selon la directive de l'UEMOA**

Indicateur de l'activité : TOFE selon la directive n°10/CM/UEMOA est disponible

Les TOFE de 2018 et celui du 1^{er} trimestre 2019 ont été produits dans le délai et transmis à la Commission de l'UEMOA. Ce qui avait fait l'objet d'une évaluation du Togo au cours du mois de juillet par la Commission de l'UEMOA.

b- Activités partiellement réalisées à fin juin 2019

Une (1) activité est partiellement réalisée. Il s'agit de :

- **Production des informations économiques**

Indicateur de l'activité : Informations économiques disponible

Les notes de conjoncture du 4^{ème} trimestre 2018 et du 1^{er} trimestre 2019 devraient être disponibles à fin juin 2019, mais seule la note de conjoncture du 4^{ème} trimestre 2018 est disponible, celle du 1^{er} trimestre 2019 n'est pas disponible faute de la non disponibilité des éléments de l'enquête de conjoncture. En ce qui concerne le tableau de bord, la fréquence

étant mensuelle et le délai réglementaire étant deux (02) après le mois de référence. A fin juin le tableau de bord d'avril 2019 est disponible.

c- Activités non réalisées à fin juin 2019

Une (1) activité est non réalisée. Il s'agit de :

- **Organisation d'un séminaire de formation pour les utilisateurs des données du nouveau TOFE**

Indicateur de l'activité : Nombre d'utilisateurs du nouveau TOFE formés

Cette activité programmée pour un montant de 7 772 625 FCFA, n'a pas connu de début d'exécution au cours du 1er semestre 2019. Cette situation est due à la non disponibilité des ressources financières.

2.3. Réforme de la Direction Générale du Budget et des Finances

2.3.1. Réforme de la Direction du Budget

L'évaluation de la performance de la mise en œuvre des réformes de la Direction du Budget (DB) a été faite par la méthode de la valeur acquise et par la méthode du taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

2.3.1.1. Evaluation de la performance (Tableau 1)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	COLLECTE DES DONNEES NECESSAIRES POUR L'EVALUATION					EVALUATION PAR LA VALEUR ACQUISE				
			Cible planifiée	Cible atteinte	Valeur planifiée (VP)	Coût réel (CR)	Durée totale planifiée (DTP)	VA	IPE	IPC	EDA	ECA
			2019	valeur de l'indicateur réalisée à fin juin 2019	(dotations)	(montant exécuté)	(mois)	VP* Cible atteinte/Cible planifiée	VA/VP	VA/CR	DTP/IPE	CTP(VP)/IPC
Mise en œuvre du budget-programme de l'Etat	M. AMAWUDA Kodzo Wolanyo, DGBF	Budget 2020 présenté et voté sous la forme programme	2	2	89 000 000	69 150 000	4	89 000 000	1,0	1,3	4	69 150 000
Elaboration du DPBEP	M. AMAWUDA Kodzo Wolanyo, DGBF	DPBEP adopté	1	1	11 091 500	11 091 500	4	11 091 500	1,0	1,0	4	11 091 500
TOTAL			3	3	100 091 500	80 241 500	6	100 091 500	1,0	1,2	6	80 241 500

2.3.1.2. Evaluation de l'efficacité (Tableau 2)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée	Cible atteinte	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%) / somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin 2019
Elaboration des rapports trimestriels d'exécution budgétaire	M. AMAWUDA Kodzo Wolanyo, DGBF	Nombre de rapports publiés	2	1	4	50	100
Mise en œuvre de la Nomenclature budgétaire de l'Etat (NBE)	M. AMAWUDA Kodzo Wolanyo, DGBF	NBE disponible avec tous les segments retenus dans la LOLF	2	1	2	46,7	100
TOTAL			4	2	6	48,4	100

a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, la Direction générale du budget et des finances (DGBF) a planifié 116 069 500 F CFA pour atteindre des résultats mesurés à travers trois (3) indicateurs prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

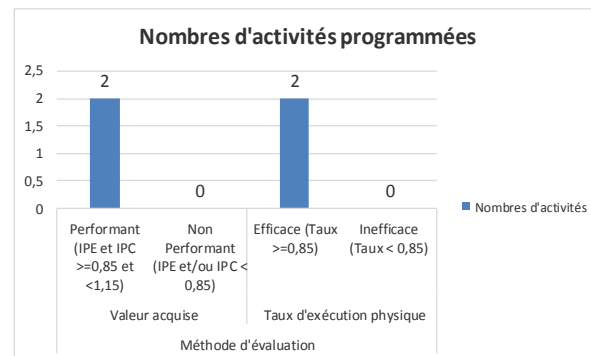
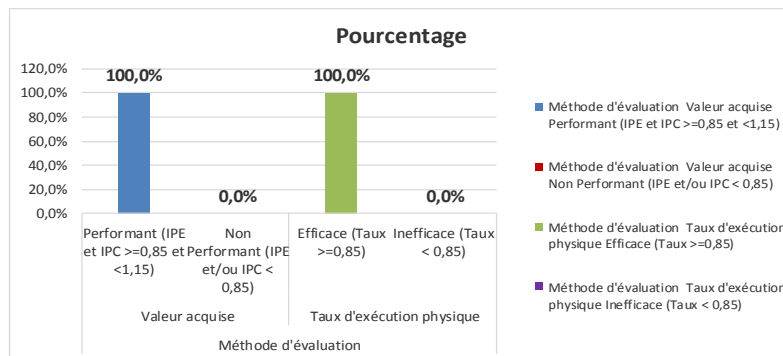
La valeur acquise des trois activités évaluées selon la méthode de la valeur acquise c'est-à-dire la valeur réelle des résultats atteints est de 116 069 500 F CFA. L'indice de performance sur l'échéancier (IPE) est de 1 et l'indice de performance sur les coûts (IPC) est de 1,2. L'estimation de la durée nécessaire pour achever les activités programmées (EDA) est de 6 mois. Enfin, l'estimation du coût pour achever la mise en œuvre des activités engagées est de 95 083 500 F CFA.

Au regard des différents résultats obtenus dans le tableau 1, il est à noter que le DGBF a mis en œuvre l'activité de réformes ayant un coût programmée pour le premier semestre 2019.

Par ailleurs, en ce qui concerne les activités dont les coûts n'ont pas pu être estimées, évaluées dans le tableau 2, le taux moyen d'exécution physique des activités est de 48,4% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%



En conclusion, la direction du budget a été performante dans la mise en œuvre des activités ayant un coût et efficace dans la réalisation des tâches pour celles dont les coûts n'ont pu être estimés programmées pour le premier semestre.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Mise en œuvre du budget-programme de l'Etat :** la mise en œuvre de cette activité est efficace et efficiente car l'IPE et l'IPC sont respectivement de 1 et 1,3. Le responsable de l'activité a été performant.
- **Mise en œuvre de la Nomenclature budgétaire de l'Etat (NBE) :** Le taux d'exécution physique de cette activité est de 46,7% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace mais, il n'a pas mis en œuvre les 46,7% des tâches programmées au premier semestre.
- **Elaboration du DPBEP :** la mise en œuvre de cette activité est efficace et efficiente car l'IPE et l'IPC sont de 1. Le responsable de l'activité a été performant.
- **Elaboration des rapports trimestriels d'exécution budgétaire :** Le taux d'exécution physique de cette activité est de 50% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace mais, il n'a pas mis en œuvre les 50% des tâches programmées au premier semestre.

2.3.1.3. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités de réformes programmées au titre du premier semestre sont au nombre de quatre (4). L'état d'exécution se présente comme suit :

a- Activités réalisées à fin juin 2019

Les activités réalisées sont au nombre de quatre (4). Il s'agit de :

- **Mise en œuvre du budget-programme de l'Etat**

Indicateur d'activité : Budget 2020 présenté et voté sous la forme programme

Cette activité a été réalisée selon la programmation du premier semestre PTBA 2019. En effet, pour le processus de passage du budget moyen de l'Etat au budget programme, tous les ministères et institutions ont reçu des formations et maîtrisent les principes de programmation et de budgétisation en AE/CP. L'exercice de déclinaison des investissements des tous les ministères et institutions a été réalisé pour le budget 2019. Par ailleurs, il y a eu une revue

qualité des budgets-programmes (DPPD et PAP) avec l'appui du FMI et des experts nationaux.

- **Mise en œuvre de la Nomenclature budgétaire de l'Etat (NBE)**

Indicateur d'activité : NBE disponible avec tous les segments retenus dans la LOLF

Cette activité a été réalisée selon la programmation du premier semestre PTBA 2019. En effet, tous les acteurs budgétaires ont été formés sur la nomenclature budgétaire de l'Etat et ont été instruits sur tous les segments obligatoires de la LOLF. Par ailleurs, pour le budget 2019, avec l'appui du FMI, tous les chapitres ont été codifiés suivant le segment fonctionnel qui constitue un point de la réforme budgétaire. La codification par programme sera faite au cours du deuxième semestre.

- **Elaboration du DPBEP**

Indicateur d'activité : DPBEP adopté

Les travaux consacrant l'élaboration du DPBEP 2020-2022 qui doit servir de référence à l'élaboration du projet de loi de finances 2020 ont été réalisés au cours du premier semestre. Le DPBEP après élaboration a été validé par le comité, puis transmis en conseil des ministres d'où il a adopté puis transmis à l'Assemblée nationale pour la tenue effective du débat d'orientation budgétaire en juillet.

- **Elaboration des rapports trimestriels d'exécution budgétaire**

Indicateur de l'activité : Nombre de rapports publiés

Pour le premier semestre 2019, la DGBF a élaboré et publié les rapports d'exécution budgétaire de décembre 2018 et mars 2019.

2.3.2. Réforme de la Direction des Finances

L'évaluation de la mise en œuvre des réformes la Direction des finances (DF) a été faite par la méthode du taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

2.3.2.1. Evaluation de l'efficacité

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	CIBLE PLANIFIÉE	CIBLE ATTEINTE	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%) / somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin 2019
Numérisation des dossiers-solde des agents publics affiliés au fichier solde du MEF	K. B. BAKPENA Directeur des finances	Nombre des dossiers-solde numérisé	6 972	0	4	45	100
Encadrement des habilitations pour les modifications des dossiers et des états de paye afin d'assurer l'intégrité des données	K. B. BAKPENA Directeur des finances	Habilitation hiérarchisée	1	0,50	6	50	100
Agir positivement sur les délais et la qualité des concertations entre les ministères sectoriels et leurs structures déconcentrées pour	K. B. BAKPENA Directeur des finances	Prévision et gestion des dépenses de personnel améliorées	1	0,50	5	50	100

améliorer la prévision et la gestion des dépenses de personnel							
TOTAL		6 974	1	6	48,3	100	

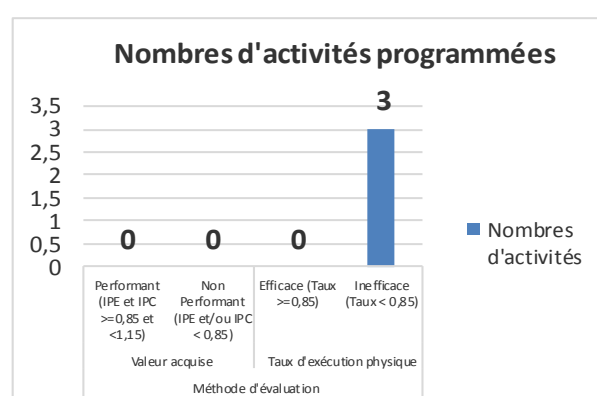
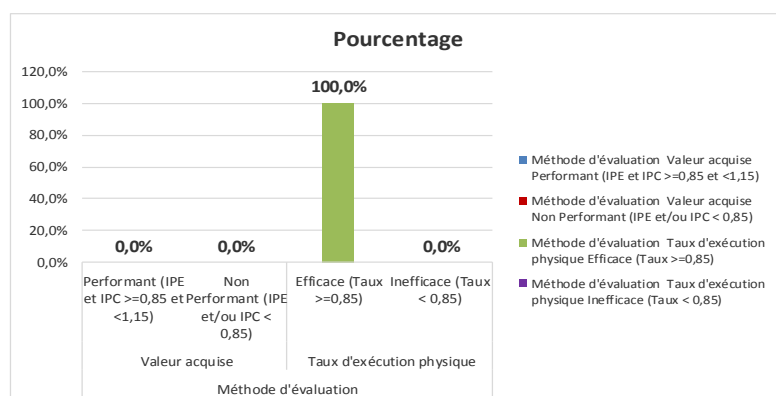
a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, la Direction des finances (DF) a planifié des activités pour atteindre des résultats mesurés à travers trois (3) indicateurs prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

L'évaluation de l'efficacité à travers le taux d'exécution physique, montre que le taux moyen d'exécution physique des activités est de 48,3% représentant 100,0% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%



En conclusion, la Direction des finances (DF) a été efficace dans la réalisation des tâches programmées au premier semestre.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Numérisation des dossiers-solde des agents publics affiliés au fichier solde du MEF** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 45% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 45% des tâches programmées au premier semestre.
- **Encadrement des habilitations pour les modifications des dossiers et des états de paye afin d'assurer l'intégrité des données** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 50% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin

2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 50% des tâches programmées au premier semestre.

- **Agir positivement sur les délais et la qualité des concertations entre les ministères sectoriels et leurs structures déconcentrées pour améliorer la prévision et la gestion des dépenses de personnel** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 50% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 50% des tâches programmées au premier semestre.

2.3.2.1. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités de réformes programmées au titre du premier semestre 2019 sont au nombre de trois (3). L'état d'exécution se présente comme suit :

a- Activités partiellement réalisées en 2018

Les activités réalisées sont au nombre de trois (3). Il s'agit de :

- **Numérisation des dossiers-solde des agents publics (traitement et mise en place du système de gestion)**

Indicateur de l'activité : Traitement des dossiers et mise en place du système de gestion

Au cours de ce semestre la Direction des finances a procédé à l'attribution des marchés concernant le câblage de la salle des dossiers-solde, l'acquisition du logiciel de gestion des documents puis du matériel devant permettre la mise en place du système de la GED mise en œuvre du projet. La salle des dossiers a été aménagée afin d'avoir un milieu sain et un bon conditionnement des documents.

- **Encadrement des habilitations pour les modifications des dossiers et des états de paye afin d'assurer l'intégrité des données**

Indicateur de l'activité : Habilitation hiérarchisée

Cette activité qui est un aspect important de l'exécution des opérations des dépenses de personnel se réalise avec autant d'attention de la hiérarchie au jour le jour pour assurer la fiabilité et l'intégrité des données relatives à la masse salariale. Néanmoins certaines informations de nature à suspendre ou à annuler des agents du fichier-solde tardent à arriver à la Direction de finances.

- **Agir positivement sur les délais et la qualité des concertations entre les ministères sectoriels et leurs structures déconcentrées pour améliorer la prévision et la gestion des dépenses de personnel**

Indicateur de l'activité : Prévision et gestion des dépenses de personnel améliorées

En matière de prévision et de gestion des dépenses de personnel, la Direction des finances a besoin d'informations fiables de la part des gestionnaires des ressources humaines des ministères et institutions de l'Etat. La Direction des finances bénéficie souvent des appuis de la Cellule de contrôle des effectifs et de la masse salariale (CCEMS). Toutes ces informations très utiles recueillies permettent d'assainir le fichier de la solde. C'est aussi le lieu de dire que cette activité n'est réalisée qu'à 50%, étant entendu que bien d'agents à charge de la gestion

du personnel dans les ministères ou institutions n'ont pas une formation en matière de gestion des ressources humaines pour tenir une statistique exhaustive des effectifs de leurs structures afin de renseigner régulièrement la CCMS. Toutefois, les actions répétées de sensibilisation de la CCEMS à l'endroit des DRH permettent d'enclencher la prise de conscience.

2.4. Réforme de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

L'évaluation de la performance de la mise en œuvre des réformes de la Direction Générale du trésor et de la comptabilité publiques (DGTCP) a été faite par la méthode de la valeur acquise et par la méthode du taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

2.4.1. Evaluation de la performance (Tableau 1)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	COLLECTE DES DONNEES NECESSAIRES POUR L'EVALUATION					EVALUATION PAR LA VALEUR ACQUISE				
			Cible planifiée	Cible atteinte	Valeur planifiée (VP)	Coût réel (CR)	Durée totale planifiée (DTP)	VA	IPE	IPC	EDA	ECA
			2019	valeur de l'indicateur réalisée à fin juin 2019	(dotations)	(montant exécuté)	(mois)	VP* Cible atteinte/Cible planifiée	VA/VP	VA/CR	DTP/IPE	CTP(VP)/IPC
Accroître le rythme des contrôles des postes comptables	SALLAH, Inspecteur Général du Trésor	Nombre de poste contrôlés	25	25	25 149 575	25 149 575	6	25 149 575	1,0	1,0	6	25 149 575
TOTAL			25	25	25 149 575	25 149 575	6	25 149 575	1,0	1,0	6	25 149 575

2.4.2. Evaluation de l'efficacité (Tableau 2)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée	Cible atteinte	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%)/somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin 2019
Prospecter de nouvelles recettes de services susceptibles d'être créés au niveau des ministères et institutions	Mme Edorh, Receveur Général de l'Etat (RGE)	Taux de mobilisation est accru	1	1	4	100	100
Soumettre les projets d'arrêtés de création des nouvelles recettes identifiées à l'approbation du MEF	Mme Edorh, Receveur Général de l'Etat (RGE)	Nombre d'arrêtés identifiés et soumis	12	5	6	42	100
Relire les arrêtés portant tarification de certaines prestations de service	Mme Edorh, Receveur Général de l'Etat (RGE)	Nombre d'arrêtés relus	14	14	6	100	100
Contrôler sur place et sur pièces les régies de recettes	Mme Edorh, Receveur Général de l'Etat (RGE)	Nombre de contrôles effectués	54	37	6	84,4	84,4
Faire l'interfaçage de STAR-UEMOA et SIGFiP	MM. OBOBI, Directeur de l'Informatique (DI)	Interfaçage effectif	1	0,05	6	5	5
Recenser les entreprises publiques	M. ATEKESSIM, Directeur des Opérations Monétaire et Financières (DOMoF)	Rapport produit et annexé au loi de finances	1	0,75	6	75	75
Inventorier tous les biens de l'Etat	M. KEGEH, Directeur de la Comptabilité des Matières (DCM)	Tous les biens de l'Etat sont inventoriés	1	1	6	100	100
TOTAL			84	58,8	6	72,3	83,1

a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique a planifié 25 149 575 F CFA pour atteindre des résultats mesurés à travers un (01) indicateur prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

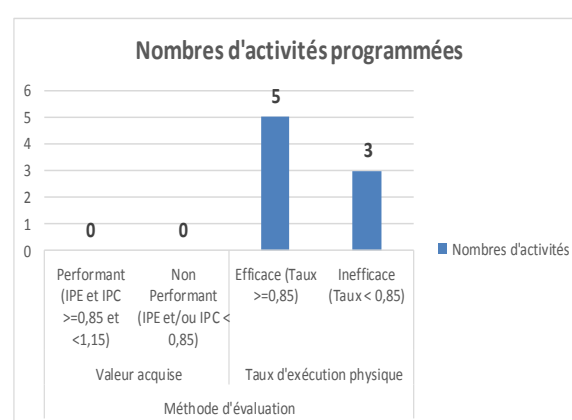
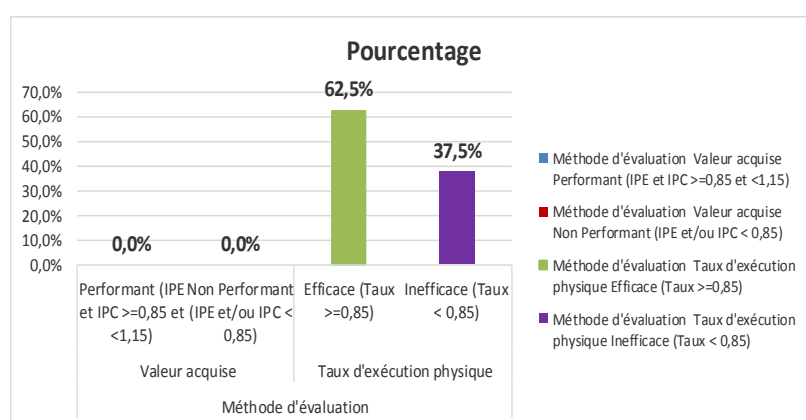
La valeur acquise de cet indicateur c'est-à-dire la valeur réelle des résultats atteints est de 25 149 575 F CFA. L'indice de performance sur l'échéancier (IPE) est de 1 et l'indice de performance sur les coûts (IPC) est de 1. L'estimation de la durée nécessaire pour achever les activités programmées (EDA) est de 6 mois. Enfin, l'estimation du coût pour achever la mise en œuvre des activités engagées est de 25 149 575 F CFA.

Au regard des différents résultats obtenus dans le tableau 1, il est à noter que la direction générale a mis en œuvre l'activité de réformes ayant un coût au premier semestre 2019.

Par ailleurs, en ce qui concerne les activités évaluées au taux d'exécution physique dans le tableau 2, le taux moyen d'exécution physique des activités est de 72,3% représentant 83,1% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	-	-	62,5%	37,5%



En conclusion, la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique a été performante dans la mise en œuvre de l'accroître le rythme des contrôles des postes comptables mais n'a pas été globalement efficace dans la réalisation des tâches pour les activités dont les coûts n'ont pu être estimées. Elle doit prendre des dispositions pour mettre en œuvre les trois activités de réformes qui ont été programmées pour être réalisées au premier semestre pour espérer atteindre l'efficacité à la fin de l'année.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Accroître le rythme des contrôles des postes comptables :** la mise en œuvre de l'activité a été efficace et efficiente car l'IPE et l'IPC sont de 1. Le responsable de l'activité a été performant.
- **Prospecter de nouvelles recettes de services susceptibles d'être créés au niveau des ministères et institutions :** le taux d'exécution physique de cette activité est de 100% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.
- **Soumettre les projets d'arrêtés de création des nouvelles recettes identifiées à l'approbation du MEF :** le taux d'exécution physique de cette activité est de 42% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a

été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 42% des tâches programmées au premier semestre.

- **Relire les arrêtés portant tarification de certaines prestations (recettes de service)** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 100% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.
- **Contrôler sur place et sur pièces les régies de recettes** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 84,4% représentant 84,4% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a pas mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.
- **Faire l'interfaçage de STAR-UEMOA et SIGFiP** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 5% représentant 5% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a pas mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.
- **Recenser les entreprises publiques** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 75% représentant 75% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a pas mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.
- **Inventorier tous les biens de l'Etat** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 100% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.

2.4.3. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités de réformes programmées au titre de l'année 2018 sont au nombre de huit (8). L'état d'exécution se présente comme suit :

a- Activités réalisées à fin juin 2019

Les activités réalisées sont au nombre de cinq (5). Il s'agit de :

- **Accroître le rythme des contrôles des postes comptables**

Indicateur d'activité : Nombre de poste contrôlés

Cette activité a été réalisée selon la programmation du PTBA 2019. L'IGT a contrôlé deux (02) Trésoreries, huit (08) Agences Comptables, vingt-deux (22) Paieries, quatre (04) Régies de Recettes et deux (02) projets de développement. Il faut noter que les deux projets contrôlés n'étaient pas inscrits au PTBA. Ils ont été conduits sur instruction du MEF.

- **Prospecter de nouvelles recettes de services susceptibles d'être créées au niveau des ministères et institutions**

Indicateur d'activité : Taux de mobilisation accru

La DGTCP a organisé des rencontres avec les délégations de différents ministères et institutions pour échanger sur les possibilités de déceler les nouvelles niches de recettes. Ces échanges ont permis d'identifier cent dix-sept (117) nouvelles recettes. Cette activité a permis

le déclenchement de la relecture de plusieurs arrêtés de création de nouvelles recettes et la tarification de certaines prestations.

- **Soumettre les projets d'arrêtés de création des nouvelles recettes identifiées à l'approbation du MEF**

Indicateur d'activité : Nombre d'arrêtés identifiés et soumis

Après les rencontres avec les ministères et Institutions, près de 12 arrêtés ont été identifiés et soumis à l'approbation du MEF. Cinq ont été signés dont, l'arrêté n° 99/MEF/SG/DGTCP/DCP/2019 portant création d'une régie de recette auprès du ministère des enseignements primaires et secondaires du 07/05/2019 ; l'arrêté n° 100/MEF/SG/DGTCP/DCP/2019 portant création d'une régie de recette auprès du ministère de l'enseignement technique, de la formation et de l'insertion professionnelles du 07/05/2019.

- **Relire les arrêtés portant tarification de certaines prestations (recettes de service) :**

Indicateur d'activité : Nombre d'arrêtés relus

Dans le cadre de la mobilisation de recettes de services plusieurs arrêtés portant tarification ont été relus. Sur 14 arrêtés relus, 13 ont été signés. Il s'agit entre autre de :

- arrêté n°90/MEF/SG/DGTCP/DCP/2019 portant tarification des recettes perçues par la direction du conditionnement et de la métrologie légale du ministère du commerce, de l'industrie, du développement du secteur privé et de la promotion de la consommation locale du 07/05/2019 ;
- arrêté n° 88/ MEF/SG/DGTCP/DCP/2019 portant tarification des recettes perçues par la direction de la télévision togolaise du ministère de la communication, des sports et de l'éducation à la citoyenneté et au civisme du 07/05/2019, ...

- **Inventorier tous les bien de l'Etat**

Indicateur d'activité : Tous les biens de l'Etat sont inventoriés

Il est à rappeler qu'un Directeur de la Comptabilité des Matières a été nommé en fin d'année 2018 ; un comité de recensement a été mis en place par arrêté N°207/MEF/SG/DGTCP/DCP2018, du 24 octobre 2018 portant création, attribution et composition du comité de recensement des biens mobiliers et immobiliers de l'Etat.

Cet arrêté crée au niveau de chaque ministère et Institution de la République des sous-comités présidés par les secrétaires généraux.

Au premier semestre 2019, tous les ministères et quelques Institutions de la République ont procédé au recensement de leurs patrimoines mobiliers et immobiliers. Les résultats des recensements sont centralisés à la Direction de la Comptabilité matières. Ces résultats sont en cours de traitement en vue de la production d'un rapport général.

Tous les ministères et certaines Institutions de la République ont désignés des acteurs qui sont des points focaux de la comptabilité matières. Ils seront chargés en attendant la nomination des comptables matières de constituer un relais pour la mise en œuvre de la réforme.

Il est important de signaler que les projets de textes d'application du décret n°2016-060/PR du 04/05/2016 portant règlement général sur la comptabilité des matières appartenant à l'Etat et aux autres organismes publics sont en cours d'élaboration.

b- Activités partiellement réalisées à fin juin 2019

Les activités partiellement réalisées sont au nombre de trois (3). Il s'agit de :

- **Contrôler sur place et sur pièces les régies de recettes**

Indicateur d'activité : Nombre de contrôles effectués

La DGTCP à travers Recette Générale de l'Etat a procédé à la vérification des régies de recettes pour s'assurer de :

- la bonne gestion des journaux à souche de recette;
- la bonne tenue des livres journaux;
- la bonne tenue de la caisse;
- le bon suivi du circuit de perception et du respect de la réglementation.

Les régies de recettes sont périodiquement contrôlées afin d'amener les régisseurs à bien exercer leur fonction conformément aux textes en vigueur en la matière. Au cours du premier semestre, trente-sept (37) régies sur cinquante-quatre (54) ont été contrôlées.

- **Faire l'interfaçage de STAR-UEMOA et SIGFiP**

Indicateur de l'activité : Interfaçage effectif

STAR-UEMOA étant effectif depuis 2018, il a été demandé à la DGTCP de procéder à son interfaçage avec SIGFiP. Pour la mise en œuvre de cette activité purement technique, la DGTCP a signé un contrat avec l'éditeur CMA à la fin du mois d'avril 2019 et payé une avance. Les contraintes de mise en œuvre de cette activité proviennent de l'éditeur.

- **Recenser les entreprises publiques**

Indicateur de l'activité : Rapport produit et annexé au loi de finances

Le recensement des entreprises publiques a été fait, le résultat de ce recensement est en cours de traitement à la Direction des Opérations Monétaires et Financières.

2.5. Réformes de la Direction de la Dette Publique et du Financement

2.5.1. Réforme de la Dette publique

L'évaluation de la performance de la mise en œuvre des réformes de la dette publique a été faite par la méthode de la valeur acquise et par la méthode du taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

2.5.1.1. Evaluation de la performance (Tableau 1)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	COLLECTE DES DONNEES NECESSAIRES POUR L'EVALUATION					EVALUATION PAR LA VALEUR ACQUISE				
			Cible planifiée à fin juin	Cible atteinte	Valeur planifiée (VP)	Coût réel (CR)	Durée totale planifiée (DTP)	VA	IPE	IPC	EDA	ECA
			2019	valeur de l'indicateur réalisée à fin juin 2019	(dotations)	(montant exécuté)	(mois)	VP* Cible atteinte/Cible planifiée	VA/VP	VA/CR	DTP/IPE	CTP(VP)/IPC
Faire l'analyse de viabilité de la dette publique	DATTI, Directeur	Rapport sur l'analyse de viabilité de la dette publique est disponible	1	1	6 200 000	6 200 000	6	6 200 000	1,0	1,0	6	6 200 000
TOTAL			1	1	6 200 000	6 200 000	6	6 200 000	0,1	0,1	6	6 200 000

2.5.1.2. Evaluation de l'efficacité (Tableau 2)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%) / somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin
Renforcement des capacités	DATTI, Directeur	Nombre de cadre formé	1	0	3	0	0
Elaboration de la stratégie annuelle d'endettement	DATTI, Directeur	Rapport sur la stratégie annuelle d'endettement disponible	1	0	2	0	0
Suivi des dettes rétrocédées et des dettes garanties par l'Etat	DATTI, Directeur	Rapport de suivi des dettes rétrocédées et garanties par l'Etat	1	1	1	100	100
Elaboration des différents rapports sur la dette publique	DATTI, Directeur	Rapports sur la dette disponible	1	0,75	6	75	100
TOTAL			4	1,75	6	43,8	50

a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, la direction de la dette publique et du financement volet dette publique a planifié 6 200 000 F CFA pour atteindre des résultats mesurés à travers un (1) indicateur prévus sur le premier semestre de l'année 2019.

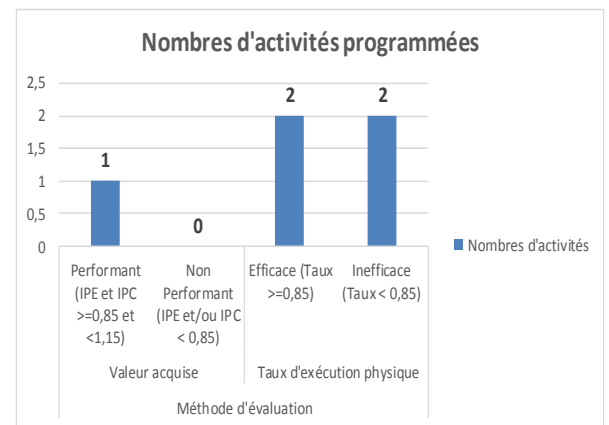
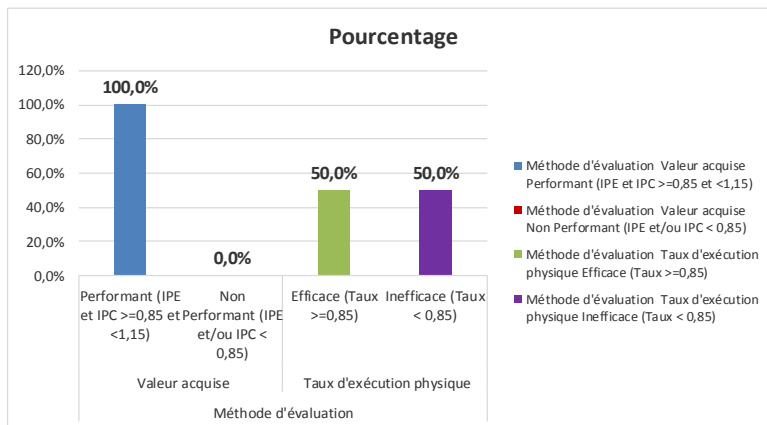
La valeur acquise de cet indicateur c'est-à-dire la valeur réelle des résultats atteints est de 6 200 000 F CFA. L'indice de performance sur l'échéancier (IPE) est de 1 et l'indice de performance sur les coûts (IPC) est de 1. L'estimation de la durée nécessaire pour achever les activités programmées (EDA) est de 6 mois. Enfin, l'estimation du coût pour achever la mise en œuvre des activités engagées est de 6 200 000 F CFA.

Au regard des différents résultats obtenus dans le tableau 1, il est à noter que la direction a mis en œuvre l'activité de réformes ayant un coût au premier semestre 2019.

Par ailleurs, l'évaluation de l'efficacité à travers le taux d'exécution physique, montre que le taux moyen d'exécution physique des activités est de 43,8% représentant 50,0% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	100,0%	0,0%	50,0%	50,0%



En conclusion, la mise en œuvre des réformes relatives à la dette publique a été performante concernant l'analyse de viabilité de la dette publique. Par contre, pour les activités évaluées au taux d'exécution physique, des dispositions doivent être prises pour permettre à la direction d'atteindre l'efficacité à la fin de l'année 2019.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Faire l'analyse de viabilité de la dette publique au moins deux fois par an :** la mise en œuvre de l'activité a été efficace et efficiente car l'IPE et l'IPC sont de 1. Le responsable de l'activité a été performant.
- **Renforcement des capacités :** Le taux d'exécution physique de cette activité est de 0% représentant 0% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 33,3% des tâches programmées au premier semestre.
- **Elaboration de la stratégie annuelle d'endettement :** Le taux d'exécution physique de cette activité est de 0% représentant 0% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 50% des tâches programmées au premier semestre.
- **Suivi des dettes rétrocedées et des dettes garanties par l'Etat :** Le taux d'exécution physique de cette activité est de 100% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.
- **Elaboration des différents rapports sur la dette publique :** Le taux d'exécution physique de cette activité est de 75% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 75% des tâches programmées au premier semestre.

2.5.1.3. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités de réformes programmées au titre du premier semestre de l'année 2019 sont au nombre de cinq (5). L'état d'exécution se présente comme suit :

a- Activités réalisées à fin juin 2019

Les activités réalisées sont au nombre de deux (2). Il s'agit de :

- **Faire l'analyse de viabilité de la dette publique au moins deux fois par an**
Indicateur de l'activité : Rapport sur l'analyse de viabilité disponible

La dette extérieure présente un risque modéré de surendettement. Tous les indicateurs sont en deçà des normes retenus dans le CVD. La dette totale n'est pas viable dans le cours terme compte tenu du poids élevé de la dette intérieure. La viabilité sera assurée à partir de 2022.

- **Suivi des dettes rétrocédées et des dettes garanties par l'Etat**

Indicateur de l'activité : Rapport de suivi des dettes rétrocédées et garanties par l'Etat

Le suivi se fait régulièrement afin d'éviter la double comptabilisation dans la dette du secteur public. Il permet également d'évaluer le risque global de surendettement du secteur public.

b- Activités partiellement réalisée à fin juin 2019

Les activités partiellement réalisées sont au nombre de trois (3). Il s'agit de :

- **Elaboration des différents rapports sur la dette publique**

Indicateur de l'activité : Rapports sur la dette disponible

Le bulletin statistique et le rapport analytique de la dette sont élaborés suivant les normes internationales et sont publiés sur le site www.togoreforme.com.

- **Renforcement des capacités**

Indicateur de l'activité : Nombre de cadre formé

- **Elaboration de la stratégie annuelle d'endettement**

Indicateur de l'activité : Rapport sur la stratégie annuelle d'endettement disponible

3. Renforcement du contrôle

Les réformes sur le renforcement du contrôle visent à réduire les risques liés à la gestion des finances publiques en mettant en place un système de contrôle efficace et conforme aux standards internationaux.

3.1. Réforme de l'Inspection Générale des Finances

L'évaluation de la mise en œuvre des réformes de l'Inspection générale des finances (IGF) a été faite par le taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

3.1.1. Evaluation de l'efficacité

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte à fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%)/somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin 2019
Renforcement des compétences des contrôleurs	IGF	Nombre d'heures de formation par contrôleur	1	1	1	100	100
Renforcement des capacités institutionnelles des organes de contrôle	IGF	Projets de textes adoptés par le gouvernement	1	0,50	6	50	100
Renforcement du système de contrôle interne dans les	IGF	Nombre de ministères dotés d'inspection	1	0,1	3	10	

ministères, institutions, établissements publics et sociétés d'Etat		des services					100
TOTAL			3	1,35	6	53,3	100

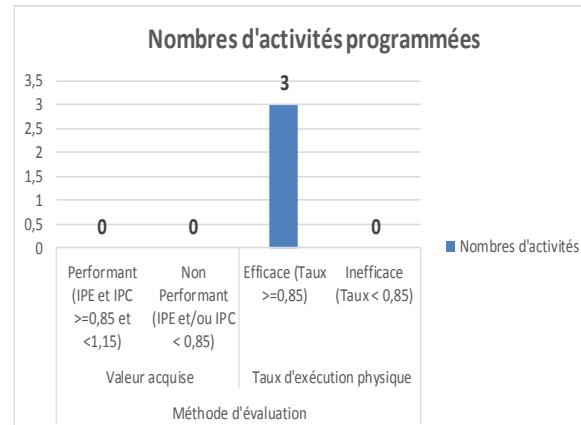
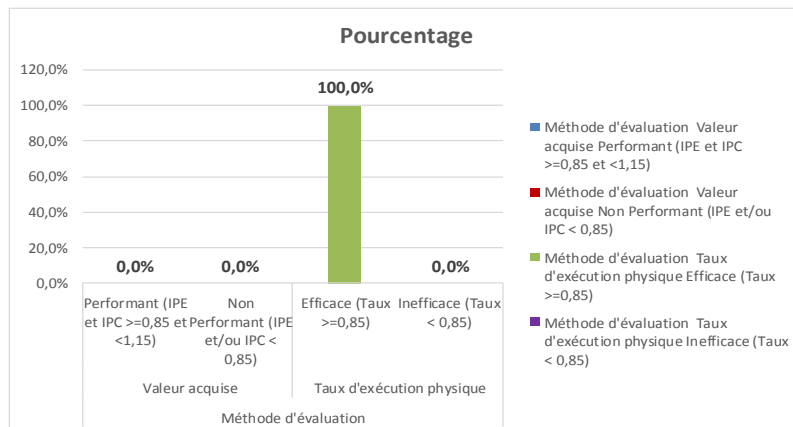
a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, l'Inspection Générale des Finances (IGF) a planifié des activités pour atteindre des résultats mesurés à travers trois (3) indicateurs prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

L'évaluation de l'efficacité à travers le taux d'exécution physique, montre que le taux moyen d'exécution physique des activités est de 53,3% représentant 100,0% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	-	-	100,0%	0,0%



En conclusion, l'Inspection générale des finances (IGF) a été efficace dans la mise en œuvre des activités de réformes programmées au premier semestre 2019.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Renforcement des compétences des contrôleurs :** le taux d'exécution physique de cette activité est de 100% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.

- **Renforcement des capacités institutionnelles des organes de contrôle** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 50% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 50% des tâches programmées au premier semestre.
- **Renforcement du système de contrôle interne dans les ministères, institutions, établissements publics et sociétés d'Etat** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 10% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 10% des tâches programmées au premier semestre.

3.1.2. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités de réformes programmées au titre du premier semestre 2019 sont au nombre de trois (3). L'état d'exécution de celles qui sont en cours de réalisation se présente comme suit :

a- Activités réalisées à fin juin 2019

Une (01) seule activité est partiellement réalisée. Il s'agit de :

- **Renforcement des compétences des contrôleurs**

Indicateur de l'activité : « Nombre d'heure de formation par personne et l'effectif des contrôleurs recrutés »

Dans le cadre du Projet d'Appui du Secteur de la Justice (PASJ) volet corps de contrôle, l'IGF a bénéficié d'un financement de l'Union Européenne pour le renforcement des compétences des contrôleurs. Il s'agit des formations en : audit d'attestation de performance, audit des investissements publics, audit des systèmes d'information de gestion, management d'une équipe de mission d'audit et audit de conformité.

Ces formations se sont déroulées dans le cadre de partage des compétences des organes de contrôles.

b- Activités partiellement réalisées à fin juin 2019

Les activités réalisées sont au nombre de deux (2). Il s'agit de :

- **Renforcement du système de contrôle interne dans les ministères, institutions, établissements publics et sociétés d'Etat**

Indicateur de l'activité : Nombre de cartographie réalisée.

Dans cette activité la tâche prévue pour le premier semestre est : la finalisation du projet de décret d'harmonisation de l'appellation des structures en charge de l'audit et de l'inspection.

Après l'élaboration de la stratégie de mise en place du contrôle interne dans les ministères, une note de demande d'harmonisation des appellations des structures d'inspection et d'audit, et un projet de lettre circulaire du MEF aux membres du gouvernement et aux présidents des institutions aux fins de l'installation effective des Inspections Générales des Ministères.

- **Renforcement des capacités institutionnelles des organes de contrôles**

Indicateur de l'activité : Projets de textes transmis au MEF et adoptés par le gouvernement

Dans cette activité les tâches prévues sont : suivi de l'adoption du projet des statuts particuliers des corps de contrôles administratifs, suivi de l'adoption du projet de décret

portant modalité de contrôle des opérations financières de l'Etat, suivi de l'adoption du projet du décret du cadre de concertation des organes de contrôle et suivi de l'adoption du projet du décret portant attribution, organisation et fonctionnement de l'IGF. Au cours du premier semestre 2019 le décret portant attribution, organisation et fonctionnement de l'IGF et le décret du cadre de concertation des organes de contrôle sont adoptés en conseil des ministres.

3.2. Réforme de l'Inspection Générale d'Etat

L'évaluation de la mise en œuvre des réformes de l'Inspection générale d'Etat (IGE) a été faite suivant la méthode du taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

3.2.1. Evaluation de l'efficacité

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte à fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%) / somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin 2019
Renforcement des compétences des contrôleurs	M. KOUGNIGBAN	Nombre d'heure moyen de formation reçu par contrôleur	17	17	6	100	100
Amélioration de cadre juridique et réglementaire de l'IGE	L'Inspecteur général d'Etat	Projets de textes adoptés	1	0,25	6	25	50
TOTAL			18	17,25	6	62,5	75,0

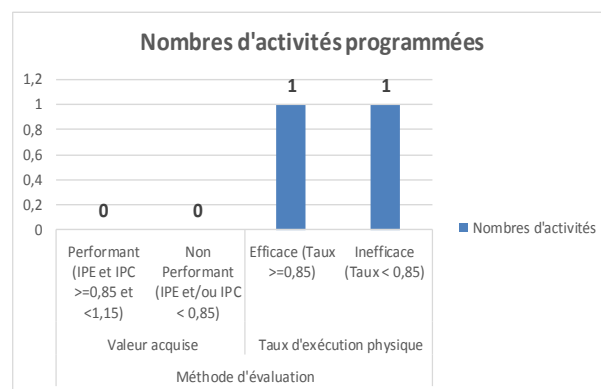
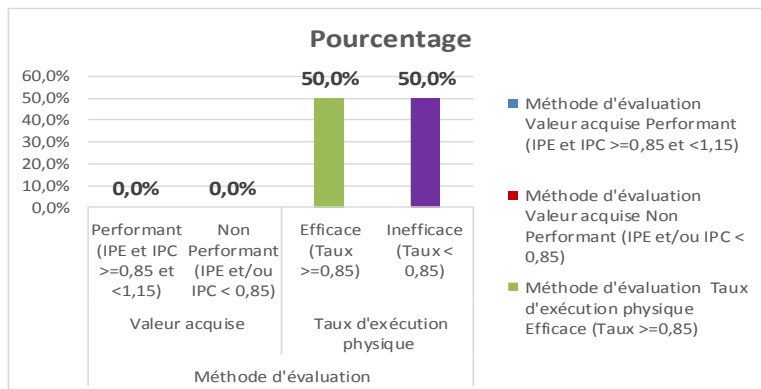
a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, l'inspection générale d'Etat (IGE) a planifié des activités pour atteindre des résultats mesurés à travers deux (2) indicateurs prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

L'évaluation de l'efficacité à travers le taux d'exécution physique, montre que le taux moyen d'exécution physique des activités est de 62,5% représentant 75,0% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	-	-	100,0%	0,0%



En conclusion l'Inspection Générale d'Etat n'a pas été efficace dans la mise en œuvre des activités de réformes programmées au premier semestre 2019.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Renforcement des compétences des contrôleurs** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 100% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.
- **Amélioration de cadre juridique et réglementaire de l'IGE** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 25% représentant 50% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a pas mis en œuvre les 50% des tâches programmées au premier semestre.

3.2.2. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités de réformes programmées au titre du premier semestre de l'année 2019 sont au nombre de deux (2). L'état d'exécution se présente comme suit :

a- Activités réalisées à fin juin 2019

Une seule (1) activité a été réalisée. Il s'agit de :

- **Renforcement des capacités institutionnelles des organes de contrôles**

Indicateur de l'activité : Nombre d'heure moyen de formation reçu par contrôleur

Toutes les formations prévues ont été exécutées. Les inspecteurs et vérificateur de l'IGE ont reçu en moyenne 17 heures de formation.

b- Activités partiellement réalisées à fin juin 2019

Une seule (1) activité a été partiellement réalisée. Il s'agit de :

- **Amélioration de cadre juridique et réglementaire de l'IGE**

Indicateur de l'activité : Nombre de projets de textes adoptés

Les projets de textes élaborés par la commission mise en place à cet effet et transmis au Secrétariat général de la Présence de la République par le Ministre de l'économie et des finances n'ont pas été adoptés.

1.1. Réforme de la Direction Nationale du Contrôle Financier

L'évaluation de la performance de la mise en œuvre des réformes de la Direction nationale du contrôle financier (DNCF) a été faite par la méthode de la valeur acquise et par la méthode du taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

3.3.1. Evaluation de la performance (Tableau 1)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	COLLECTE DES DONNEES NECESSAIRES POUR L'EVALUATION					EVALUATION PAR LA VALEUR ACQUISE				
			Cible planifiée	Cible atteinte	Valeur planifiée (VP)	Coût réel (CR)	Durée totale planifiée (DTP)	VA	IPE	IPC	EDA	ECA
			2019	valeur de l'indicateur réalisée à fin juin 2019	(dotations)	(montant exécuté)	(mois)	VP* Cible atteinte/Cible planifiée	VA/VP	VA/CR	DTP/IPE	CTP(VP)/IPC
Déploiement des contrôleurs financiers délégués	M. Kofi Agbenoxevi PANIAH, DNCF	Organisation d'une mission d'installation des contrôleurs financiers délégués	1	0	3 500 000	0	1	0	0	-	-	-
Renforcement des moyens de contrôle	M. Kofi Agbenoxevi PANIAH, DNCF	Matériels roulants acquis au profit des postes déconcentrés	1	0	255 000 000	0	1	0	0	-	-	-
TOTAL			2	0	258 500 000	0	1	0	0	-	-	-

3.3.2. Evaluation de l'efficacité (Tableau 2)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte à fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%)/somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin 2019
Adoption du décret portant statut particulier de contrôleurs financiers	M. Kofi Agbenoxevi PANIAH, DNCF	Décret portant statut particulier de contrôleurs financiers signé et disponible	1	0,4	6	40	40
Nomination des directeurs des services centraux de la DNCF et des contrôleurs financiers délégués	M. Kofi Agbenoxevi PANIAH, DNCF	Arrêté portant nomination des directeurs des services centraux de la DNCF et des contrôleurs financiers délégués signé et disponible	15	0,05	1	5	5
Elaboration et signature du projet d'arrêté portant organisation des directions centrales et des structures déconcentrées de la DNCF	M. Kofi Agbenoxevi PANIAH, DNCF	Arrêté portant organisation des directions centrales et des structures déconcentrées de la DNCF signé et disponible	1	0,15	2	15	15
TOTAL			17	0,55	6	20	20

a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

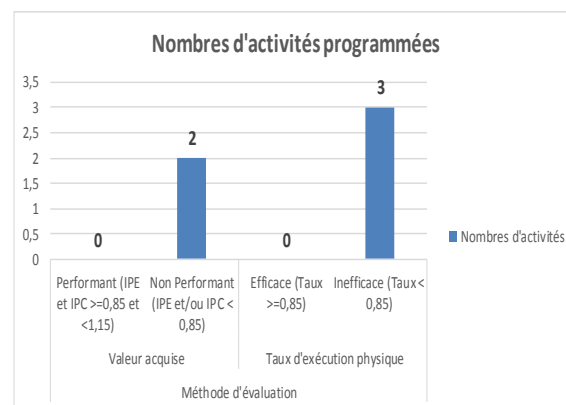
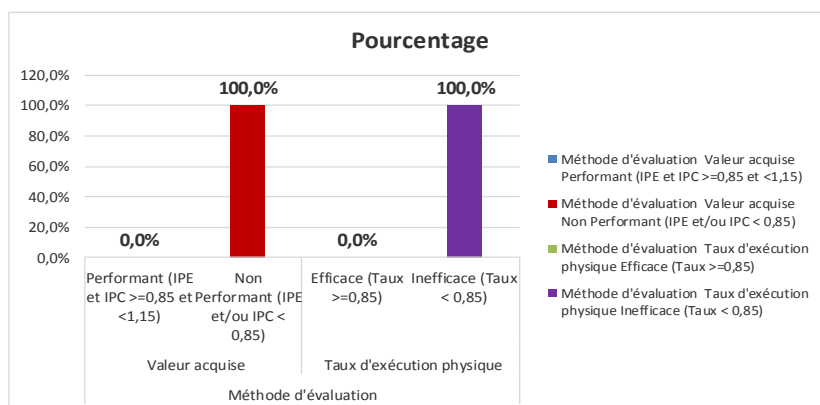
Selon le PTBA, la Direction nationale du contrôle financier a planifié 258 500 000 F CFA pour atteindre des résultats mesurés à travers deux (2) indicateur prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

La valeur acquies, l'indice de performance sur l'échéancier (IPE), l'indice de performance sur les coûts (IPC), l'estimation de la durée nécessaire pour achever les activités programmées (EDA) et l'estimation du coût pour achever la mise en œuvre des activités engagées n'ont pu être calculés par ce que les activités programmées n'ont pas été mis en œuvre.

Par ailleurs, en ce qui concerne les activités évaluées au taux d'exécution physique dans le tableau 2, le taux moyen d'exécution physique des activités est de 20% représentant 20% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%



En conclusion, la direction nationale du contrôle financier n'a pas été performante dans la mise en œuvre de l'activité de réformes ayant un coût ni efficace pour celle n'ayant pas de coût. Elle doit prendre des dispositions afin de rattraper le retard pour espérer atteindre ses objectifs à la fin de l'année.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Déploiement des contrôleurs financiers délégués** : la mise en œuvre de l'activité n'a pas été efficace car l'IPE est nul. L'IPC n'a pas été calculé car aucune dépense n'a été exécutée. Le responsable doit prendre des dispositions pour finir l'activité dans les délais.
- **Renforcement des moyens de contrôle** : la mise en œuvre de l'activité n'a pas été efficace car l'IPE est nul. L'IPC n'a pas été calculé car aucune dépense n'a été exécutée. Le responsable doit prendre des dispositions pour finir l'activité dans les délais.
- **Adoption du décret portant statut particulier de contrôleurs financiers** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 40% représentant 40% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.
- **Nomination des directeurs des services centraux de la DNCF et des contrôleurs financiers délégués** : Le taux d'exécution physique de cette activité est de 5% représentant 5% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a

pas été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.

- **Elaboration et signature du projet d'arrêté portant organisation des directions centrales et des structures déconcentrées de la DNCF** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 15% représentant 15% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.

3.3.3. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités de réformes programmées au titre du premier semestre 2019 sont au nombre de deux (5). L'état de mise en œuvre se présente comme suit :

a- Activités partiellement réalisées à fin juin 2019

Les activités partiellement réalisées sont au nombre de trois (3). Il s'agit de :

- **Adoption du décret portant statut particulier de contrôleurs financiers**

Indicateur de l'activité : décret adopté en conseil des ministres et disponible

Le projet de décret a été élaboré, validé et soumis à l'appréciation du MEF en vue de son adoption en conseil des ministres.

- **Nomination des directeurs des services centraux de la DNCF et des contrôleurs financiers délégués**

Indicateur de l'activité : arrêté de nomination des directeurs des services centraux et des contrôleurs financiers délégués signé par le MEF et disponible

Des propositions de nomination des directeurs ont été soumises à l'appréciation du MEF.

- **Elaboration et signature du projet d'arrêté portant organisation des directions centrales et des structures déconcentrées de la DNCF**

Indicateur de l'activité : projet de décret élaboré et signé par le MEF

Le projet d'arrêté portant organisation des directions centrales et des structures déconcentrées de la DNCF a été soumis à l'appréciation et signature du MEF.

b- Activités non réalisées à fin juin 2019

Les activités partiellement réalisées sont au nombre de deux (2). Il s'agit de :

- **Déploiement des contrôleurs financiers délégués**

Indicateur de l'activité : les contrôleurs financiers délégués installés dans chaque poste déconcentré, attestation de prise de service disponible

La réalisation de cette activité est conditionnée à la nomination des contrôleurs financiers délégués (CFD).

- **Renforcement des moyens de contrôle**

Indicateur de l'activité : matériel roulant acquis au profit des postes déconcentrés

La réalisation de cette activité est conditionnée également à la nomination des CFD et à l'obtention d'un financement.

1.2. Réforme de la Cour des Comptes

L'évaluation de la performance de la mise en œuvre des réformes de la Cour des comptes (CdC) a été faite par la méthode de la valeur acquise et par le taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

3.4.1. Evaluation de la performance (Tableau 1)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	COLLECTE DES DONNEES NECESSAIRES POUR L'EVALUATION					EVALUATION PAR LA VALEUR ACQUISE				
			Cible planifiée	Cible atteinte	Valeur planifiée (VP)	Coût réel (CR)	Durée totale planifiée (DTP)	VA	IPE	IPC	EDA	ECA
			2018	Valeur de l'indicateur réalisée en 2018	(dotations)	(montant exécuté)	(mois)	VP* Cible atteinte/Cible planifiée	VA/VP	VA/CR	DTP/IPE	CTP(VP)/IPC
Amélioration du cadre juridique de la Cour	PP Jean Koffi EDOH	Projets de lois organiques	2	2	7 584 000	7 584 000	6	7 584 000	1,0	1,0	6	7 584 000
TOTAL			2	2	7 584 000	7 584 000	6	7 584 000	1,0	1,0	6	7 584 000

3.4.2. Evaluation de l'efficacité (Tableau 2)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte à fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%)/somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin 2019
Evaluation des besoins et élaboration d'un plan stratégique de développement de la Cour des comptes	PP Jean Koffi EDOH	Ordonnance portant exécution du plan stratégique de développement	1	0,314	4	31,4	100
Renforcement de la visibilité des actions de la CdC	PP Jean Koffi EDOH	Rapports sur le renforcement de la visibilité des actions de la Cour	2	1	6	50	100
Renforcement des capacités et modernisation des activités de contrôle	PP Jean Koffi EDOH	Rapports de formation	3	1	6	30	69,2
TOTAL			6	2,314	6	37,1	89,7

a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, la cour des comptes a planifié 7 584 000 F CFA pour atteindre des résultats mesurés à travers un (01) indicateur prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

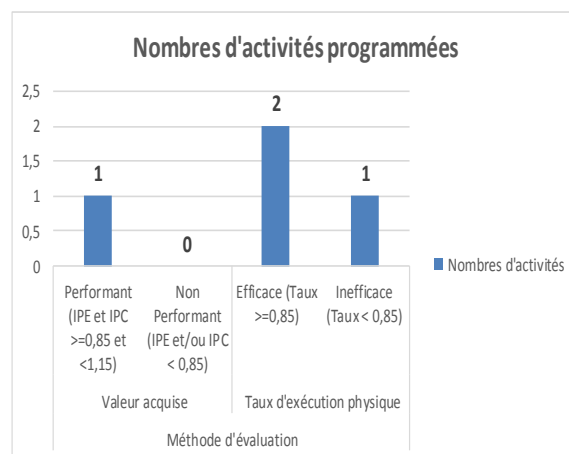
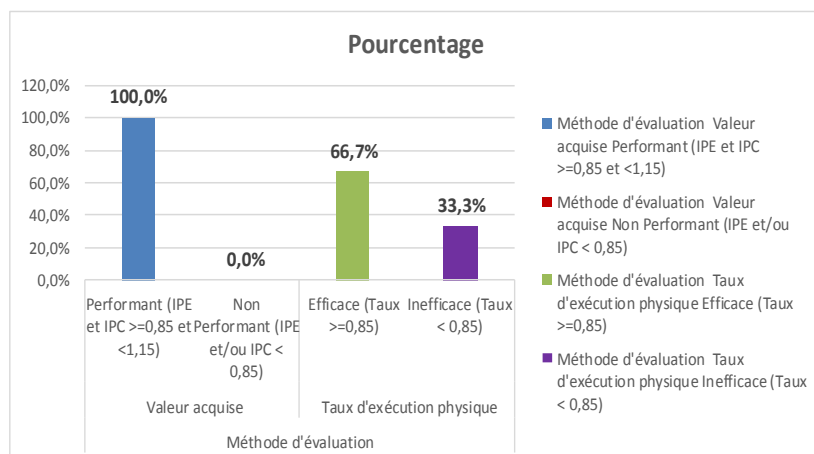
La valeur acquise de cet indicateur c'est-à-dire la valeur réelle des résultats atteints est de 7 584 000 F CFA. L'indice de performance sur l'échéancier (IPE) est de 1 et l'indice de performance sur les coûts (IPC) est de 1. L'estimation de la durée nécessaire pour achever les activités programmées (EDA) est de 6 mois. Enfin, l'estimation du coût pour achever la mise en œuvre des activités engagées est de 7 584 000 F CFA.

Au regard des différents résultats obtenus dans le tableau 1, il est à noter que le ministère a mis en œuvre l'activité de réformes ayant un coût au premier semestre 2019.

Par ailleurs, en ce qui concerne les activités évaluées au taux d'exécution physique dans le tableau 2, le taux moyen d'exécution physique des activités est de 37,1% représentant 89,7% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	100,0%	0,0%	66,7%	33,3%



En conclusion, la Cour des Comptes a été performante par rapport à l'amélioration du cadre juridique de la cour. Par contre, pour les activités évaluées au taux d'exécution physique, malgré l'atteinte de l'efficacité, des dispositions doivent être prises pour accélérer la réalisation du renforcement des capacités et modernisation des activités de contrôle.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Amélioration du cadre juridique de la Cour** : la mise en œuvre de cette activité a été efficace et efficiente car l'IPE et l'IPC sont de 1. Le responsable de l'activité a été performant.
- **Evaluation des besoins et élaboration d'un plan stratégique de développement de la Cour des comptes** : Le taux d'exécution physique de cette activité est de 31,4% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace car il a mis en œuvre les 31,4% des tâches programmées au premier semestre.
- **Renforcement de la visibilité des actions de la CdC** : Le taux d'exécution physique de cette activité est de 50% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace car il a mis en œuvre les 50% des tâches programmées au premier semestre.
- **Renforcement des capacités et modernisation des activités de contrôle** : Le taux d'exécution physique de cette activité est de 30% représentant 69,2% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 43,2% des tâches programmées au premier semestre.

3.4.3. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités de réformes programmées au titre du premier semestre 2019 sont au nombre de quatre (4). L'état d'exécution se présente comme suit.

a- Activités réalisées à fin juin 2019

Une (1) seule activité est réalisée. Il s'agit de :

- **Amélioration du cadre juridique de la Cour**

Indicateur de l'activité : Projets de lois organiques élaborés et transmis

La loi organique N°98-014 portant organisation et fonctionnement de la Cour des comptes et la loi organique 2009-03 portant statut des magistrats faisant l'objet de relecture, ont été entièrement relues, validées puis transmises au Ministère de l'économie et des finances pour

la suite du processus d'adoption. D'ores et déjà, il s'agit pour la CdC de continuer à faire le plaidoyer pour leur adoption et leur promulgation. Cette activité est exécutée grâce à l'appui financier de l'Union européenne, volet corps de contrôle du Projet d'appui au secteur de la justice (PASJ).

b- Activités partiellement réalisées à fin juin 2019

Les activités partiellement réalisées sont au nombre de trois (3). Il s'agit de :

- **Renforcement de la visibilité des actions de la CdC**

Indicateurs de l'activité : Ordonnance de mise en œuvre de la stratégie de communication élaborée et validée

Pour assurer une bonne visibilité de ses actions, la Cour a mis en œuvre deux activités.

D'abord, elle bénéficie du financement de l'UE à travers le PASJ pour la gestion du site www.courdescomptes.tg qui est un important outil du dispositif de promotion de la bonne gouvernance dévolue à la Cour des comptes.

Ensuite, dans le cadre de la mise en œuvre des actions retenues par l'Initiative de Développement de l'INTOSAĬ (IDI) en faveur des institutions supérieures de contrôle qui en sont membres, la CdC a entrepris l'élaboration d'une stratégie de communication et d'implication des parties prenantes. Depuis février 2019, cette stratégie est disponible. Il reste à procéder à sa vulgarisation.

- **Renforcement des capacités et modernisation des activités de contrôle**

Indicateur de l'activité : Rapports de formations

Sur les trois (03) formations prévues pour l'année 2019, celle programmée au premier semestre a été réalisée. Il s'agit de la formation au Benin des secrétaires qui a porté sur « les techniques d'archivage et de gestion documentaire ».

- **Evaluation des besoins et élaboration d'un plan stratégique de développement de la Cour des comptes**

Indicateur de l'activité : Ordonnance portant exécution du plan stratégique de développement

La CdC a bénéficié, l'année dernière, de l'accompagnement d'un expert de la Cour des comptes de France, dans l'élaboration de son plan stratégique de développement comprenant un plan de gestion prévisionnelle. Au travers d'une analyse objective et structurée du cadre institutionnel, juridique et organisationnel actuel de la Cour, du bilan des activités de la CdC depuis son installation, de l'évaluation des besoins en vue de l'élaboration du projet de plan stratégique de développement préalablement élaboré par l'équipe interne mise en place par la Cour et des entrevues avec les parties-prenantes internes à la Cour, l'expert a formulé un ensemble de recommandations dont la prise en compte devrait permettre à cette dernière de finaliser l'élaboration de son plan stratégique de développement.

Dans cette perspective, a eu lieu, du 3 au 7 juin 2019, un atelier national de planification stratégique de la Cour des comptes du Togo (CdC). Ont participé à cet atelier organisé conjointement par le Programme de partenariat accéléré pour l'Appui des pairs (PAP- APP) de l'IDI/CREFIAF et la CdC du Togo, les agents issus de toutes les catégories du personnel que compte la Cour. Au sortir de cet atelier, les axes stratégiques identifiés, étaient au centre des discussions qui ont permis de les rendre réalistes. Un atelier de validation du plan stratégique élaboré interviendra ultérieurement pour doter la Cour de son plan stratégique de développement d'ici à fin décembre 2019.

4. Informatisation des services

4.1. Réformes de la Cellule Informatique

L'évaluation de la performance de la mise en œuvre des réformes de la Cellule informatique (CI) a été faite par la méthode de la valeur acquise et par le taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

4.1.1. Evaluation de la performance (Tableau 1)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	COLLECTE DES DONNEES NECESSAIRES POUR L'EVALUATION					EVALUATION PAR LA VALEUR ACQUISE				
			Cible planifiée	Cible atteinte	Valeur planifiée (VP)	Coût réel (CR)	Durée totale planifiée (DTP)	VA	IPE	IPC	EDA	ECA
			2019	Valeur de l'indicateur réalisée à fin juin 2019	(dotations)	(montant exécuté)	(mois)	$VA=VP \times \frac{\text{cible atteinte}}{\text{cible planifiée}}$	$IPE = \frac{VA}{VP}$	$IPC = \frac{VA}{CR}$	$EDA = \frac{DT}{IPE}$	$ECA = \frac{VP}{IPC}$
Consolidation du Data Center pour le SIGFiP	AGBOKOU Dodzi, Responsable Cellule Informatique	l'opérationnalité du SIGFiP adapté	1	1	700 000 000	700 000 000	6	700 000 000	1	1	6	700 000 000
Interconnexion de six (6) ministères au SIGFiP	AGBOKOU Dodzi, Responsable Cellule Informatique	Nombre de ministères connectés	6	6	50 000 000	50 000 000	6	50 000 000	1	1	6	50 000 000
Formation du personnel informaticien en sécurité informatique	AGBOKOU Dodzi, Responsable Cellule Informatique	Nombre de personnel informaticien formé	5	5	3 600 000	3 600 000	6	3 600 000	1	1	6	3 600 000
TOTAL			12	12	753 600 000	753 600 000	6	753 600 000	1	1	6	753 600 000

4.1.2. Evaluation de l'efficacité (Tableau 2)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte à fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%)/somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin 2019
Formation des utilisateurs sur le SIGFiP adapté	AGBOKOU Dodzi, Responsable Cellule Informatique	Nombre de personne formé	2	2	4	100	100
TOTAL			2	2	4	100	100

a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, la cellule informatique a planifié 7 584 000 F CFA pour atteindre des résultats mesurés à travers trois (3) indicateurs prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

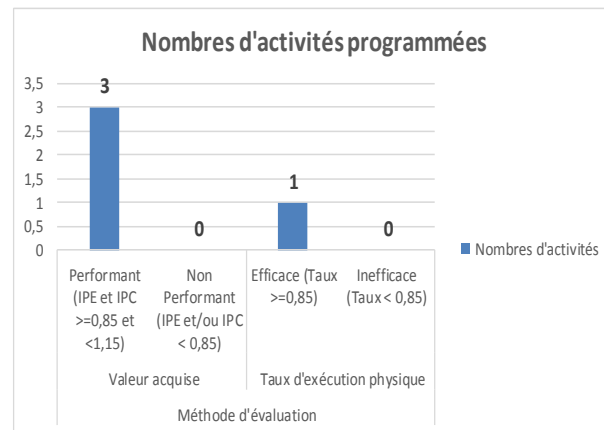
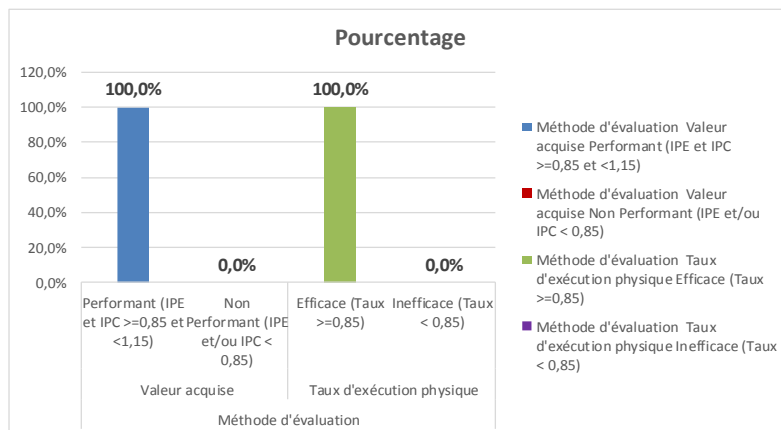
La valeur acquise de cet indicateur c'est-à-dire la valeur réelle des résultats atteints est de 7 584 000 F CFA. L'indice de performance sur l'échéancier (IPE) est de 1 et l'indice de performance sur les coûts (IPC) est de 1. L'estimation de la durée nécessaire pour achever les activités programmées (EDA) est de 6 mois. Enfin, l'estimation du coût pour achever la mise en œuvre des activités engagées est de 7 584 000 F CFA.

Au regard des différents résultats obtenus dans le tableau 1, il est à noter que la cellule a mis en œuvre l'activité de réformes ayant un coût au premier semestre 2019.

Par ailleurs, en ce qui concerne les activités évaluées au taux d'exécution physique dans le tableau 2, le taux moyen d'exécution physique des activités est de 100% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pondération	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%



En conclusion, la cellule informatique a été performante dans la mise en œuvre des activités ayant un coût et efficace pour celles dont les coûts n'ont pu être estimés.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Consolidation du Data Center pour le SIGFiP** : la mise en œuvre de l'activité a été efficace et efficiente car l'IPE et l'IPC sont de 1. Le responsable de l'activité a été performant.
- **Interconnexion de six (6) ministères au SIGFiP** : la mise en œuvre de l'activité a été efficace et efficiente car l'IPE et l'IPC sont de 1. Le responsable de l'activité a été performant.
- **Formation du personnel informaticien en sécurité informatique** : la mise en œuvre de l'activité a été efficace et efficiente car l'IPE et l'IPC sont de 1. Le responsable de l'activité a été performant.
- **Formation des utilisateurs sur le SIGFiP adapté** : Le taux d'exécution physique de l'activité est de 100% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.

4.1.3. Etat d'exécution des activités programmées

La programmation des activités de réforme au titre de premier semestre 2019 sont au nombre de quatre (4). L'état d'exécution de celles qui sont en cours de réalisation et non réalisées se présente comme suit :

a- Activités réalisées à fin juin 2019

Toutes les quatre (4) activités programmées ont été réalisées. Il s'agit de :

- **Consolidation du Datacenter du SIGFiP**

Indicateur de l'activité : l'opérationnalité du SIGFiP adapté

Le Data Center étant consolidé, la livraison des racks et serveurs et leur configuration est faite. La Cellule Informatique est à l'étape de la sécurisation des équipements dudit Data Center

- **Interconnexion de six (6) ministères au SIGFiP**

Indicateur de l'activité : le réseau SIGFiP est opérationnel dans les 06 ministères

Avec l'appui du projet PAMOCI, des ordinateurs, des imprimantes et scanners ont été livrés aux 06 ministères (Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de vie ; Ministère de l'Environnement et de Ressources Forestières ; Ministère des Actions Sociales, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation ; Ministère de la Fonction Publique ; Ministère de l'Economie Numérique ; Ministère des Mines et de l'Energie). La liaison entre la centrale et lesdits ministères est opérationnelle. Il ne reste que la configuration des ordinateurs qui a déjà démarré.

- **Formation du personnel informaticien en sécurité informatique**

Indicateur de l'activité : le personnel informaticien est bien formé en vue de la mise en œuvre du SIGFiP adapté

La formation du personnel informaticien s'est déroulée dans les mois d'Avril et Juin. Ce renforcement de capacité a permis aux informaticiens d'être au parfum des nouvelles mesures de sécurité informatique.

- **Formation des utilisateurs sur le SIGFiP adapté**

Indicateur de l'activité : Nombre de personne formé

Au premier semestre de l'année, la Cellule Informatique en collaboration avec la Cellule d'Administration du SIGFiP a pu définir le chronogramme de la formation et son contenu. Aussi, la finalisation et reproduction des documents ont été faites. Au total la Cellule se chargera de former 305 utilisateurs.

b. Activités Hors PTBA

- **Renouvellement de la licence VSAT**

Indicateur de l'activité : Disponibilité de la bande passante

Les trésoreries de l'intérieur du pays sont connectées à SIGFiP par une liaison VSAT. Le renouvellement de la licence auprès des fournisseurs va permettre de maintenir la disponibilité de la liaison. Ce renouvellement a une durée de 3 ans.

5. Marchés publics

Les réformes des marchés publics visent à garantir la transparence dans l'exécution des programmes et politiques publiques.

5.1. Réforme de la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics

L'évaluation de la performance de la mise en œuvre des réformes de la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) a été faite par la méthode de la valeur acquise et par la méthode du taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

5.1.1. Evaluation de la performance (Tableau 1)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	COLLECTE DES DONNEES NECESSAIRES POUR L'EVALUATION					EVALUATION PAR LA VALEUR ACQUISE				
			Cible planifiée	Cible atteinte	Valeur planifiée (VP)	Coût réel (CR)	Durée totale planifiée (DTP)	VA	IPE	IPC	EDA	ECA
			2019	Valeur de l'indicateur réalisée à fin juin 2019	(dotations)	(montant exécuté)	(mois)	VP* Cible atteinte/Cible planifiée	VA/VP	VA/CR	DTP/IPE	CTP(VP)/IPC
Renforcement du système d'information sur la passation des marchés publics	Rassidi SOUMAÏLA Directeur national du contrôle des marchés publics par intérim	Système d'information sur les marchés publics fiable	1	1	27 000 000	19 036 538	6	27 000 000	1,0	1,4	6	19 036 538
TOTAL			1	1	27 000 000	19 036 538	6	27 000 000	1,0	1,4	6	19 036 538

5.1.2. Evaluation de l'efficacité (Tableau 2)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée	Cible atteinte	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%) / somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin
Déconcentration de la Direction nationale du contrôle des marchés publics au niveau des différentes régions du pays	Rassidi SOUMAÏLA DN par intérim	Nombre de divisions régionales opérationnelles	1	0,5	6	100	100
Adoption du manuel d'élaboration des plans de passation des marchés et des plans d'engagement y compris les canevas	Rassidi SOUMAÏLA Directeur National par intérim	Manuel adopté	1	0,5	6	100	100
Contrôle du respect des plans de passation des marchés (PPM) par les autorités contractantes (AC)	Rassidi SOUMAÏLA DN par intérim	Rapport du suivi de l'exécution des PPM	1	1	6	100	100
Mise en œuvre du contrôle a posteriori des procédures de passation des marchés publics	Rassidi SOUMAÏLA DN par intérim	Guide de contrôle a posteriori élaboré	1	1	6	100	100
Poursuite de la constitution de bases de données ou de dossiers des marchés publics qui incluent notamment des informations sur les acquisitions, leur valeur et l'identité des soumissionnaires auxquels des marchés sont attribués. Les données sont exactes et complètes pour toutes les méthodes de passation de marchés de fournitures, de services et de travaux	Rassidi SOUMAÏLA Directeur National par intérim	Base des marchés attribués à jour et exhaustive	1	1	6	100	100
Respect du principe de mise à concurrence ouverte pour l'attribution de la majorité (au moins 80%) des marchés publics	Rassidi SOUMAÏLA Directeur National par intérim	Au moins 80% des marchés publics attribués par des procédures concurrentielles	1	0,87	6	87	87
Mise à la disposition en temps voulu du public des six (06) principaux éléments d'informations fiables sur les marchés passés par les services administratifs notamment : (1) le cadre juridique et réglementaire régissant la passation des marchés; (2) les plans de passation des marchés publics; (3) les opportunités de soumissions; (4) les marchés attribués y compris les gré à gré (objet, fournisseur et valeur) ; (5) les informations sur le règlement des plaintes relatives à la passation des marchés et (6) les statistiques annuelles de passation des marchés	Rassidi SOUMAÏLA Directeur national du contrôle des marchés publics par intérim	Textes et informations sur les marchés publics publiés	1	1	6	100	100
Amélioration du mécanisme de l'évaluation des offres	Rassidi SOUMAÏLA Directeur National par intérim	Mise en place d'un mécanisme de suivi du délai moyen d'évaluation des offres conforme aux délais réglementaires	1	1	6	100	100
TOTAL			8	8	6	98,4	98,4

a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, la DNCMP a planifié 27 000 000 F CFA pour atteindre des résultats mesurés à travers un (01) indicateur prévu pour le premier semestre de l'année 2019.

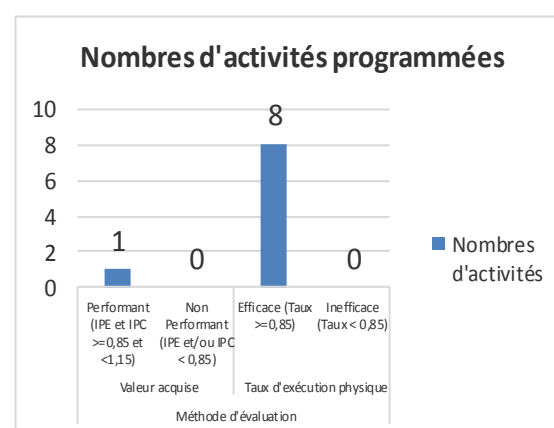
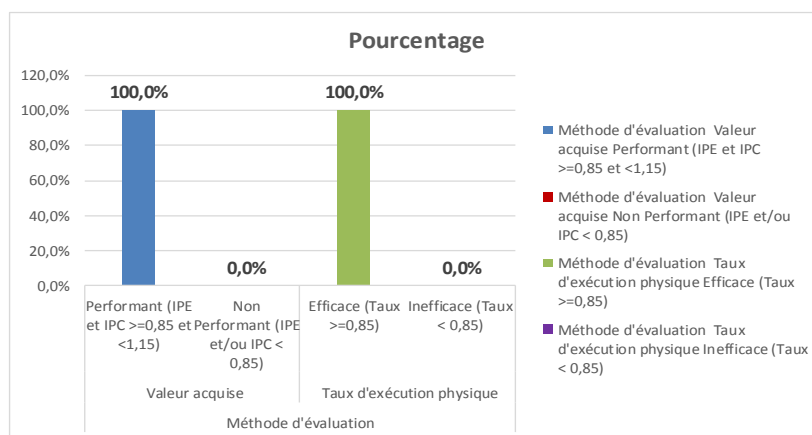
La valeur acquise de cet indicateur c'est-à-dire la valeur réelle des résultats atteints est de 27 000 000 F CFA. L'indice de performance sur l'échéancier (IPE) est de 1 et l'indice de performance sur les coûts (IPC) est de 1,4. L'estimation de la durée nécessaire pour achever les activités programmées (EDA) est de 6 mois. Enfin, l'estimation du coût pour achever la mise en œuvre des activités engagées est de 19 036 538 F CFA.

Au regard des différents résultats obtenus dans le tableau 1, il est à noter que la DNCMP a mis en œuvre l'activité de réforme ayant un coût au premier semestre 2019. L'écart entre la valeur planifiée (VP) et l'estimation du coût pour achever la mise en œuvre de l'activité engagée (ECA) est de 7 963 462 F CFA.

Par ailleurs, en ce qui concerne les activités dont les coûts n'ont pas été estimées, évaluées par le taux d'exécution physique dans le tableau 2, le taux moyen d'exécution physique des activités est de 98,4% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%



En conclusion, la direction nationale du contrôle des marchés publics a été performante et efficace dans la mise en œuvre de ses activités de réformes programmées au premier semestre 2019.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Renforcement du système d'information sur la passation des marchés publics :** la mise en œuvre de l'activité a été efficace et efficiente car l'IPE est de 1 et l'IPC est de 1,4. Le responsable de l'activité a été performant.
- **Déconcentration de la Direction nationale du contrôle des marchés publics au niveau des différentes régions du pays :** le taux d'exécution physique de l'activité est de 100% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable de l'activité a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.
- **Adoption du manuel d'élaboration des plans de passation des marchés et des plans d'engagement y compris les canevas :** le taux d'exécution physique de cette activité est de 50% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 50% des tâches programmées au premier semestre.
- **Contrôle du respect des plans de passation des marchés (PPM) par les autorités contractantes (AC) :** le taux d'exécution physique de cette activité est de 100% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.
- **Mise en œuvre du contrôle a posteriori des procédures de passation des marchés publics :** le taux d'exécution physique de cette activité est de 30% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 30% des tâches programmées au premier semestre.
- **Poursuite de la constitution de bases de données des marchés publics complètes pour toutes les méthodes de passation de marchés de fournitures, de services et de travaux :** Le taux d'exécution physique de cette activité est de 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace parce qu'il a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.
- **Respect du principe de mise à concurrence ouverte pour l'attribution de la majorité (au moins 80%) des marchés publics :** Le taux d'exécution physique de cette activité est de 87% représentant 87% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace mais n'a pas mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.
- **Mise à la disposition en temps voulu du public des informations fiables sur les marchés publics, notamment les textes réglementaires, les PPM et les informations sur les marchés passés :** Le taux d'exécution physique de cette activité est de 100% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace parce qu'il a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.
- **Amélioration du mécanisme de l'évaluation des offres :** Le taux d'exécution physique de cette activité est de 100% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace parce qu'il a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.

5.1.3. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités de réformes programmées au titre du premier semestre 2019 sont au nombre de neuf (09). L'état d'exécution se présente comme suit.

a- Activités réalisées à fin juin 2019

Les activités réalisées sont au nombre de (8). Il s'agit de :

- **Déconcentration de la Direction nationale du contrôle des marchés publics au niveau des différentes régions du pays**

Indicateur de l'activité : Nombre de divisions régionales opérationnelles

L'arrêté portant organisation et fonctionnement de la direction régionale des marchés publics a été signé. Le Démarrage des activités des divisions régionales des marchés publics des Plateaux et de la Kara est prévu pour le second semestre 2019.

- **Renforcement du système d'information sur la passation des marchés publics**

Indicateur de l'activité : Système d'information sur les marchés publics plus fiable

Pour garantir la fiabilité des informations sur les marchés passés, le système de saisie quotidienne des informations sur les marchés publics passés dans la base de données Excel comporte deux (02) niveaux de contrôle : d'abord un premier contrôle hebdomadaire et un second contrôle à la fin de chaque trimestre lors de la production des statistiques trimestrielles.

L'opérationnalisation du système intégré des marchés publics (SIGMAP) se poursuit par la formation des informaticiens administrateurs du système. Des sessions de formation à leur endroit ont eu lieu du 12 au 18 mai 2019 et du 07 au 13 juillet 2019 à Cotonou.

Quant à la mise en place des comités de gestion du SIGMAP, les textes y afférents sont élaborés et seront bientôt soumis pour signature.

- **Adoption du manuel d'élaboration des plans de passation des marchés et des plans d'engagement y compris les canevas**

Indicateur de l'activité : Manuel adopté

Le texte portant adoption du manuel est élaboré, mais n'est pas encore signé.

- **Contrôle du respect des plans de passation des marchés (PPM) par les autorités contractantes (AC)**

Indicateur de l'activité : Rapport de suivi de l'exécution des PPM

La DNCMP a effectué le suivi de l'exécution des PPM par les Autorités Contractantes (AC). Il en ressort que les programmations faites par les AC ne sont pas respectées dans l'exécution des PPM. En effet, des retards allant jusqu'à cent quarante (140) jours sont accusés dans l'initiation de certaines procédures et d'autres procédures n'ont pas encore démarré. Des lettres de relance ont été envoyées aux AC chargées des secteurs prioritaires du gouvernement (Agriculture, Eau, Santé, Education et infrastructures routières) sur l'état d'exécution de leurs PPM à fin juin 2019.

- **Mise en œuvre du contrôle a posteriori des procédures de passation des marchés publics**

Indicateur de l'activité : Guide de contrôle a posteriori élaboré

Dans le cadre de la mise en œuvre du contrôle a posteriori des outils de contrôle ont été élaborés, dont le guide, et les agents contrôleurs de la DNCMP ont été formés à l'utilisation de ces outils. Le contrôle proprement dit est programmé pour être fait au cours du second semestre.

- **Poursuite de la constitution de bases de données des marchés publics passés complètes pour toutes les méthodes de passation de marchés de fournitures, de services et de travaux**

Indicateur de l'activité : Base des marchés attribués à jour et exhaustive

Le mécanisme de saisie des informations sur les marchés publics passés a été renforcé. Tous les marchés approuvés qui sont soumis à l'immatriculation de la DNCMP sont saisis dans la base de données Excel au fur et à mesure, puis les informations saisies font l'objet d'un contrôle hebdomadaire ; ce qui permet de disposer d'une base exhaustive et à jour.

- **Mise à la disposition en temps voulu du public des informations fiables sur les marchés publics, notamment les textes réglementaires, les PPM et les informations sur les marchés passés**

Indicateur de l'activité : Textes et informations sur les marchés publics publiés

Les textes réglementaires, les avis généraux d'appel d'offres, les PPM et les avis d'attributions provisoires et définitives des marchés publics sont publiés sur le portail web de la DNCMP accessible à l'adresse www.dncmp-togo.tg et dans le journal des marchés publics (JMP) du Togo qui fait une parution hebdomadaire. La dernière parution du mois de juin est le numéro 417 (semaine du 24-30 juin 2019).

Les statistiques des marchés attribués sont également publiées sur le portail web de la DNCMP.

- **Amélioration du mécanisme de l'évaluation des offres**

Indicateur de l'activité : Mise en place d'un mécanisme de suivi du délai moyen d'évaluation des offres conforme aux délais réglementaires

Les délais d'évaluation des offres par les AC sont saisis par une équipe de la DNCMP dans une base Excel. L'analyse de ces données montre que le délai réglementaire d'évaluation des soumissions fixés à trente (30) jours calendaires au maximum est à ce jour rarement respecté. Des délais allant de trente-cinq (35) à cent cinquante (150) jours sont mis pour évaluer les offres.

La DNCMP relève systématiquement les cas de non-respect du délai réglementaire dans ses lettres réponses aux demandes d'avis de non objection des AC sur les rapports d'évaluation des offres et invite les membres des organes de gestion des marchés publics des AC à y remédier pour la célérité des procédures.

b- Activités partiellement réalisées à fin juin 2019

Une (1) seule activité a été partiellement réalisée. Il s'agit de :

- **Respect du principe de mise à concurrence ouverte pour l'attribution de la majorité des marchés publics**

Indicateur de l'activité : Au moins 80% des marchés publics attribués par des procédures concurrentielles

La DNCMP s'est activée à faire respecter, par les Autorités contractantes, le Code des marchés publics et délégations de service public qui fait de l'appel d'offres ouvert la règle et des procédures moins concurrentielles des dérogations soumises à son autorisation préalable. A fin juin 2019, plus de 70% des marchés publics ont été attribués par des procédures ouvertes en l'occurrence l'appel d'offres et l'appel à manifestations d'intérêt.

B- Evaluation de la performance des réformes dans les différents départements

1. Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat et de la Jeunesse

L'évaluation de la performance de la mise en œuvre des réformes du ministère du développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes a été faite par la méthode de la valeur acquise et par le taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

1.1. Evaluation de l'efficacité

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte à fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%)/somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin 2019
Formulation d'un projet de volontariat national orienté vers les entreprises nationales	M. AGODE Edem, Directeur des Opérations	Le document de projet de volontariat national orienté vers les entreprises nationales disponible	1	0,833	6	83,3	100
Mise en place d'un dispositif inclusif de micro assurance agricole et de mutuelle de santé	Coordonnateur PAIEJ-SP	Dispositif inclusif de micro assurance agricole et de mutuelle de santé opérationnel	1	0,60	5	60	100
TOTAL			2	1,48	6	71,7	100

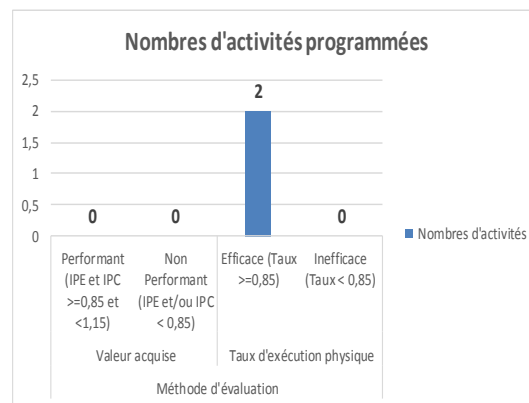
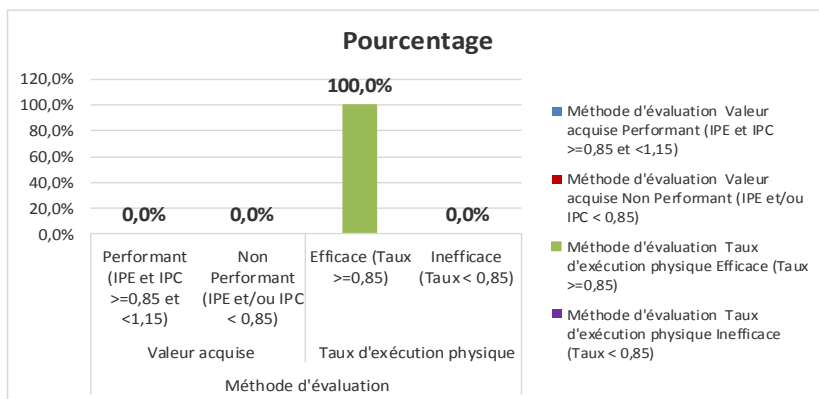
a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, le ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes a planifié des activités pour atteindre des résultats mesurés à travers deux (2) indicateurs prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

L'évaluation de l'efficacité à travers le taux d'exécution physique, montre que le taux moyen d'exécution physique des activités est de 71,7% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%



En conclusion, le ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes a été efficace dans la réalisation des tâches des activités programmées au premier semestre.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Formulation d'un projet de volontariat national orienté vers les entreprises nationales** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 83,3% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 83,3% des tâches programmées au premier semestre.
- **Mise en place d'un dispositif inclusif de micro assurance agricole et de mutuelle de santé** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 60% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 60% des tâches programmées au premier semestre.

1.3. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités de réformes programmées au titre du premier semestre l'année 2019 sont au nombre de deux (2). L'état de mise en œuvre se présente comme suit :

a- Activités partiellement réalisées à fin juin 2019

Les activités partiellement réalisées sont au nombre de deux (2). Il s'agit de :

- **Formulation d'un projet de volontariat national orienté vers les entreprises nationales**

Indicateur d'activité : Un document de projet de volontariat national orienté vers les entreprises nationales disponible

En effet le document de projet est élaboré et a connu une validation à l'interne par l'ANVT. Il reste la validation par l'ensemble des acteurs concernés par le dispositif.

- **Mise en place d'un dispositif inclusif de micro assurance agricole et de mutuelle de santé**

Indicateur de l'activité : Dispositif inclusif de micro assurance agricole et de mutuelle de santé opérationnel

Les études de faisabilité pour ces deux (02) instruments sont en cours. Leur validation va s'effectuer en septembre 2019 et la mise en œuvre des recommandations suivra.

2. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

L'évaluation de la performance de la mise en œuvre des réformes du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a été faite par le taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

2.1. Evaluation de l'efficacité

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte à fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%) / somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin 2019
Elaboration du projet de décret portant réglementation des établissements privés d'enseignement supérieur	JONDO, Directeur de l'enseignement supérieur	Projet de décret portant réglementation des établissements privés d'enseignement supérieur élaboré et adopté	1	0,80	6	80	100
Transposition de la directive n°02/2007/CM/UEMOA portant instauration d'une période unique de tenue du baccalauréat dans les Etats membres de l'Union	DJANEYE-BOUNDJOU Gbandi, Directeur général de l'Office du baccalauréat	Directive n°02/2007/CM/UEMOA est transposée dans l'ordonnancement national	1	1	4	100	100
Mise en œuvre du projet GALILEE (Un étudiant, un ordinateur) Phase 2	Prof. PALANGA, Conseiller technique du ministre	Ordinateurs réceptionnés et acquis par les étudiants	4 500	0	3	40	100
Harmonisation des curricula du BTS et de Licence des établissements privés d'enseignement supérieur	JONDO, Directeur de l'enseignement supérieur	Programme officiel de BTS et programme de licence élaboré	2	1,8	6	90	180
Elaboration de la politique nationale de la recherche	Directeur de la recherche scientifique et technique	Document de politique nationale de la recherche est validé	1	0,05	3	5	14,3
TOTAL			4 505	3,7	6	63	98,9

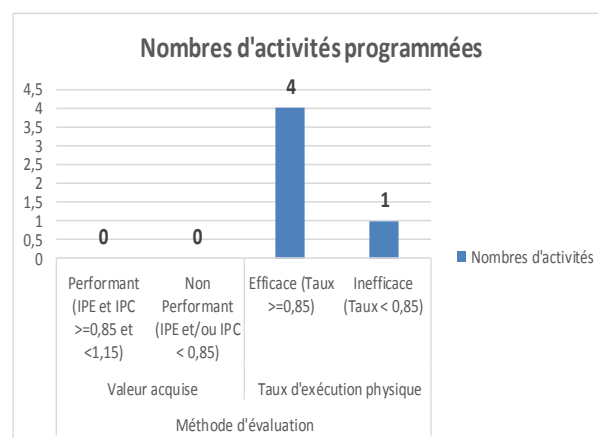
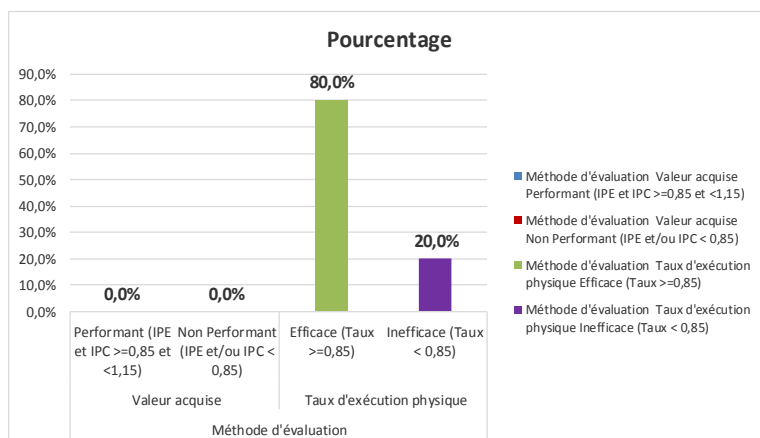
a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a planifié des activités pour atteindre des résultats mesurés à travers cinq (5) indicateurs prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

L'évaluation de l'efficacité à travers le taux d'exécution physique, montre que le taux moyen d'exécution physique des activités est de 63% représentant 98,9% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	-	-	80,0%	20,0%



En conclusion, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a été efficace dans la mise en œuvre de ses activités de réformes mais doit prendre des dispositions pour atteindre l'efficacité à la fin de l'année car le niveau d'exécution financière est nul au premier semestre 2019.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit

- **Elaboration du projet de décret portant réglementation des établissements privé d'enseignement supérieur** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 80% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 80% des tâches programmées au premier semestre.
- **Transposition de la directive n°02/2007/CM/UEMOA portant instauration d'une période unique de tenue du baccalauréat dans les Etats membres de l'Union** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 100% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.
- **Mise en œuvre du projet GALILEE (Un étudiant, un ordinateur) Phase 2** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 40% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 40% des tâches programmées au premier semestre.
- **Harmonisation des curricula du BTS et de Licence des établissements privés d'enseignement supérieur** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 90% représentant 180% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre au-delà 50% des tâches programmées au premier semestre.

- **Elaboration de la politique nationale de la recherche** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 5% représentant 14,3% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a pas mis en œuvre les 35% des tâches programmées au premier semestre

2.3. Etat d'exécution des activités programmées

La programmation des activités de réforme au titre du premier semestre 2019 sont au nombre de cinq (5). L'état d'exécution se présente comme suit :

a- Activités réalisées à fin juin 2019

Une (1) seule activité a été réalisée. Il s'agit de :

- **Transposition de la directive n°02/2007/CM/UEMOA portant instauration d'une période unique de tenue du baccalauréat dans les Etats membres de l'union**

Indicateur d'activité : Décret portant instauration d'une période unique de tenue du baccalauréat deuxième partie

Avec ce décret, le baccalauréat deuxième partie se déroulera au Togo entre le 18 et le 21 juin de chaque année conformément à la directive de l'UEMOA. Cette réforme vise à protéger et renforcer la crédibilité de l'examen et d'éviter les inscriptions multiples. Au cours du premier semestre, le MESR a mis en place une commission et a proposé un projet de décret qui a été transmis au Secrétariat général du gouvernement pour examen.

b- Activités partiellement réalisées à fin juin 2019

Les activités partiellement réalisées sont au nombre de quatre (4). Il s'agit de :

- **L'élaboration du projet de décret portant réglementation de l'enseignement supérieur privé**

Indicateur d'activité : Projet de décret portant réglementation des établissements d'enseignement supérieur privé élaboré

La mise en œuvre de cette réforme a commencé depuis 2018. Une commission a été mise en place. Cette dernière a eu plusieurs séances de travail. Le présent décret fixe les conditions de création, d'ouverture de filière, de formation et de diplomation, d'extension, de délocalisation, de mutation, d'organisation, de fonctionnement, et de fermeture des établissements privés d'enseignement supérieur. Au cours du premier semestre 2019, le premier draft du texte est disponible et en cours de relecture.

- **Mise en œuvre du projet GALILLE, phase 2**

Indicateur de l'activité : Ordinateurs réceptionnés

Après la mise en œuvre de la première phase du projet Galilée en 2018, la deuxième est prévu pour 2019 et consiste à étendre le projet aux établissements privé d'enseignement supérieur et aux enseignants. Au cours du premier semestre 2019, les démarches pour la mobilisation de la subvention de l'Etat et des partenaires se sont déroulées. On peut aussi noter des discussions avec les fournisseurs sur les types d'ordinateurs à commander et les stratégies à mettre en œuvre pour corriger les dysfonctionnements de la première phase.

- **Harmonisation des curricula du BTS et de Licence des établissements privés d'enseignement supérieur**

Indicateur de l'activité : Programmes (BTS et Licence) élaborés

Démarrée depuis 2017, cette activité s'est poursuivie en 2019. Le premier semestre a été consacré à la poursuite des travaux en commission et à la finalisation des programmes de formation. Une réunion a été organisée avec les membres du Conseil des établissements privés d'enseignement supérieur (CEPES). Les observations et recommandations formulées sont en train d'être prises en compte en vue de l'organisation d'un atelier national de validation et l'introduction des nouveaux programmes dans le système.

- **Elaboration de la politique nationale de la recherche**

Indicateur de l'activité : Document de politique élaboré et validé

Les activités pour l'élaboration de la politique nationale de la recherche se sont poursuivies en 2019. Une consultation régionale était prévu pour le compte du premier semestre avec l'appui financier du budget de l'Etat. A fin juin 2019, les procédures pour le décaissement des fonds n'avaient pas abouti. La consultation nationale démarrera dès la mise à disposition des fonds.

3. Ministère de la Fonction Publique, du Travail, de la Réforme Administrative et de la Protection Sociale

L'évaluation de la performance de la mise en œuvre des réformes du ministère de la fonction publique, du travail, de la réforme administrative et de la protection sociale a été faite par la méthode de la valeur acquise et par le taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

3.1. Evaluation de la performance

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	COLLECTE DES DONNEES NECESSAIRES POUR L'EVALUATION					EVALUATION PAR LA VALEUR ACQUISE				
			Cible planifiée	Cible atteinte	Valeur planifiée (VP)	Coût réel (CR)	Durée totale planifiée (DTP)	VA	IPE	IPC	EDA	ECA
			2019	Valeur de l'indicateur réalisée à fin juin 2019	(dotations)	(montant exécuté)	(mois)	VP* Cible atteinte/Cible planifiée	VA/VP	VA/CR	DTP/IPE	CTP(VP)/IPC
Actualisation des textes d'organisation du ministère	M. ASSIH Atissim, Secrétaire Général	Textes d'organisation du ministère signés et disponibles	1	1	6 197 000	6 000 000	1	6 197 000	1,0	1,03	1	6 000 000
Formation en élaboration de la Politique publique et budget programme	M. ASSIH Atissim, Secrétaire Général	Nombre de document validé	1	1	10 000 000	7 998 000	1	10 000 000	1,0	1,25	1	7 998 000
Recensement biométrique du personnel de l'Etat	M. ASSIH Atissim, Secrétaire Général	rapport de recensement disponible	1	1	315 100 899	315 100 899	2	315 100 899	1,0	1,0	2	315 100 899
TOTAL			3	3	331 297 899	329 098 899	4	315 297 899	1,0	1,01	4	329 098 899

3.2. Evaluation de l'efficacité (Tableau 2)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte à fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%)/somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin 2019
Elaboration de la politique nationale de l'emploi	M. Apédoh K. BATCHEY, Directeur Général de l'Emploi	Document de politique de l'emploi élaboré et validé	1	0,1	4	10	23,3
Validation de l'avant-projet de loi portant code du travail	Cabinet	Avant-projet de loi portant code du travail est validé	1	0,70	3	70	70
Révision de l'arrêté N°1464 sur les travaux dangereux interdits aux enfants	Mme KODA Galley Agbessi	Arrêté révisé signé disponible	1	0,3	2	30	100
TOTAL			3	1,1	6	36,7	64,4

a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, le ministère de la fonction publique, du travail, de la réforme administrative et de la protection sociale a planifié 331 297 899 F CFA pour atteindre des résultats mesurés à travers trois (3) indicateurs prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

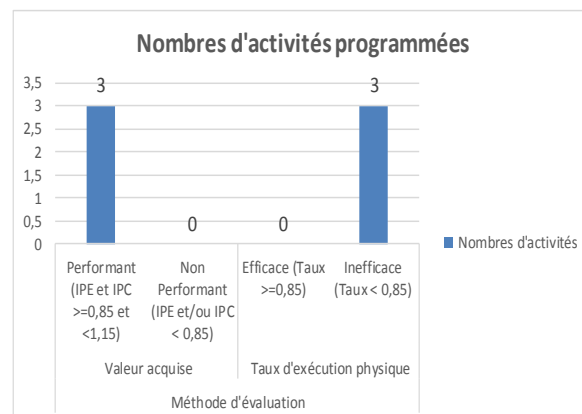
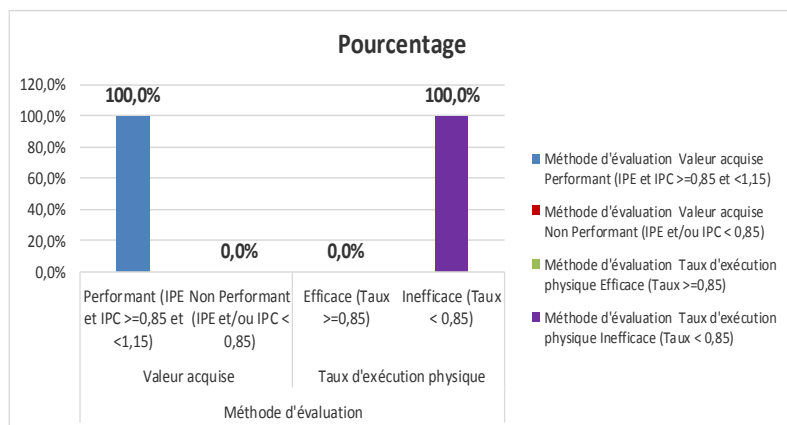
La valeur acquise de cet indicateur c'est-à-dire la valeur réelle des résultats atteints est de 331 297 899 F CFA. L'indice de performance sur l'échéancier (IPE) est de 1 et l'indice de performance sur les coûts (IPC) est de 1,01. L'estimation de la durée nécessaire pour achever les activités programmées (EDA) est de 4 mois. Enfin, l'estimation du coût pour achever la mise en œuvre des activités engagées est de 329 098 899 F CFA.

Au regard des différents résultats obtenus dans le tableau 1, il est à noter que le ministère a mis en œuvre l'activité de réformes ayant un coût au premier semestre 2019.

Par ailleurs, en ce qui concerne les activités évaluées au taux d'exécution physique dans le tableau 2, le taux moyen d'exécution physique des activités est de 36,7% représentant 64,4% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation de la performance

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%



En conclusion, le ministère de la fonction publique, du travail, de la réforme administrative et de la protection sociale a été performante dans la mise en œuvre des activités dont les coûts ont été estimés. Par contre, pour les activités évaluées au taux d'exécution physique, des dispositions doivent être prises pour lui permettre d'atteindre l'efficacité à la fin de l'année 2019.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Actualisation des textes d'organisation du ministère** : la mise en œuvre de l'activité a été efficace et efficiente car l'IPE et l'IPC sont respectivement de 1 et 1,03. Le responsable de l'activité a été performant.
- **Formation en élaboration de la Politique publique et budget programme** : la mise en œuvre de l'activité a été efficace et efficiente car l'IPE et l'IPC sont respectivement de 1 et 1,25. Le responsable de l'activité a été performant.
- **Recensement biométrique du personnel de l'Etat** : la mise en œuvre de l'activité a été efficace et efficiente car l'IPE et l'IPC sont de 1. Le responsable de l'activité a été performant.
- **Elaboration de la politique nationale de l'emploi** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 10% représentant 23,3% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a pas mis en œuvre les 42,9% des tâches programmées au premier semestre.
- **Validation de l'avant-projet de loi portant code du travail** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 70% représentant 70% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a pas mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.
- **Révision de l'arrêté N°1464 sur les travaux dangereux interdits aux enfants** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 30,0% représentant 37,5% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a pas mis en œuvre les 80,0% des tâches programmées au premier semestre.

3.2. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités de réformes programmées au titre du premier semestre 2019 sont au nombre de six (6). L'état d'exécution se présente comme suit :

a- Activités réalisées à fin juin 2019

Les activités réalisées sont au nombre de trois (3). Il s'agit de :

- **Actualisation des textes d'organisation du ministère**

Indicateur d'activité : Textes d'organisation du ministère signés et disponibles

Cette activité a été réalisée selon la programmation du PTBA 2019. Les textes d'organisation du ministère ont été actualisés au cours d'une retraite à l'hôtel St Georges à Tsévié.

- **Formation en élaboration de la Politique publique et budget programme**

Indicateur d'activité : Nombre de document validé

Les agents de la fonction publique ont été formés et ont élaboré la politique publique et budget 2019 du ministère de la fonction publique du travail, de la réforme administrative et de la protection sociale.

- **Recensement biométrique du personnel de l'Etat**

Indicateur d'activité : rapport de recensement disponible

Pour le recensement biométrique du personnel de l'Etat, un consultant a été recruté et le personnel recenser sur toute l'étendue du territoire de février en mars 2019.

b- Activités partiellement réalisées à fin juin 2019

Les activités partiellement réalisées sont au nombre de trois (3). Il s'agit de :

- **Elaboration de la politique nationale de l'emploi**

Indicateur d'activité : Le document de politique de l'emploi élaboré et validé

Seuls les termes de référence de cette activité ont été réalisés. Le financement du bailleur tarde la réalisation effective des tâches programmées.

- **Validation de l'avant-projet de loi portant code du travail**

Indicateur d'activité : L'avant-projet de loi portant code du travail est validé

L'avant-projet du code du travail a été élaboré et transmis aux acteurs concernés pour lecture. Il reste sa validation en atelier.

- **Révision de l'arrêté N°1464 sur les travaux dangereux interdits aux des enfants**

Indicateur d'activité : L'arrêté révisé signé disponible

La révision de l'arrêté N° 1464 sur les travaux dangereux a été couplée à l'activité sur la reformulation du plan national de lutte contre les pires formes du travail des enfants. Un consultant a été recruté pour les deux activités. Il y aura la validation des deux textes en atelier suivi du plaidoyer pour leur signature.

4. Ministère des Postes, de l'Economie Numérique et des Innovation Technologiques

L'évaluation de la performance de la mise en œuvre des réformes du ministère des postes, de l'économie numérique et des innovations technologiques a été faite par le taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées

4.2. Evaluation de l'efficacité

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte à fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%)/somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin 2019
Opérationnalisation de l'autorité de régulation des communications électroniques (ARCEP)	M. Ali-Kpohou/CP-WARCIP	ARCEP opérationnelle	1	0,94	6	94	100
Opérationnalisation du fond de souveraineté numérique	M. KASSIME/SG	Fonds de souveraineté numérique opérationnel	1	0,667	6	66,7	100
Elaboration et vote de la loi sur la protection des données à caractères personnel	M. KASSIME/SG	La loi sur la protection des données à caractères personnel votée	1	0,903	6	90,3	94,1
Poursuite du processus de la Construction du carier hôtel	M. Ali-Kpohou/CP-WARCIP	Carrier hôtel construit et opérationnel	1	0,366	6	36,6	100
Création et mise en œuvre la messagerie professionnelle de l'administration publique	M. GALEY/CP	comptes créés comptes opérationnels	1	0,5	6	50	100
Création et mise en œuvre du Tech Hub	M. TCHAMDJA/CP	Nombre de jeunes accompagnés	1	0,475	6	47,5	100
Déploiement de l'ENT (Environnement Numérique de Travail) dans les lycées publics d'enseignement technique notamment les CRETFP	M. AYIBOR/CP-ENT	Nombre de CRETFP disposant de l'ENT	1	0	6	0	0
Poursuite du processus devant aboutir à l'ouverture du capital de TOGOCOM au secteur privé	M. KASSIME/SG	Nombre d'actionnaires privés au capital social du TOGOCOM	1	1	6	100	100
TOTAL			8	4,85	6	60,6	86,8

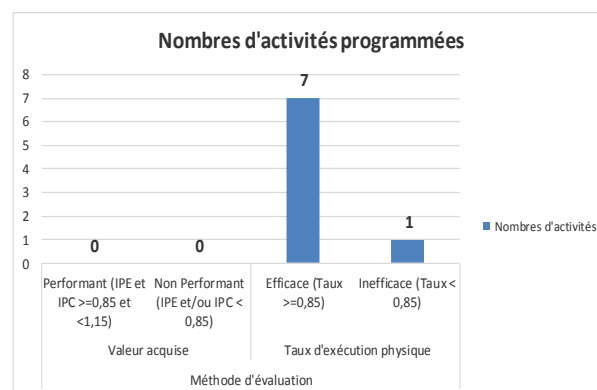
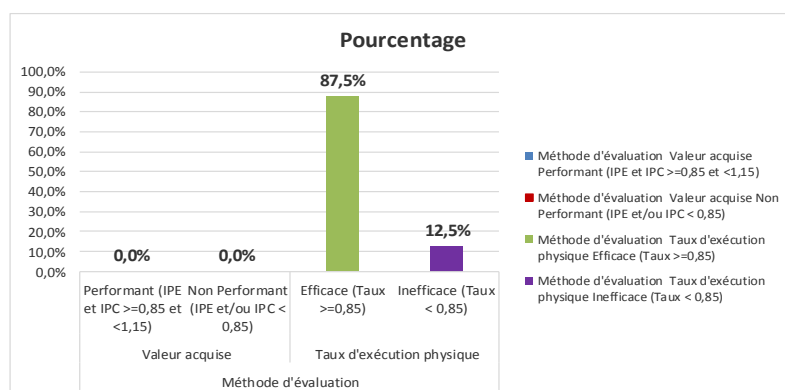
a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, le ministère des postes, de l'économie numérique et des innovations technologiques a planifié des activités pour atteindre des résultats mesurés à travers huit (8) indicateurs prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

L'évaluation de l'efficacité à travers le taux d'exécution physique, montre que le taux moyen d'exécution physique des activités est de 60,6% représentant 86,8% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	-	-	87,5%	12,5%



En conclusion, le ministère des postes, de l'économie numérique et des innovations technologiques a été efficace dans la mise en œuvre des activités de réformes programmées au premier semestre 2019. Il doit néanmoins prendre des mesures urgentes pour accélérer la mise en œuvre du déploiement de l'ENT (Environnement Numérique de Travail) dans les lycées publics d'enseignement technique notamment les CRETFP au second semestre de l'année 2019.

b- Evaluation de la mise en œuvre des réformes par activité

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Opérationnalisation de l'autorité de régulation des communications électroniques (ARCEP) :** le taux d'exécution physique de cette activité est de 94% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 94% des tâches programmées au premier semestre.
- **Opérationnalisation du fond de souveraineté numérique :** le taux d'exécution physique de cette activité est de 66,7% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 66,7% des tâches programmées au premier semestre.
- **Elaboration et vote de la loi sur la protection des données à caractères personnel :** le taux d'exécution physique de cette activité est de 90,3% représentant 94,1% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace, mais n'a pas mis en œuvre les 96,0% des tâches programmées au premier semestre.
- **Poursuite du processus de la Construction du carier hôtel :** le taux d'exécution physique de cette activité est de 36,6% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 36,6% des tâches programmées au premier semestre.

- **Création et mise en œuvre la messagerie professionnelle de l'administration publique** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 50% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 50% des tâches programmées au premier semestre.
- **Création et mise en œuvre du Tech Hub** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 45,7% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 45,7% des tâches programmées au premier semestre.
- **Déploiement de l'ENT (Environnement Numérique de Travail) dans les lycées publics d'enseignement technique notamment les CRETFP** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 0% représentant 0% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 48% des tâches programmées au premier semestre.
- **Poursuite du processus devant aboutir à l'ouverture du capital de TOGOCOM au secteur privé** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 100% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.

4.3. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités de réformes programmées au titre de l'année 2018 sont au nombre de huit (8). L'état d'exécution se présente comme suit :

a- Activités réalisées en 2018

Une (1) seule activité a été réalisée. Il s'agit de :

- **Poursuite du processus devant aboutir à l'ouverture du capital de TOGOCOM**

Indicateur d'activité : Appel d'offre international publié

Cette activité a été réalisée selon la programmation du PTBA 2019. L'avis à manifestation d'intérêt et le dossier d'appel d'offre international pour la sélection d'un opérateur privé ont été élaborés et publiés.

b- Activités partiellement réalisées en 2018

Les activités partiellement réalisées sont au nombre de six (6). Il s'agit de :

- **Opérationnalisation de l'autorité de régulation des communications électroniques (ARCEP)**

Indicateur d'activité : ARCEP opérationnelle

L'activité est partiellement réalisée. La sélection du cabinet pour recruter le Directeur Général a été faite. Le processus de recrutement a abouti, il ne reste que la nomination du Directeur Général.

- **Opérationnalisation du fonds de souveraineté numérique par un décret**

Indicateur de l'activité : Fonds de souveraineté numérique opérationnel

Le projet de décret a été élaboré et transmis au secrétariat général du Gouvernement. Il ne reste que l'adoption du décret en Conseil de ministres et sa diffusion.

- **Elaboration et vote de la loi sur la protection des données à caractères personnel**

Indicateur de l'activité : loi sur la protection des données à caractères personnel votée

Le projet de loi a été transmis au secrétariat général du Gouvernement et examiné en Conseil de ministres. Il ne reste que le vote au Parlement suivie de sa promulgation.

- **Poursuite du processus de la Construction du carier hôtel**

Indicateur de l'activité : Carrier hôtel construit

L'attribution et la signature du contrat relatif à ce projet ont été réalisées suite à l'approbation de la sélection par l'organe de contrôle. Les travaux de construction sont en cours.

- **Création et mise en œuvre la messagerie professionnelle de l'administration publique**

Indicateur de l'activité : comptes créés et opérationnels

Les comptes sont en cours de création.

- **Création et mise en œuvre le tech Hub**

Indicateur de l'activité : Tech Hub créé et opérationnel

Les travaux de réhabilitation du bâtiment sont en cours et une partie des équipements ont été acquis.

c- Activités non réalisées à fin juin 2019

Une seule (1) activité a été non réalisée. Il s'agit de :

- **Déploiement de l'ENT (Environnement Numérique de Travail) dans les lycées publics d'enseignement technique notamment les CRETFP**

Indicateur d'activité : Nombre de CRETFP disposant de l'ENT

Le budget alloué à cette activité n'était pas suffisant. Il a fallu négocier un budget complémentaire avec le Ministère en charge de l'enseignement technique qui est le bénéficiaire direct du projet. Les dossiers relatifs aux travaux de réhabilitation sont en cours de préparation suite à l'accord trouvé avec le ministère en charge de l'enseignement technique.

5. Ministère des Infrastructures et des Transports

L'évaluation de la performance de la mise en œuvre des réformes du ministère des infrastructures et des transports a été faite par la méthode de la valeur acquise. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

5.1. Evaluation de la performance (Tableau 1)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	COLLECTE DES DONNEES NECESSAIRES POUR L'EVALUATION					EVALUATION PAR LA VALEUR ACQUISE				
			Cible planifiée	Cible atteinte	Valeur planifiée (VP)	Coût réel (CR)	Durée totale planifiée (DTP)	VA	IPE	IPC	EDA	ECA
			2019	Valeur de l'indicateur réalisée à fin juin 2019	(dotations)	(montant exécuté)	(mois)	VP* Cible atteinte/Cible planifiée	VA/VP	VA/CR	DTP/IPE	CTP(VP)/IPC
Recrutement et formation des jeunes déscolarisés pour leur insertion dans les métiers des BTP	Dr. SAMAH/DG CERFER	Jeunes déscolarisés formés	165	165	93 000 000	93 000 000	6	93 000 000	1	1	6	93 000 000
Recrutement de deux jeunes ingénieurs de sexe féminin pour acquérir l'expérience professionnelle sur le projet de construction de l'autoroute Abidjan-Lagos	M. ABOU/DPESE	Jeunes ingénieurs de sexe féminin recrutés et formés sur le projet de construction de l'autoroute Abidjan-Lagos	2	2	6 500 000	6 500 000	3	6 500 000	1	1	3	6 500 000
TOTAL			167	167	99 500 000	99 500 000	6	99 500 000	1	1	6	99 500 000

5.2. Evaluation de l'efficacité (Tableau 2)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte à fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%)/somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin 2019
Elaboration des projets de décrets d'application du code de l'aviation civile	Col. LATTA-GNAMA/DG ANAC	8 projets de décrets élaborés	8	8	6	95	100
Formation des conducteurs de véhicules à 2 roues et assimilés sur le code de la route et la sécurité routière en vue de passer l'examen de permis de la catégorie A	M. AGBOKPE/DTRF	Conducteurs de véhicules à 2 roues et assimilés sur le code de la route et la sécurité routière formés	3 000	2 330	6	78	100
TOTAL			3 008	2 338	6	86,5	100

a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, le ministère des infrastructures et des transports a planifié 99 500 000 F CFA pour atteindre des résultats mesurés à travers deux (2) indicateurs prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

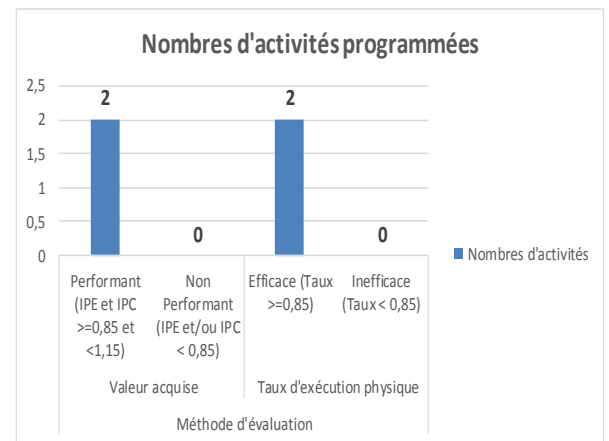
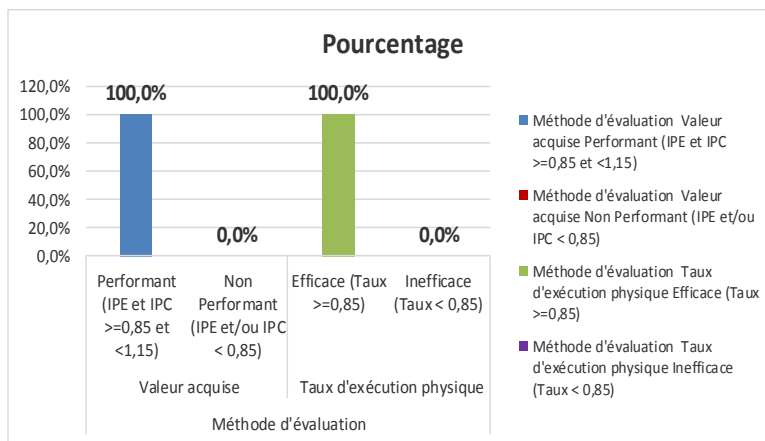
La valeur acquise de cet indicateur c'est-à-dire la valeur réelle des résultats atteints est de 99 500 000 F CFA. L'indice de performance sur l'échéancier (IPE) est de 1 et l'indice de performance sur les coûts (IPC) est de 1. L'estimation de la durée nécessaire pour achever les activités programmées (EDA) est de 6 mois. Enfin, l'estimation du coût pour achever la mise en œuvre des activités engagées est de 99 500 000 F CFA.

Au regard des différents résultats obtenus dans le tableau 1, il est à noter que le ministère a mis en œuvre les activités de réformes ayant un coût au premier semestre 2019.

Par ailleurs, en ce qui concerne les activités évaluées au taux d'exécution physique dans le tableau 2, le taux moyen d'exécution physique des activités est de 86,5% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%



En conclusion, le ministère des infrastructures et des transports a été performant dans la mise en œuvre des activités ayant un coût et efficace pour celles n'ayant pas de coût.

b- Evaluation de la mise en œuvre des réformes par activité

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Recrutement et formation des jeunes déscolarisés pour leur insertion dans les métiers des BTP** : la mise en œuvre de cette activité a été efficace et efficiente car l'IPE et l'IPC sont respectivement de 1 et 1. Le responsable de cette activité est performant.
- **Recrutement de deux jeunes ingénieurs de sexe féminin pour acquérir l'expérience professionnelle sur le projet de construction de l'autoroute Abidjan-Lagos** : la mise en œuvre de cette activité a été efficace et efficiente car l'IPE et l'IPC sont respectivement de 1 et 1. Le responsable de cette activité est performant.
- **Elaboration des projets de décrets d'application du code de l'aviation civile** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 95% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 95% des tâches programmées au premier semestre.
- **Formation des conducteurs de véhicules à 2 roues et assimilées sur le code de la route et la sécurité routière en vue de passer l'examen de permis de la catégorie A** : le taux d'exécution physique de l'activité est de 78% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.

5.3. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités de réforme programmées au titre du premier semestre 2019 sont au nombre de quatre (4). L'état d'exécution de ces activités se présente comme suit :

a- Activités réalisées à fin juin 2019

Les activités réalisées sont au nombre de deux (2). Il s'agit :

- **Recrutement et formation des jeunes déscolarisés pour leur insertion dans les métiers des BTP**

Indicateur d'activité : Jeunes déscolarisés formés sur les métiers des BTP

Les tâches relatives à l'appel à candidature, à l'étude des dossiers et au recrutement ont été exécutées. Durant 45 jours ouvrés, les formateurs ont donné 30% de cours théoriques sur les

modules des BTP et 70% de cours pratiques où les apprenants se font une idée réelle de l'apprentissage et exécutent eux-mêmes les tâches. Deux sites ont été mobilisés : le site du CERFER et celui de CCL à Cacaveli.

- **Recrutement de deux jeunes ingénieurs de sexe féminin pour acquérir de l'expérience professionnelle sur le projet de construction de l'autoroute Abidjan-Lagos**

Indicateur d'activité : Jeunes ingénieurs de sexe féminin recrutés et formés sur le projet de construction de l'autoroute Abidjan-Lagos

Les termes de références ont été rédigés et le recrutement a été fait. Les deux ingénieurs génie civil recrutés ont été redéployés, puis exercent dans le bureau d'étude DECO qui fait les études techniques et de faisabilité de ce projet de construction. Elles sont employées pour une durée de 24 mois.

b- Activités partiellement réalisées à fin juin 2019

Les activités partiellement réalisées sont au nombre de deux (2). Il s'agit :

- **Elaboration des projets de décrets d'application du code de l'aviation civile**

Indicateur de l'activité : Projets de décrets d'application du code de l'aviation civile élaborés

Les projets de décrets sont été élaborés et il reste trois mémos et rapports de présentation à compléter.

Un projet de texte a été adopté le 6 février 2019 en conseil des ministres. Il s'agit du décret n°2019-007/PR portant délégation de compétence accordée au Directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile.

- **Formation des conducteurs de véhicules à 2 roues sur le code de la route et la sécurité routière en vue de passer le permis de la catégorie A**

Indicateur de l'activité : Conducteurs de véhicules à deux roues formés

Dans le souci de réduire les accidents de circulation dans les villes, il a été décidé l'organisation de la formation gratuite des conducteurs de véhicules à deux roues sur toute l'étendue du territoire national. Cette formation qui couvre toutes les régions, devra permettre aux conducteurs d'acquérir des notions sur le code de la route et passer à terme l'examen de permis de la catégorie A qui a déjà connu la réduction d'environ 50% des redevances à son inscription de 10 500 à 5 500 F CFA suivant l'arrêté interministériel n°018/MIT/ MEF du 17 mai 2018. Plusieurs tâches relevant de cette activité ont été réalisées et se poursuivent. Au premier trimestre 2019, 2330 conducteurs ont été formés sur 3000 programmés.

6. Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile

L'évaluation de la performance de la mise en œuvre des réformes du ministère de la sécurité et de la protection civile a été faite par la méthode de la valeur acquise et par le taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

6.1. Evaluation de la performance (Tableau 1)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	COLLECTE DES DONNEES NECESSAIRES POUR L'EVALUATION					EVALUATION PAR LA VALEUR ACQUISE				
			Cible planifiée	Cible atteinte	Valeur planifiée (VP)	Coût réel (CR)	Durée totale planifiée (DTP)	VA	IPE	IPC	EDA	ECA
			2019	Valeur de l'indicateur réalisée à fin juin 2019	(dotations)	(montant exécuté)	(mois)	VP* Cible atteinte/Cible planifiée	VA/VP	VA/CR	DTP/IPE	CTP(VP)/IPC
Etude pour la construction des locaux des services de police	DAC/DGPN	Etude réalisée	1	1	20 000 000	19 800 000	6	20 000 000	1,0	1,01	10	19 800 000
Sensibilisation des conducteurs de taxi-motos sur le concept de la police de proximité	CAB/MSPC	Nombre de préfectures touchées	3	3	10 000 000	8 724 659	2	10 000 000	1,0	1,15	2	8 724 659
Poursuite des rencontres entre les forces de sécurité des pays membres de l'Initiative d'Accra aux fins de partage et d'échanges d'informations	CAB/MSPC	Nombre de rencontres organisées	4	4	30 000 000	26 260 290	6	30 000 000	1,0	1,14	6	26 260 290
Organisation des simulations grandeur nature et maîtrise des responsabilités des acteurs	DGANPC	Nombre d'exercices de simulation grandeur nature réalisés	1	1	60 500 000	57 978 235	6	60 500 000	1,0	1,04	6	57 978 235
TOTAL			9	9	120 500 000	112 763 184	6	120 500 000	1,0	1,07	6	112 763 184

6.2. Evaluation de l'efficacité (Tableau 2)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte à fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%)/somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin 2019
Etude pour la construction de la direction générale de l'OCRTIDB	Directeur du l'OCRTIDB	Rapport de l'étude disponible	1	0,79	5	79	100
Création et opérationnalisation du centre national des opérations d'urgences (CNOU) et les procédures opératoires normalisées (PON)	ANPC	CNOU opérationnel	1	0,57	5	57	100
TOTAL			2	1,36	5	68	100

a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, le ministère de la sécurité et de la protection civile a planifié 120 500 000 F CFA pour atteindre des résultats mesurés à travers quatre (4) indicateurs prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

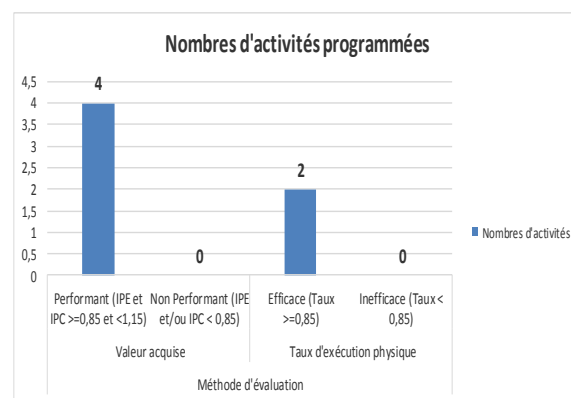
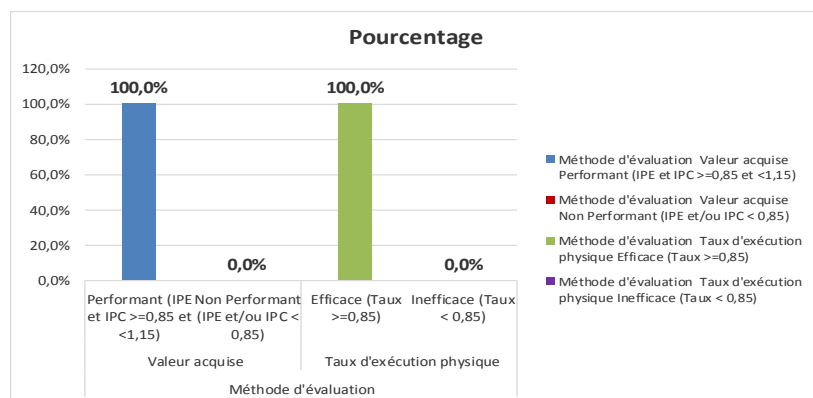
La valeur acquise de cet indicateur c'est-à-dire la valeur réelle des résultats atteints est de 120 500 000 F CFA. L'indice de performance sur l'échéancier (IPE) est de 1 et l'indice de performance sur les coûts (IPC) est de 1,07. L'estimation de la durée nécessaire pour achever les activités programmées (EDA) est de 6 mois. Enfin, l'estimation du coût pour achever la mise en œuvre des activités engagées est de 112 763 184 F CFA.

Au regard des différents résultats obtenus dans le tableau 1, il est à noter que le ministère a mis en œuvre les activités de réformes ayant un coût au premier semestre 2019.

Par ailleurs, en ce qui concerne les activités évaluées au taux d'exécution physique dans le tableau 2, le taux moyen d'exécution physique des activités est de 68% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%



En conclusion, le ministère de la sécurité et de la protection civile a été performant et efficace dans la mise en œuvre des activités et tâches programmées au premier semestre 2019.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Etude pour la construction des locaux des services de police** : la mise en œuvre de l'activité a été efficace et efficiente car l'IPE et IPC sont respectivement de 1 et 1,01. Le responsable de l'activité a été performant.
- **Sensibilisation des conducteurs de taxi-motos sur le concept de la police de proximité** : la mise en œuvre de l'activité a été efficace et efficiente car l'IPE et IPC sont respectivement de 1 et 1,15. Le responsable de l'activité a été performant.
- **Poursuite des rencontres entre les forces de sécurité des pays membres de l'Initiative d'Accra aux fins de partage et d'échanges d'informations** : la mise en œuvre de l'activité a été efficace et efficiente car l'IPE et IPC sont respectivement de 1 et 1,14. Le responsable de l'activité a été performant.
- **Organisation des simulations grandeur nature et maîtrise des responsabilités des acteurs** : la mise en œuvre de l'activité a été efficace et efficiente car l'IPE et IPC sont respectivement de 1 et 1,06. Le responsable de l'activité a été performant.
- **Etude pour la construction de la direction générale de l'OCRTIDB** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 79% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 79% des tâches programmées au premier semestre.
- **Création et opérationnalisation du centre national des opérations d'urgences (CNOU) et les procédures opératoires normalisées (PON)** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 57% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 57% des tâches programmées au premier semestre.

6.3. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités de réforme programmées au titre du premier semestre 2019 sont au nombre six (6). L'état d'exécution de ces activités se présente comme suit :

a- Activités réalisées à fin juin 2019

Les activités réalisées sont au nombre de quatre (4). Il s'agit de :

- **Etude pour la construction des locaux des services de police**

Indicateur de l'activité : Etude réalisée

Elle vise à l'amélioration des conditions de travail et à la sécurisation des documents administratifs des services de police. Elle est réalisée et le document détaillé est disponible.

- **Sensibilisation des conducteurs de taxi-motos sur le concept de la police de proximité**

Indicateur de l'activité : Nombre de préfectures touchées

Le ministère a réalisé trois sessions de formation/sensibilisation sur la police de proximité à l'endroit des conducteurs des taxis-motos dans les préfectures de Tône (Dapaong), Zio (Tsévié) et Lacs (Aného). Ces sessions ont bénéficié du soutien technique et financier de la fondation Hanns Seidel dans le cadre global du programme police de proximité au Togo.

- **Poursuite des rencontres entre les forces de sécurité des pays membres de l'Initiative d'Accra aux fins de partage et d'échanges d'informations**

Indicateur de l'activité : Nombre de rencontres organisées

Quatre (04) rencontres des experts en sécurité ont déjà été organisées à Cotonou, Ouagadougou, Lomé et Accra avec une réunion au sommet des Chefs d'Etat de l'Initiative d'Accra le 22 février 2019 à Accra, Deux autres sont programmées à fin septembre à Accra et fin novembre à Bamako, Il est également programmé deux rencontres des ministres chargés de la sécurité à Cotonou, Abidjan et à Bamako, Les rencontres de Lomé ont eu lieu en mai 2019,

- **Organisation des simulations grandeur nature et maîtrise des responsabilités des acteurs**

Indicateur de l'activité : Nombre d'exercices de simulation grandeur nature réalisés

L'activité est totalement réalisée avec un rapport disponible depuis Avril 2019.

b- Activités partiellement réalisées à fin juin 2019

Les activités partiellement réalisées sont au nombre de deux (2). Il s'agit de :

- **Etude pour la construction de la direction générale de l'OCRTIDB**

Indicateur de l'activité : Nombre des matériels acquis

En lieu et place de l'acquisition de matériels spécifiques, il est programmé avec la ligne budgétaire accordée, l'étude pour la construction de la direction générale de l'OCRTIDB qui est en cours, Le marché a été attribué (notifié au fournisseur) et le ministère est dans l'attente de la livraison de l'étude.

- **Création et opérationnalisation du centre national des opérations d'urgences (CNOU) et les procédures opératoires normalisées (PON)**

Indicateur de l'activité : CNOU opérationnel

La salle des opérations est opérationnelle et les arrêtés sont en cours d'élaboration.

7. Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Togolais de l'Extérieur

L'évaluation de la performance de la mise en œuvre des réformes du ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des togolais de l'extérieur a été faite par la méthode de la valeur acquise et par le taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

7.1. Evaluation de la performance (Tableau 1)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	COLLECTE DES DONNEES NECESSAIRES POUR L'EVALUATION					EVALUATION PAR LA VALEUR ACQUISE				
			Cible Planifiée	CIBLE ATTEINTE	Valeur planifiée (VP)	Coût réel (CR)	Durée totale planifiée (DTP)	VA	IPE	IPC	EDA	ECA
			2019	Valeur de l'indicateur réalisée à fin juin 2019	(dotations)	(montant exécuté)	(mois)	VP* Cible atteinte/Cibla planifiée	VA/VP	VA/CR	DTP/IPE	CTP(VP)/IPC
Elaboration de la feuille de route des togolais de l'extérieur	M. AKAKPO, DTE	Feuille de route des togolais de l'extérieur élaborée	1	1	3 000 000	3 000 000	3	3 000 000	1	1	3	3 000 000
TOTAL			1	1	3 000 000	3 000 000	3	3 000 000	1	1	3	3 000 000

7.2. Evaluation de l'efficacité (Tableau 2)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée	Cible atteinte	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%) / somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin
Elaboration du statut particulier du ministère	Mme ABINA, DAAF	Statut particulier du ministère adopté	1	0,603	4	60,3	100
Organisation du Forum Economique des Togolais de l'Extérieur (FETEX)	M. AKAKPO, DTE	Forum Economique des Togolais de l'Extérieur (FETEX) organisé	1	0,324	6	32,4	100
TOTAL			2	0,93	6	42,4	100

a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, le ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des togolais de l'extérieur a planifié 3 000 000 F CFA pour atteindre des résultats mesurés à travers un (01) indicateur prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

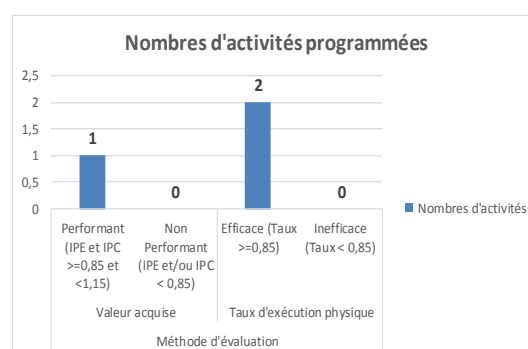
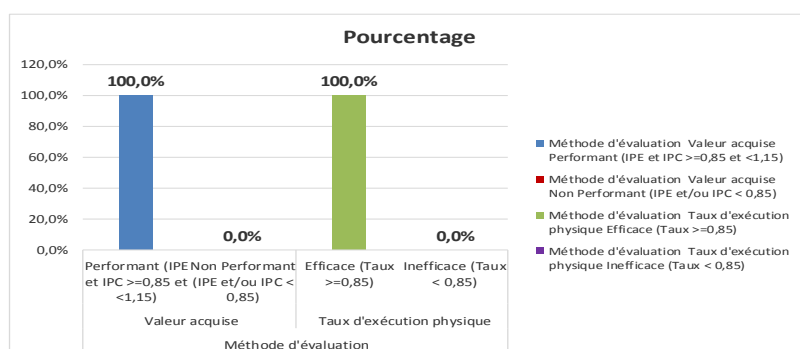
La valeur acquise de cet indicateur c'est-à-dire la valeur réelle des résultats atteints est de 3 000 000 F CFA. L'indice de performance sur l'échéancier (IPE) est de 1 et l'indice de performance sur les coûts (IPC) est de 1. L'estimation de la durée nécessaire pour achever les activités programmées (EDA) est de 6 mois. Enfin, l'estimation du coût pour achever la mise en œuvre des activités engagées est de 3 000 000 F CFA.

Au regard des différents résultats obtenus dans le tableau 1, il est à noter que le ministère a mis en œuvre l'activité de réformes ayant un coût au premier semestre 2019.

Par ailleurs, en ce qui concerne les activités évaluées au taux d'exécution physique dans le tableau 2, le taux moyen d'exécution physique des activités est de 42,4% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%



En conclusion, le ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des togolais de l'extérieur a été performant et efficace dans la réalisation des tâches programmées au premier semestre.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Elaboration de la feuille de route des togolais de l'extérieur** : la mise en œuvre de l'activité est efficace et efficiente car l'IPE et l'IPC sont de 1. Le responsable de l'activité a été performant.
- **Elaboration du statut particulier du ministère** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 60,3% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 60,3% des tâches programmées au premier semestre.
- **Organisation du Forum Economique des Togoais de l'Extérieur (FETEX)** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 32,4% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 32,4% des tâches programmées au premier semestre.

7.3. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités de réforme programmées au titre du premier semestre 2019 sont au nombre de trois (3). L'état d'exécution de ces activités se présente comme suit :

a- Activités réalisées à fin juin 2019

Une (1) seule activité a été réalisée. Il s'agit de :

- **Elaboration de la feuille de route des togolais de l'extérieur**

Indicateur de l'activité : Feuille de route des togolais de l'extérieur élaborée

En début d'année, le ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration africaine et des Togoais de l'extérieur, a procédé au lancement officiel de la feuille de route spécialement dédiée aux ressortissants togolais dans le monde. Cette feuille de route que d'aucuns dénomment "le PND pour la diaspora" s'articule autour de trois axes majeurs : Le premier consiste à rentabiliser le capital humain, économique et social de la diaspora. Le deuxième axe porte sur le renforcement de la communication et des relations entre le gouvernement et la diaspora. Et le troisième met l'accent sur l'amélioration de la défense et de la protection des intérêts des Togoais.

b- Activités partiellement réalisées à fin juin 2019

Les activités partiellement réalisées sont au nombre de deux (2) . Il s'agit de :

- **Elaboration du statut particulier du ministère**

Indicateur de l'activité : Statut particulier du ministère adopté

Le comité chargé d'élaborer le statut particulier du ministère a été mis en place en début d'année et est opérationnel. Les travaux sont très avancés et le document final sera disponible avant la fin d'année.

- **Organisation du Forum Economique des Togoais de l'Extérieur (FETEX)**

Indicateur de l'activité : Forum Economique des Togoais de l'Extérieur (FETEX) organisé

Comment soutenir les initiatives d'investissements productifs et d'entrepreneuriat des Togolais de l'Extérieur à l'effet d'améliorer et d'accroître l'impact de ses actions sur le développement économique ? Tel est l'objectif général poursuivi par ce Premier Forum Economique des Togolais de l'Extérieur. L'organisation de ce forum qui se tiendra en novembre prochain avance très bien et est dans sa phase opérationnelle et logistique avec la création des différentes commissions.

8. Ministère de l'Agriculture, de la Production Animale et Halieutique

L'évaluation de la mise en œuvre des réformes du ministère de l'agriculture, de la production animale et halieutique a été faite par le taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

8.1. Evaluation de l'efficacité (Tableau 1)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte à fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%) / somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin 2019
Réorganisation du ministère	KOLANI /DC	Décret pris	1	0,69	6	69	100
Recensement systématique de tous les acteurs des chaînes de valeurs	SALIFOU/DSID	Rapport opérationnel	1	0,85	6	85	100
Elaboration et adoption de la loi d'orientation agricole	ALASSANI/ Directeur DPPSE	Loi élaborée	1	0,57	6	57	100
Mutation des chambres régionales d'agriculture	KOLANI /DC	Décret pris	1	1	3	100	100
Mise en place d' un cadre de contractualisation entre les acteurs des CVA	KOLANI / DC	Rapport opérationnel	1	1	1	100	100
Opérationnalisation du projet de développement des agropoles au Togo (PRODAT)	DJEGUEMA/S&E APRODAT	Rapport opérationnel	1	1	6	100	100
Mise en place du système national de recherche agricole et agroalimentaire (SNRAA)	Dr BALI/SG	Rapport	1	0,70	1	70	100
Réorganisation de l'institut national de formation agricole (INFA) de Tové.	KOLANI / DC	Décret pris	1	0,90	6	90	95,9
Création et opérationnalisation du fonds de garanties du crédit agricole, (Réforme du secteur financier)	Dr BALI/SG	Document signé et opérationnel	1	0,90	3	90	90
Restructurer l'ONAF sur le modèle PPP (Partenariat Public Privé)	Restructurer l'ONAF sur le modèle PPP (Partenariat Public Privé)	Décret pris	1	0,90	2	90	90
TOTAL			10	8,51	6	85,1	97,6

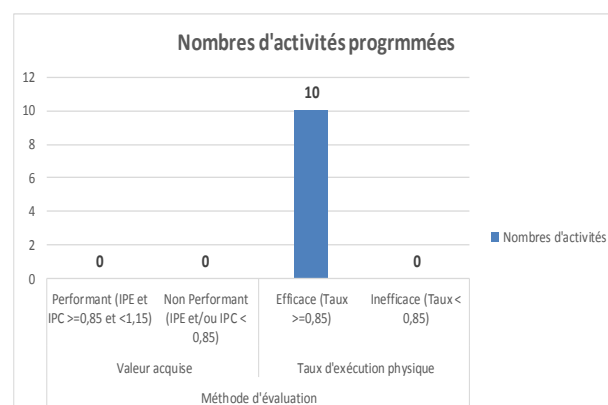
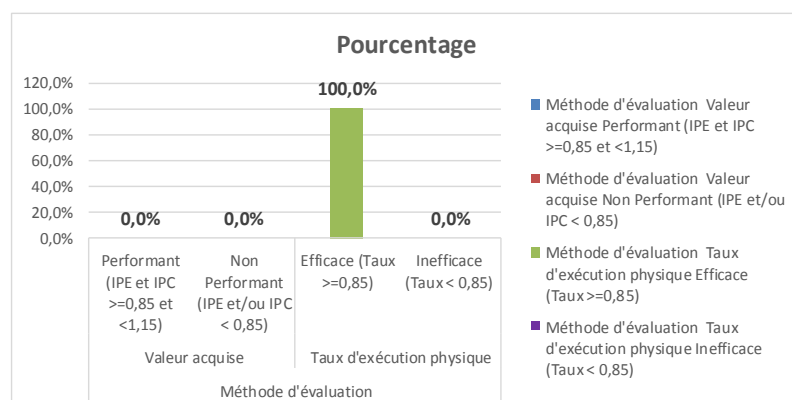
a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, le ministère de l'agriculture, de la production animale et halieutique a planifié des activités pour atteindre des résultats mesurés à travers dix (10) indicateurs prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

L'évaluation de l'efficacité à travers le taux d'exécution physique, montre que le taux moyen d'exécution physique des activités est de 85,1% représentant 97,6% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	-	-	100,0%	0,0%



En conclusion, le ministère de l'agriculture, de la production animale et halieutique a été efficace dans la réalisation des tâches programmées au premier semestre.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Réorganisation du ministère** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 69% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 69% des tâches programmées au premier semestre.
- **Recensement systématique de tous les acteurs des chaînes de valeurs** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 85% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 85% des tâches programmées au premier semestre.
- **Elaboration et adoption de la loi d'orientation agricole** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 57% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 57% des tâches programmées au premier semestre.

- **Mutation des chambres régionales d'agriculture** : le taux d'exécution physique de l'activité est de 100% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.
- **Mise en place d'un cadre de contractualisation entre les acteurs des CVA** : le taux d'exécution physique de l'activité est de 100% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.
- **Opérationnalisation du projet de développement des agropoles au Togo (PRODAT)** : le taux d'exécution physique de l'activité est de 100% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.
- **Mise en place du système national de recherche agricole et agroalimentaire (SNRAA)** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 70% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 70% des tâches programmées au premier semestre.
- **Réorganisation l'institut national de formation agricole (INFA) de Tové** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 90% représentant 95,9% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace, mais il n'a pas mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.
- **Création et opérationnalisation du fonds de garanties du crédit agricole, (Réforme du secteur financier)** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 90% représentant 90% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace mais, il n'a pas mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.
- **Restructuration de l'ONAF sur le modèle PPP (Partenariat Public Privé)** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 90% représentant 90% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace mais, il n'a pas mis en œuvre les 90% des tâches programmées au premier semestre.

8.2. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités de réformes programmées au titre du premier semestre 2019 sont au nombre de dix (10). L'état de mise en œuvre se présente comme suit.

a- Activités réalisées à fin juin 2019

Les activités réalisées sont au nombre de trois (3). Il s'agit de :

- **Mutation des chambres régionales d'agriculture**

Indicateur de l'activité : Décret pris

Le décret a été pris en conseil de ministres le mercredi 20 mars 2019 relatif à la modification du décret n° 97-219/PR du 15 octobre 1997 portant règles d'organisation et de fonctionnement des chambres régionales d'agriculture. Ce décret modifie le décret n° 97-219/PR du 15 octobre 1997 en intégrant les innovations apportées par la loi n°2011 -013 du 27 mai 2011, lesquelles visent à rendre plus fonctionnelles et plus efficaces les chambres régionales d'agriculture à travers l'amélioration de leur appropriation par leurs membres et le renforcement du statut juridique ainsi que de la crédibilité de la représentation du réseau au plan national, sous régional et international. Le décret modificatif instaure des cotisations pour les ressortissants des chambres régionales d'agriculture et

transforme le Bureau national des chambres régionales d'agriculture (BN-CRA) en Conseil permanent des chambres d'agriculture du Togo (CPCAT).

- **Mise en place d'un cadre de contractualisation entre les acteurs des CVA**

Indicateur de l'activité : Rapport opérationnel

Organisations des rencontres sous forme de tables de négociation, d'une part entre les acteurs des chaînes de valeurs eux-mêmes, et d'autre part entre les acteurs des chaînes de valeurs et le secteur public. Au total quatorze (14) commissions ont été constituées pour les tables filières lors du FNPT 11. Pour la campagne agricole 2019-2020, les contrats d'affaires ont été signés entre acteurs des filières végétales (manioc, soja, maïs, riz, coton, café-cacao, sésame, anacarde, karité, fruits et légumes) ; les filières animales (volailles et petits ruminants) et les filières halieutiques (poissons).

La Table Filière » permet de regrouper des partenaires privés et publics, acteurs majeurs de tous les maillons d'une filière autour d'une table de travail afin d'amener ceux-ci à i) mesurer leur interdépendance et les avantages de la concertation ii) assurer la pérennité et la notoriété de leur secteur d'activité iii) s'engager dans des actions concrètes pour relever le défi de la conquête des marchés, iv) faciliter l'harmonisation de leurs positions et v) améliorer entre eux les échanges et la contractualisations.

- **Opérationnalisation du projet de développement des agropoles au Togo (PRODAT)**

Indicateur de l'activité : Rapport opérationnel

Le processus est bien avancé et dans le meilleur délai le projet va démarrer, n'en témoigne pas moins la visite du chef de l'état sur le site de l'agroparc ce 27 février 2019, la mise en place de l'APRODAT, le recrutement du personnel.

Le 22 févr. 2019, un AMI a été lancé pour recruter un cabinet pour l'élaboration des manuels de procédures administratives, financières et comptables y compris de passation de marché, ainsi que de la formation, de l'assistance à l'APRODAT et de la supervision de la mise en place du système de gestion financière et comptable.

- Opération d'identification des lieux d'implantation des CTA et les blocs de parcelles de productions dans le ressort de la zone d'intervention de l'agropole de Kara.
- Identification des blocs de production et sécurisation foncière.
- 15 blocs pour une superficie de 5 299,6 ha délimités dans les préfectures de Bassar et Dankpen
- 05 CTA (centre de transformation agroalimentaires) délimités dans les deux préfectures pour une superficie de 15,2 ha.
- Formation de 11 producteurs de la zone agropole sur les techniques agricoles en Corée du Sud.
- Sensibilisation sur la structuration des filières dans les 19 cantons de la zone agropole.
- Recensement de 1331 producteurs de sésame (dont 911 recensés par l'ICAT et 420 par CSSD) pour une intention d'emblavure de 1194 ha (dont 594 ha pour l'ICAT et 600 ha pour CSSD).

b- Activités partiellement réalisées à fin juin 2019

Les activités partiellement réalisées sont au nombre de sept (7). Il s'agit de :

- **Réorganisation de l'institut national de formation agricole (INFA) de Tové**

Indicateur de l'activité : Décret pris

Le projet de décret est étudié en première lecture en Conseil des ministres le mercredi 17 avril 2019 et a porté sur la réorganisation de l'institut national de formation agricole (INFA) de Tové.

Le projet de décret ambitionne de réformer l'INFA en l'alignant sur la nouvelle vision de la politique agricole orientée vers « une agriculture moderne, durable et à haute valeur ajoutée au service de la sécurité alimentaire nationale et régionale, d'une économie forte, inclusive, compétitive et génératrice d'emplois décents et stables à l'horizon 2030 ».

- **Réorganisation du ministère**

Indicateur de l'activité : Décret pris

Le décret portant réorganisation du ministère est élaboré et transmis au Secrétariat Général du Gouvernement pour sa programmation en Conseil des ministres.

- **Elaboration et adoption de la loi d'orientation agricole**

Indicateur de l'activité : Loi élaborée

Quatorze (14) structures y compris les ministères ont contribué à améliorer le document à la date du 29 avril 2019.

Un atelier national de réflexion de contribution de la CTOP a été organisé les 24 et 25 avril 2019 à Atakpamé. Cet atelier a regroupé des organisations de la société civile (OSC) et organisations paysannes autour du thème : ***"quelle loi d'orientation agricole pour promouvoir l'agriculture familiale au Togo"***.

- **Recensement systématique de tous les acteurs des chaînes de valeurs**

Indicateur de l'activité : Rapport opérationnel

Avril-Mai 2019 : formation des agents recenseurs.

Mai : sensibilisation des chefs canton (qui vont à leur tour sensibiliser la population afin de réduire la réticence de la population et des villages) avec le début de l'opération de recensement.

Mise en place d'une plateforme numérique (<https://e-agribusiness.tg/b2b/geo/unique>), à la disposition de tous les agents locaux, conseillers, agents de bureau, gérants de magasin etc, à tous les niveaux sur le terrain pour télécharger l'application sur leurs plateformes afin de réaliser l'enregistrement des fournisseurs et distributeurs d'intrants engrais (chimique et organique, pesticides biologiques et organiques, semences voire même de prestation de service, labour, récolte, transport, y compris transport des intrants, pour accélérer le processus et accompagner pédagogiquement ces acteurs pour les aider à saisir les opportunités existantes dans le secteur pour développer les entreprises d'agrobusiness.

- **Mise en place du système national de recherche agricole et agroalimentaire (SNRAA)**

Indicateur de l'activité : Document de mise en place disponible

Organisation d'une conférence de presse le lundi 03 Avril 2019 : Trois ministères (agriculture ; enseignements techniques ; enseignement supérieur et de la Recherche) mettent en synergie leur force pour poser les bases d'un Système national de recherche agricole et agro-alimentaire (SNRAA). Une première au Togo. Une opérationnalisation d'un système national de recherche agricole et agroalimentaire (SNRAA) contribuera significativement à apporter des réponses appropriées aux besoins des différents acteurs des chaînes de valeurs.

Sur les six étapes, quatre ont été franchies : (i) *organisation de l'atelier national de concertation des acteurs* (ii) *élaboration d'une synthèse documentaire* (iii) *collecte d'information auprès des institutions partenaires à la recherche dans les cinq régions du Togo* et (iv) *élaboration des documents du SNRAA (document et statuts)*.

- **Création et opérationnalisation du fonds de garanties du crédit agricole, (Réforme du secteur financier)**

Indicateur de l'activité : Document signé et opérationnel

L'ORABANK et la BTCI ont accepté accompagné le MAPAH dans l'opérationnalisation de ce fonds de garantie. Ainsi, une convention Orabank – BTCI sur le fonds de garantie du PASA (500 millions) pour un financement 1,5 milliard de F CFA, a été signée lors du FNPT 2019.

- **Restructuration de l'ONAF sur le modèle PPP (Partenariat Public Privé)**

Indicateur de l'activité : Décret pris

Les recommandations du MAPAH sont intégrées, équipe restreinte mise en place et composée du DPPSE et CAGIA pour parfaire le contenu.

Convention à signer avec le port de Lomé (dette domaniale), avec OTR (dettes fiscales), et travail avec la SGI pour la capitalisation et la recherche d'actionnaires potentiels.

9. Ministère de l'Eau, de l'Équipement Rural et de l'Hydraulique Villageoise

L'évaluation de la mise en œuvre des réformes du ministère de l'eau, de l'équipement rural et de l'hydraulique villageoise a été faite par le taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

9.1. Evaluation de l'efficacité

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte à fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%)/somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin 2019
Finalisation et adoption du Plan d'Action National du Secteur de l'Eau et de l'Assainissement (PANSEA)	M. DJATOZ /DPSE	Document du plan d'action validé	1	0,25	1	25	100
Conception et mise en place d'un Système Sectoriel d'information et de Suivi-Evaluation (SSISE)	M. DJATOZ /DPSE	Rapport de l'étude validé	1	0,13	3	13	74,7
Actualisation des contrats d'affermage et de concession entre la TdE, la SP-EAU et l'Etat	M TCHABORE / S.G	Nombre de contrats	2	1,90	5	95	100
TOTAL			4	2,28	5	44,3	91,5

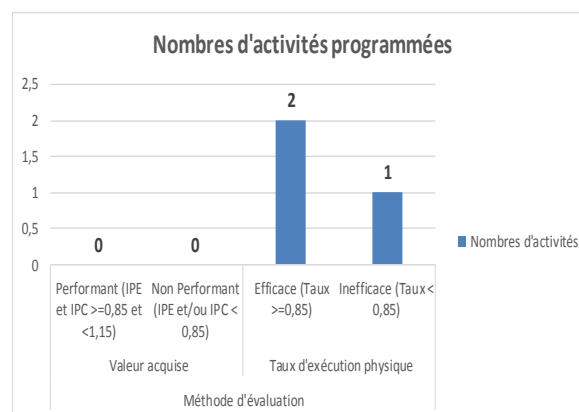
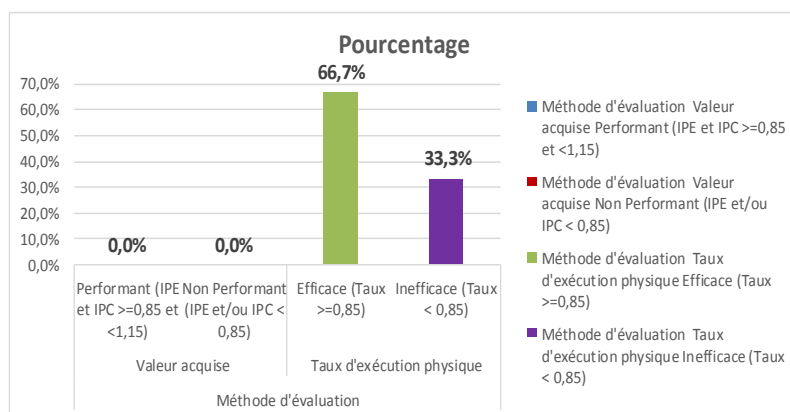
a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, le ministère de l'eau, de l'équipement rural et de l'hydraulique villageoise a planifié des activités pour atteindre des résultats mesurés à travers trois (3) indicateurs prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

L'évaluation de l'efficacité à travers le taux d'exécution physique, montre que le taux moyen d'exécution physique des activités est de 44,3% représentant 91,5% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	-	-	66,7%	33,3%



En conclusion, le ministère de l'eau, de l'équipement rural et de l'hydraulique villageoise a été efficace dans la réalisation des tâches programmées au premier semestre. Par contre, il doit prendre des dispositions pour accélérer la mise en œuvre de la conception et la mise en place d'un Système sectoriel d'information et de suivi-évaluation (SSISE).

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Finalisation et adoption du Plan d'Action National du Secteur de l'Eau et de l'Assainissement (PANSEA) :** le taux d'exécution physique de cette activité est de 25% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 25% des tâches programmées au premier semestre.
- **Conception et mise en place d'un Système Sectoriel d'information et de Suivi-Evaluation (SSISE) :** le taux d'exécution physique de cette activité est de 13% représentant 74,7% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace mais n'a pas mis en œuvre les 17,4% des tâches programmées au premier semestre.
- **Actualisation des contrats d'affermage et de concession :** le taux d'exécution physique de cette activité est de 95% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 95% des tâches programmées au premier semestre.

9.2. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités de réformes programmées au titre du premier semestre 2019 sont au nombre de trois (3). L'état d'exécution se présente comme suit :

a- Activités partiellement réalisées à fin juin 2019

Les activités partiellement réalisées sont au nombre de trois (3). Il s'agit de :

- **Finalisation et adoption du Plan d'Action National du Secteur de l'Eau et de l'Assainissement (PANSEA)**

Indicateur de l'activité : le document de plan d'action national pour le secteur de l'eau et de l'assainissement élaboré

Au premier semestre, il est planifié l'élaboration des TDR pour la pré-validation au niveau régional et national. En fin juin, ces TDR sont élaborés et disponibles. La mobilisation des fonds pour la poursuite de la mise en œuvre des autres tâches est en cours.

- **Conception et mise en place d'un Système Sectoriel d'information et de Suivi-Evaluation (SSISE)**

Indicateur de l'activité : le système sectoriel d'information et de suivi du secteur de l'eau et de l'assainissement est mis en place

Au premier semestre 2019, il était programmé l'évaluation des demandes de propositions, sélection du consultant et signature de son contrat. Le consultant a été sélectionné et son contrat est en cours de signature.

Au regard des résultats de cette activité, le délai d'exécution ne sera pas respecté si des dispositions ne sont pas prises pour accélérer la mise en œuvre.

- **Actualisation des contrats d'affermage et de concession qui lient la TdE, la SP-EAU et l'Etat**

Indicateur de l'activité : les contrats d'affermages et de concession sont actualisés

Il est programmé pour cette activité, la mise en place des comités de relecture, l'élaboration des TdR de l'atelier de l'examen des contrats, l'examen et l'élaboration des avenants aux contrats. L'examen des deux documents de contrats assortis d'avenant s'est déroulé du 08 au 12 Avril 2019. La signature des avenants auxdits contrats est attendue.

10. Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales

L'évaluation de la mise en œuvre des réformes du ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales a été faite par le taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

10.1. Evaluation de l'efficacité (Tableau 1)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte à fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%)/somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin 2019
Organisation du cadre général de règlement intérieur du conseil municipal	PALI/DDCL	Projet de décret fixant le cadre général de règlement intérieur du conseil municipal disponible.	1	1	6	100	100
Elaboration du décret relatif à l'organisation et au fonctionnement du Fonds d'appui aux Collectivités	PALI/DDCL	Décret fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement du	1	0,56	4	56	100

territoriales (FACT)		FACT adopté.					
Elaboration de textes portant transfert de compétence et de ressources de l'Etat aux collectivités territoriales	PALI/DDCL	Décrets relatifs au transfert de compétences adoptés	1	0,03	6	3	3,8
Elaboration du plan de formation des acteurs locaux de la décentralisation (élus locaux, chefs traditionnels, préfets et responsables des services déconcentrés de l'Etat et agents communaux)	PALI/DDCL	Plan de formation disponible	1	0,29	6	29	72,0
Nomination des secrétaires généraux de mairie	YERIMA/DAAF	Arrêté portant nomination des Secrétaires généraux de mairies est disponible	1	0	2	0	0
TOTAL			5	1,9	6	37,6	55,2

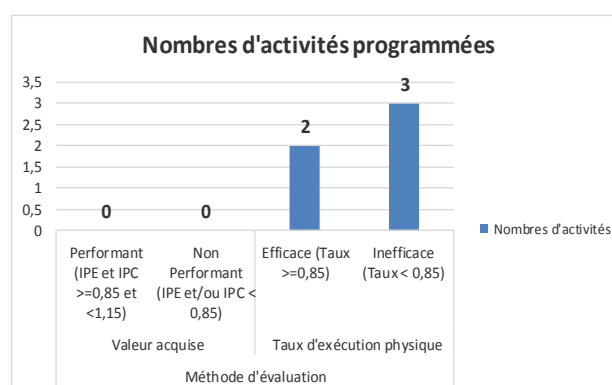
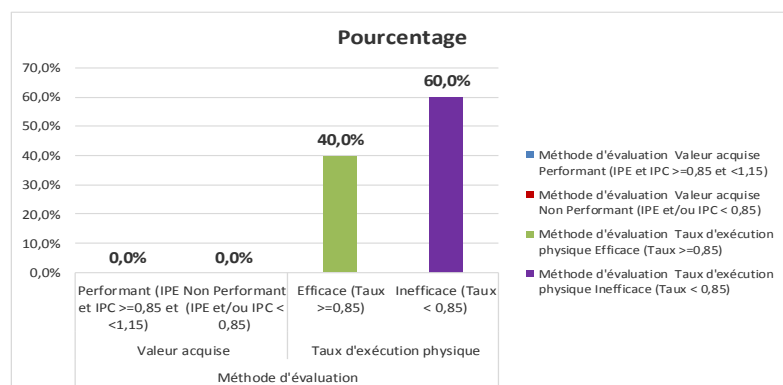
a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, le ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales a planifié des activités pour atteindre des résultats mesurés à travers cinq (5) indicateur prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

L'évaluation de l'efficacité à travers le taux d'exécution physique, montre que le taux moyen d'exécution physique des activités est de 37,6% représentant 55,2% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	-	-	40,0%	60,0%



En conclusion, le ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales a été efficace pour deux (02) activités sur cinq (5) prévus pour être mise en œuvre au premier semestre 2019. D'une manière globale le ministère n'est pas efficace. Les responsables doivent prendre des dispositions au deuxième semestre pour rattraper le retard et atteindre l'efficacité prévue à la fin de l'année.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Organisation du cadre général de règlement intérieur du conseil municipal** : le taux d'exécution physique de l'activité est de 100%. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.
- **Elaboration du décret relatif à l'organisation et au fonctionnement du Fonds d'appui aux Collectivités territoriales (FACT)** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 56% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 56% des tâches programmées au premier semestre.
- **Elaboration du plan de formation des acteurs locaux de la décentralisation (élus locaux, chefs traditionnels, préfets et responsable des services déconcentrés de l'Etat et agents communaux)** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 3% représentant 3,8% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a pas mis en œuvre les 78,7% des tâches programmées au premier semestre.
- **Elaboration de textes portant transfert de compétence et de ressources de l'Etat aux collectivités territoriales** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 29% représentant 72,0% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a pas mis en œuvre les 40,3% des tâches programmées au premier semestre.
- **Nomination des secrétaires généraux de mairie** : le taux d'exécution physique de l'activité est de 0,0% représentant 0,0% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a pas mis en œuvre les 83,0% des tâches programmées au premier semestre.

10.3. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités de réformes programmées au titre du premier semestre 2019 sont au nombre de cinq (5). L'état d'exécution se présente comme suit :

a- Activités réalisées à fin juin 2019

Une seule (1) activité a été réalisée. Il s'agit de :

- **Organisation du cadre général de règlement intérieur du conseil municipal**

Indicateur de l'activité : Projet de décret fixant le cadre général de règlement intérieur du conseil municipal disponible.

Le décret n°2019-087/PR du 17 juin 2019 portant modalités de convocation et mission de la première réunion des conseillers municipaux et fixant le cadre général du règlement intérieur du conseil municipal est adopté et disponible. Ce décret est un outil de référence qui va faciliter l'installation et l'organisation des nouveaux élus locaux.

b- Activités partiellement réalisées à fin juin 2019

Les activités partiellement réalisées sont au nombre de quatre (4). Il s'agit de :

- **Elaboration du décret relatif à l'organisation et au fonctionnement du Fonds d'appui aux Collectivités territoriales (FACT)**

Indicateur de l'activité : Décret fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement du FACT adopté.

Sur la base de l'étude sur le FACT réalisée en 2018, il est prévu une révision du décret n°2011-179/PR du 07 décembre 2011 pour faire du FACT un mécanisme souple. A cet effet, le processus est en cours pour l'adoption d'un décret modifiant celui de 2011.

- **Elaboration du plan de formation des acteurs locaux de la décentralisation (élus locaux, chefs traditionnels, préfets et responsable des services déconcentrés de l'Etat et agents communaux)**

Indicateur de l'activité : Plan de formation disponible

L'activité a connu un début de réalisation avec l'élaboration des termes de références par la direction de la décentralisation et des collectivités locales.

- **Elaboration de textes portant transfert de compétence et de ressources de l'Etat aux collectivités territoriales**

Indicateur de l'activité : Nombre de décrets relatifs au transfert de compétences adoptés

Le premier semestre a connu la tenue des élections municipales qui marque un début de l'effectivité du transfert de compétence. Ainsi, l'installation des élus prévue avant fin septembre 2019 et le début de leur mission devra nécessairement permettre une clarification des compétences partagées et transférées dans leur exercice.

Il faut noter que, la loi n°2019-006 du 26 juin 2019 portant modification de la loi n°2007-011 du 13 mars 2017 relative à la décentralisation et aux libertés locales modifiée par la loi n°2018-003 du 31 janvier 2018 a spécifié les compétences propres, partagées et transférées par domaine. Il reste à prendre un décret précisant les modalités d'exercice des compétences partagées et transférées par domaine.

- **Nomination des secrétaires généraux de mairie**

Indicateur de l'activité : Arrêté portant nomination des Secrétaires généraux de mairies est disponible

L'activité n'a pas pu être réalisée comme prévu au premier semestre. Cependant, dans le cadre de l'accompagnement aux Collectivités Territoriales, des ressources humaines telles que les Secrétaires Généraux de mairie seront nommés et déployés dans toutes les communes pour assister les maires. Les nominations seront effectuées au deuxième semestre de 2019.

11. Ministère du Commerce, de l'Industrie du Développement du Secteur Privé et de la Promotion de la Consommation Locale

L'évaluation de la performance de la mise en œuvre des réformes du ministère du commerce, de l'industrie du développement du secteur privé et de la promotion de la consommation locale a été faite par la méthode de la valeur acquise et par le taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

11.1. Evaluation de la performance (Tableau 1)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	COLLECTE DES DONNEES NECESSAIRES POUR L'EVALUATION					EVALUATION PAR LA VALEUR ACQUISE				
			Cible Planifiée	CIBLE ATTEINTE	Valeur planifiée (VP)	Coût réel (CR)	Durée totale planifiée (DTP)	VA	IPE	IPC	EDA	ECA
			2019	Valeur de l'indicateur réalisée à fin juin 2019	(dotations)	(montant exécuté)	(mois)	VP* Cible atteinte/Cibl a planifiée	VA/VP	VA/CR	DTP/IPE	CTP(VP)/IPC
Elaboration de la politique industrielle du Togo et de son plan d'action	FEOU	Document de politique industrielle du Togo et de son plan d'action disponible	2	1,9	30 000 000	30 000 000	5	28 500 000	0,95	0,95	5,26	31 578 947
TOTAL			2	1,9	30 000 000	30 000 000	5	28 500 000	0,95	0,95	5,26	31 578 947

11.2. Evaluation de l'efficacité (Tableau 2)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte à fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%) / somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin 2019
Elaboration de la stratégie nationale du commerce électronique	BAMANA	Document de stratégie disponible	1	0,15	5	15	28,1
Étude de faisabilité pour l'instauration du système international de mesures	AFAWOUBO	Rapport définitif disponible	1	0,1	3	10	12,5
TOTAL			2	0,25	5	12,5	15,3

a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, le ministère du commerce, de l'industrie du développement du secteur privé et de la promotion de la consommation locale a planifié 30 000 000 F CFA atteindre des résultats mesurés à travers un (1) indicateur prévus sur le premier semestre de l'année 2019.

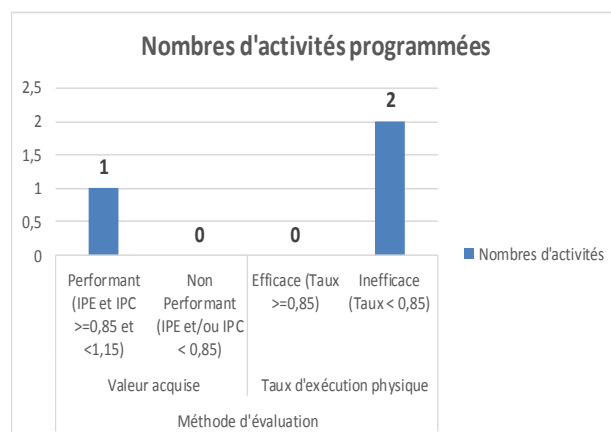
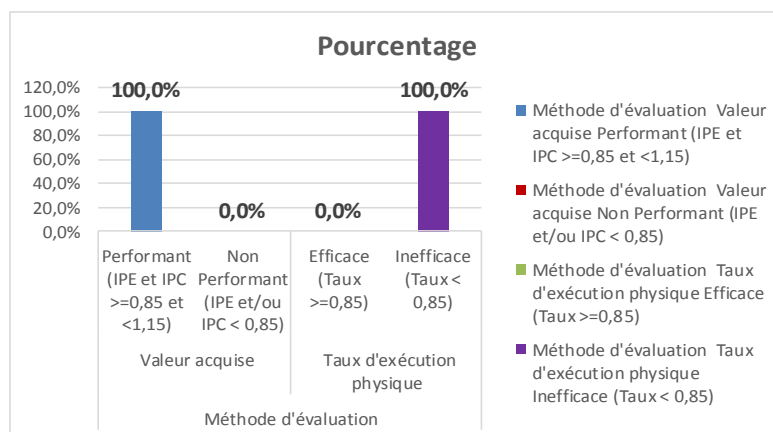
La valeur acquise de cet indicateur c'est-à-dire la valeur réelle des résultats atteints est de 28 500 000 F CFA. L'indice de performance sur l'échéancier (IPE) est de 0,95 et l'indice de performance sur les coûts (IPC) est de 0,95. L'estimation de la durée nécessaire pour achever les activités programmées (EDA) est de 5,26 mois. Enfin, l'estimation du coût pour achever la mise en œuvre des activités engagées est de 31 578 947 F CFA.

Au regard des différents résultats obtenus dans le tableau 1, il est à noter que le ministère a mis en œuvre l'activité de réformes ayant un coût, programmée au premier semestre 2019.

Par ailleurs, en ce qui concerne les activités évaluées au taux d'exécution physique, le taux moyen d'exécution physique est de 12,5% représentant 15,3% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%



En conclusion, le ministère du commerce, de l'industrie du développement du secteur privé et de la promotion de la consommation locale a été performant dans la mise en œuvre de l'élaboration de la politique industrielle du Togo et de son plan d'action mais n'a pas été efficace pour les deux activités évaluées au taux d'exécution physique. Pour atteindre les objectifs fixés à la fin de l'année des dispositions doivent être prises par le ministère au second semestre.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Elaboration de la politique industrielle du Togo et de son plan d'action** : la mise en œuvre de l'activité a été efficace et efficiente car l'IPE et L'IPC sont de 0,95. Le responsable de l'activité a été performant.
- **Elaboration de la stratégie nationale du commerce électronique** : Le taux d'exécution physique de cette activité est de 15% représentant 28,1% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a pas mis en œuvre les 53,3% des tâches programmées au premier semestre.
- **Étude de faisabilité pour l'instauration du système international de mesures** : Le taux d'exécution physique de cette activité est de 10% représentant 12,5% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a pas mis en œuvre les 80% des tâches programmées au premier semestre.

11.3. Etat d'exécution des activités programmées

La programmation des activités de réforme au titre du premier semestre l'année 2019 sont au nombre trois (3). L'état d'exécution de ces activités se présente comme suit :

a- Activités partiellement réalisées à juin fin 2019

Toutes les trois (3) activités programmées sont partiellement réalisées. Il s'agit de :

- **Elaboration de la politique industrielle du Togo et de son plan d'action**

Indicateur de l'activité : Document de politique et son plan d'action disponibles

Le rapport de l'atelier de validation des documents de la politique industrielle et son plan d'action est validé et les observations intégrées. Il reste l'adoption desdits documents en conseil des ministres.

- **Elaboration de la stratégie nationale du commerce électronique**

Indicateur de l'activité : Document de stratégie nationale du commerce électronique disponible

Une requête a été formulée aux partenaires techniques et financiers pour demander un appui en vue de la rédaction de la stratégie. La mise en œuvre de cette activité n'a consisté qu'à l'élaboration des termes de référence.

- **Réception et validation du rapport de l'étude relative à l'instauration du système international de mesure**

Indicateur de l'activité : Rapport définitif disponible

Pour cette activité seuls les termes de référence et le projet de budget sont élaborés.

12. Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Protection de la Nature

L'évaluation de la performance de la mise en œuvre des réformes du ministère de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature a été faite par la méthode de la valeur acquise et par le taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

12.1. Evaluation de la performance (Tableau 1)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	COLLECTE DES DONNEES NECESSAIRES POUR L'EVALUATION					EVALUATION PAR LA VALEUR ACQUISE				
			Cible Planifiée	CIBLE ATTEINTE	Valeur planifiée (VP)	Coût réel (CR)	Durée totale planifiée (DTP)	VA	IPE	IPC	EDA	ECA
			2019	Valeur de l'indicateur réalisée à fin juin 2019	(dotations)	(montant exécuté)	(mois)	VP* Cible atteinte/Cible planifiée	VA/VP	VA/CR	DTP/IPE	CTP(VP)/IPC
Elaboration du manuel d'opération du fonds national de développement forestier	-	Manuel validé	1	1	7 000 000	7 000 000	1	7 000 000	1	1	1	7 000 000
Elaboration du manuel d'évaluation des dommages et intérêts en matière de délits forestiers	-	Manuel validé	1	1	8 000 000	8 000 000	1	1	1	1	1	8 000 000
Finalisation de l'informatisation du système de suivi-évaluation du MEDDPN	AKPAMOU K. Gbéty Directeur des études et de la planification	Système de suivi-évaluation informatique du MEDDPN disponible	1	1	7 746 000	7 746 000	1	7 746 000	1	1	1	7 746 000
Finalisation de l'élaboration du schéma directeur d'aménagement des ressources forestières	AKPAMOU K. Gbéty Directeur des études et de la planification	Schéma directeur disponible	1	1	52 961 000	52 961 000	1	52 961 000	1	1,64	1	52 961 000
Renforcement du cadre légal et réglementaire de gestion des déchets dangereux et autres déchets	M. ESSOBIYOU Directeur de l'environnement	Nombre de texte élaboré	3	3	7 5600 000	7 5600 000	1	7 5600 000	1	1	1	7 5600 000
Elaboration de la loi sur la Commerce international des espèces de faunes et de flores menacées d'extinction (CITES)	M. Yao Mawouéna APLA Directeur des ressources forestières	Avant-projet de Loi validé	1	1	17 000 000	17 000 000	3	17 000 000	1	1	3	17 000 000
Elaboration de la loi sur le littoral	Thiyu ESSOBIYOU Directeur de l'environnement	Avant-projet de Loi validé	1	1	7 500 000	7 500 000	6	7 500 000	1	1	6	7 500 000
TOTAL			7	9	107 707 000	87 050 000	6	107 707 000	1	1,24	6	87 050 000

12.2. Evaluation de l'efficacité (Tableau 2)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte à fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%) / somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin 2019
Implication des villages riverains du Parc Fazao Malfakassa sur la gestion des interfaces aires protégées-périphérie et la formation sur la gestion des conflits Hommes -éléphants	-	Nombre d'acteurs formés	70	40	6	57,1	100
Opérationnalisation de la police environnementale	AKPAMOU K. Gbéty Directeur des études et de la planification	Police opérationnelle	1	0,80	6	80	100
Opérationnalisation du Fonds national pour l'environnement (FNE)	Dr KODJO Kudadzé	Décret de nomination du Directeur général	1	0,80	2	80	100
TOTAL			72	41,6	6	72,4	100

a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, le ministère de la justice a planifié 107 707 000 F CFA atteindre des résultats mesurés à travers sept (7) indicateurs prévus sur le premier semestre de l'année 2019.

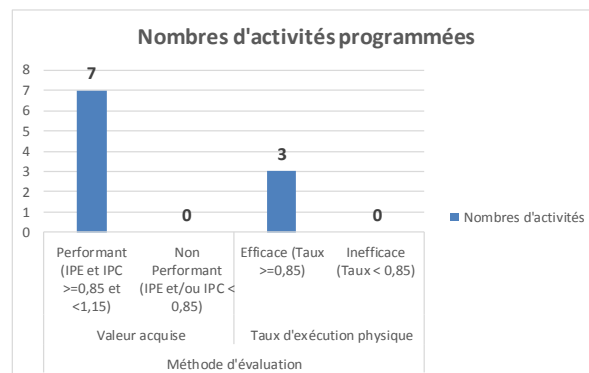
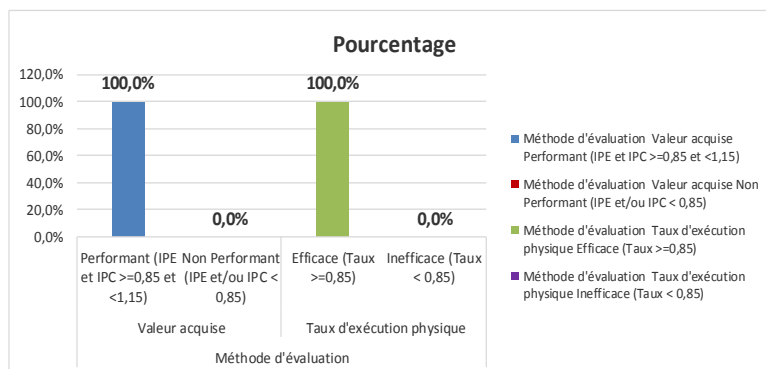
La valeur acquise de cet indicateur c'est-à-dire la valeur réelle des résultats atteints est de 107 707 000 F CFA. L'indice de performance sur l'échéancier (IPE) est de 1,0 et l'indice de performance sur les coûts (IPC) est de 1,24. L'estimation de la durée nécessaire pour achever les activités programmées (EDA) est de 6 mois. Enfin, l'estimation du coût pour achever la mise en œuvre des activités engagées est de 87 050 000 F CFA.

Au regard des différents résultats obtenus dans le tableau 1, il est à noter que le ministère a mis en œuvre l'activité de réformes ayant un coût au premier semestre 2019.

Par ailleurs, en ce qui concerne les activités évaluées au taux d'exécution physique, le taux moyen d'exécution physique est de 72,4% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%



En conclusion, le ministère de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature a été performant dans la mise en œuvre des activités ayant un coût et efficace pour celles évaluées au taux d'exécution physique.

b- Evaluation de la mise en œuvre des réformes par activité

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Elaboration du manuel d'opération du fonds national de développement forestier** : la mise en œuvre de l'activité a été efficace et efficiente car l'IPE et l'IPC sont de 1. Le responsable de l'activité a été performant.
- **Elaboration du manuel d'évaluation des dommages et intérêts en matière de délits forestiers** : la mise en œuvre de l'activité a été efficace et efficiente car l'IPE et l'IPC sont de 1. Le responsable de l'activité a été performant.
- **Finalisation de l'informatisation du système de suivi-évaluation du MEDDPN** : la mise en œuvre de l'activité a été efficace et efficiente car l'IPE et l'IPC sont de 1. Le responsable de l'activité a été performant.
- **Finalisation de l'élaboration du schéma directeur d'aménagement des ressources forestières** : la mise en œuvre de l'activité n'a pas été efficace mais efficiente car l'IPE et l'IPC sont respectivement de 1 et 1,64. Le responsable de l'activité a été performant.
- **Renforcement du cadre légal et réglementaire de gestion des déchets dangereux et autres déchets** : la mise en œuvre de l'activité a été efficace et efficiente car l'IPE et l'IPC sont de 1. Le responsable de l'activité a été performant.
- **Elaboration de la loi sur la Commerce international des espèces de faunes et de flores menacées d'extinction (CITES)** : la mise en œuvre de l'activité a été efficace et efficiente car l'IPE et l'IPC sont de 1. Le responsable de l'activité a été performant.
- **Elaboration de la loi sur le littoral** : la mise en œuvre de l'activité a été efficace et efficiente car l'IPE et l'IPC sont de 1. Le responsable de l'activité a été performant.
- **Implication des villages riverains du Parc Fazao Malfakassa sur la gestion des interfaces aires protégées-périphérie et la formation sur la gestion des conflits Hommes-éléphants** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 57,1% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 57,1% des tâches programmées au premier semestre
- **Opérationnalisation de la police environnementale** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 80% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 80% des tâches programmées au premier semestre.
- **Opérationnalisation du Fonds national pour l'environnement (FNE)** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 80% représentant 100% du niveau de

réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 80% des tâches programmées au premier semestre.

12.3. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités de réformes programmées au titre de l'année sont au nombre de dix (10). L'état d'exécution se présente comme suit :

a- Activités réalisées à fin juin 2019

Les activités réalisées sont au nombre de sept (7). Il s'agit de :

- **Elaboration du manuel d'opération du fonds national de développement forestier**

Indicateur d'activité : Manuel validé

Cette activité a été réalisée selon la programmation du PTBA 2019. Le projet de loi est validé par les parties prenantes puis envoyé au Secrétariat général du gouvernement pour avis et validation.

- **Elaboration du manuel d'évaluation des dommages et intérêts en matière de délits forestiers**

Indicateur d'activité : Manuel validé

Les procédures de marché public de l'activité ont abouti au recrutement du consultant qui a été élaboré du manuel des dommages et intérêts en matière de délits forestiers. Le manuel est validé et disponible.

- **Finalisation de l'informatisation du système de suivi-évaluation du MEDDPN**

Indicateur d'activité : Système de suivi-évaluation informatique du MEDDPN disponible

Dans le souci de mettre en place un système performant de SE pour améliorer la planification des interventions dans le secteur, le ministère a entamé le processus d'informatisation de son système de suivi évaluation. La version provisoire de l'application du système informatisé de suivi-évaluation du MERF a été développée. La validation de l'application a été faite à travers la formation des gestionnaires cadres de la direction des études et de la planification. Cette formation a permis de renseigner l'application aux fins d'éventuelles améliorations. Les équipements du système de suivi-évaluations sont également acquis.

- **Finalisation de l'élaboration du schéma directeur d'aménagement des ressources forestières**

Indicateur d'activité : Schéma directeur disponible

Le schéma directeur d'aménagement des ressources forestières (SDARF) est élaboré et validé.

- **Renforcement du cadre légal et réglementaire de gestion des déchets dangereux et autres déchets**

Indicateur d'activité : Nombre de texte élaboré

Afin de rendre plus opérationnelle la convention de Bâle sur les mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination ratifiée en juillet 2004, le Togo a élaboré un projet de décret relatif aux mouvements et aux modalités de gestion des déchets dangereux et autres déchets. Le décret a été validé lors d'un atelier les 26 janvier 2018. Trois textes d'application du décret ont été élaborés. Le projet de décret est actuellement au secrétariat général du gouvernement pour étude.

- **Elaboration de la loi sur le Commerce international des espèces de faunes et de flores menacées d'extinction (CITES)**

Indicateur d'activité : Avant-projet de Loi validé

L'avant-projet de loi a fait l'objet d'examen par la commission des textes juridiques du ministère puis un atelier de validation le 21 février 2019. L'avant-projet est disponible et sera envoyé au secrétariat général du gouvernement pour son adoption.

- **Elaboration de la loi sur le littoral**

Indicateur d'activité : Avant-projet de Loi validé

L'avant-projet de loi sur la protection et la mise en valeur du littoral togolais avec tous les acteurs clés concernés a été validé lors d'une retraite.

b- Activités partiellement réalisées à fin juin 2019

Les activités partiellement réalisées sont au nombre de trois (3). Il s'agit de :

- **Implication des villages riverains du Parc Fazao Malfakassa sur la gestion des interfaces aires protégées-périphérie et la formation sur la gestion des conflits Hommes-éléphants**

Indicateur d'activité : Nombre d'acteurs formés

L'activité est partiellement réalisée. En effet,). Il s'agit de développer des compétences des différents acteurs impliqués dans la gestion des aires protégées, de façon générale et du Parc Fazao Malfakassa (PNFM), en particulier. Ces activités permettront de :

- faire connaître aux acteurs les enjeux du suivi écologique de la dynamique de la végétation, de la faune sauvage et des facteurs anthropiques des aires protégées ;
- doter les acteurs de compétences nécessaires en matière de suivi écologique de la dynamique de la végétation, de la faune sauvage et des facteurs anthropiques des aires protégées.

Plusieurs ateliers ont été organisés dans les régions pour former 60 acteurs des aires protégées sur la thématique.

- **Opérationnalisation de la police environnementale**

Indicateur de l'activité : police opérationnelle

L'avant-projet de loi a fait l'objet d'examen par la commission des textes. L'avant-projet est disponible et envoyé au secrétariat général du gouvernement pour son adoption.

- **Opérationnalisation du Fonds national pour l'environnement (FNE)**

Indicateur de l'activité : Décret de nomination du Directeur général

Cette activité a été réalisée selon la programmation du PTBA 2019. Le projet de loi est validé par les parties prenantes puis envoyé au conseil du ministre pour nomination.

13. Ministère de la Ville, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Salubrité Publique

L'évaluation de la performance de la mise en œuvre des réformes du ministère de la ville, de l'habitat et de la salubrité publique a été faite par le taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées

13.1. Evaluation de l'efficacité

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte à fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%) / somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin 2019
Adoption du projet de loi relatif à l'exercice de la profession d'urbaniste à l'Assemblée nationale	Ministre de la ville, de l'urbanisme, de l'habitat et de la salubrité publique	Loi relative à l'exercice de la profession d'urbaniste adoptée	1	0,95	3	95	100
Elaboration et adoption des projets de décrets d'application du code foncier et domanial	Ministre de la ville, de l'urbanisme, de l'habitat et de la salubrité publique	Décrets d'application du code foncier et domanial adoptés	18	3	6	86	100
Elaboration de l'avant-projet de code de l'urbanisme et de la construction	Secrétaire permanent du Projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU)	Avant-projet de code de l'urbanisme et de la construction validé	1	0,075	4	7,5	85,2
Adoption de l'avant-projet de loi relatif à l'exercice de la profession d'architecte	Ministre de la ville, de l'urbanisme, de l'habitat et de la salubrité publique	Loi relative à l'exercice de la profession d'architecte adoptée	1	0	2	0	0
Création de l'Institut Géographique National (IGN)	Directeur général de l'information géographique et de la cartographie	Statuts de l'IGN et rapport d'étude organisationnelle et fonctionnelle validés	2	0	3	0	0
Acquisition de terrains immatriculés au nom de l'Etat	Chef service du Fonds spécial pour le développement de l'habitat	Nombre d'hectares acquis	50	0	1	0	0
Aménagement de terrains acquis et immatriculés au nom de l'Etat	Chef service du Fonds spécial pour le développement de l'habitat	Nombre d'hectares aménagés	45	0	1	0	0
Adoption du projet de décret portant création, organisation et fonctionnement du Centre de construction et de logement	Ministre de la ville, de l'urbanisme, de l'habitat et de la salubrité publique	Décret portant organisation et fonctionnement du Centre de construction et de logement adopté	1	0	3	0	0
TOTAL			119	0,43	6	23,6	35,7

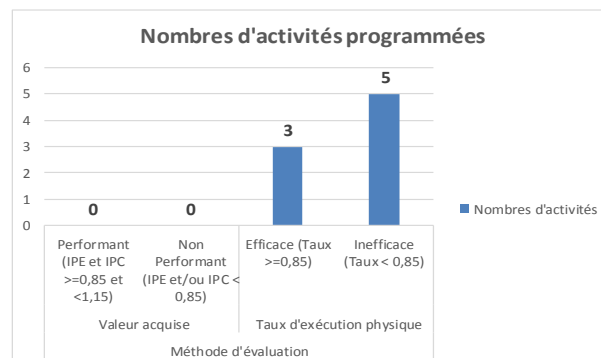
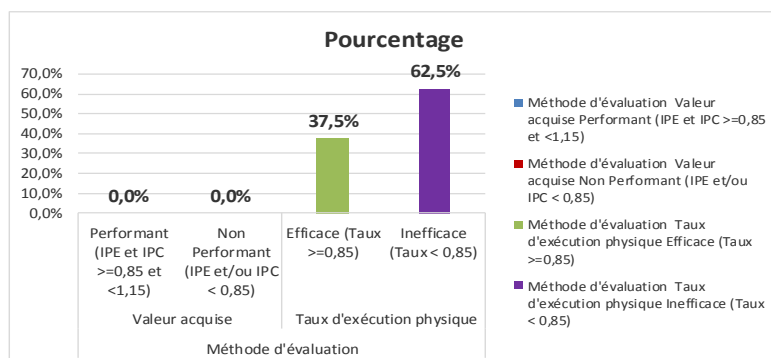
a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, le ministère de l'agriculture, de la production animale et halieutique a planifié des activités pour atteindre des résultats mesurés à travers huit (8) indicateurs prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

L'évaluation de l'efficacité à travers le taux d'exécution physique, montre que le taux moyen d'exécution physique des activités est de 23,6% représentant 35,7% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	0,0%	0,0%	37,5%	62,5%



En conclusion, le ministère de la ville, de l'habitat et de la salubrité publique n'a pas été efficace. Il doit prendre des mesures urgentes pour accélérer la mise en œuvre des activités de réformes au second semestre de l'année 2019.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Adoption du projet de loi relatif à l'exercice de la profession d'urbaniste à l'Assemblée nationale** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 95% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 95% des tâches programmées au premier semestre.
- **Elaboration et adoption des projets de décrets d'application du code foncier et domanial** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 86% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 86% des tâches programmées au premier semestre
- **Elaboration de l'avant-projet de code de l'urbanisme et de la construction** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 7,5% représentant 85,2% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace mais, il n'a pas mis en œuvre les 8,8% des tâches programmées au premier semestre.

- **Adoption de l'avant-projet de loi relatif à l'exercice de la profession d'architecte** : le taux d'exécution physique de l'activité est de 0,0%. Le responsable doit prendre des mesures pour accélérer la mise en œuvre des activités au deuxième semestre.
- **Création de l'Institut Géographique National (IGN) : rédaction des statuts, étude organisationnelle et fonctionnelle** : le taux d'exécution physique de l'activité est de 0,0%. Le responsable doit prendre des mesures pour accélérer la mise en œuvre des activités au deuxième semestre.
- **Acquisition de terrains immatriculés au nom de l'Etat** : le taux d'exécution physique de l'activité est de 0,0%. Le responsable doit prendre des mesures pour accélérer la mise en œuvre des activités au deuxième semestre.
- **Aménagement de terrains acquis et immatriculés au nom de l'Etat** : le taux d'exécution physique de l'activité est de 0,0%. Le responsable doit prendre des mesures pour accélérer la mise en œuvre des activités au deuxième semestre.
- **Adoption du projet de décret portant création, organisation et fonctionnement du Centre de construction et de logement** : le taux d'exécution physique de l'activité est de 0,0%. Le responsable doit prendre des mesures pour accélérer la mise en œuvre des activités au deuxième semestre.

13.3. Etat d'exécution des activités programmées

La programmation des activités de réforme au titre de l'année 2018 sont au nombre de huit (8). L'état d'exécution se présente comme suit :

a- Activités partiellement réalisées à fin juin 2019

Les activités partiellement réalisées sont au nombre de trois (3). Il s'agit de :

- **Adoption du projet de loi relatif à l'exercice de la profession d'urbaniste à l'Assemblée nationale**

Indicateur de l'activité : Loi relative à l'exercice de la profession d'urbaniste adoptée

Le projet de loi a fait l'objet d'une première séance de travail avec la commission agro-pastorale, de l'aménagement du territoire et du développement local de l'Assemblée nationale en mai 2019.

- **Elaboration et adoption des projets de décrets d'application du code foncier et domanial**

Indicateur de l'activité : Décrets d'application du code foncier et domanial adoptés

Tous les projets de décrets sont élaborés et disponibles.

Trois décrets ont été adoptés en conseil des ministres, huit (8) projets de décrets sont validés sous la coordination du Secrétariat général du gouvernement dont trois (3) sont passés en première lecture en conseil des ministres. Dix (10) projets de décrets seront relus et validés.

- **Elaboration de l'avant-projet de code de l'urbanisme et de la construction**

Indicateur de l'activité : Avant-projet de code de l'urbanisme et de la construction validé

Les termes de référence pour le recrutement du cabinet de consultant ont été validés en atelier. L'avis de non objection de la Banque mondiale, bailleurs du projet, est attendu pour la poursuite du processus.

b- Activités non réalisées à fin juin 2019

Les activités non réalisées sont au nombre de cinq (5). Il s'agit de :

- **Adoption de l'avant-projet de loi relatif à l'exercice de la profession d'architecte**

Indicateur de l'activité : Loi relative à l'exercice de la profession d'architecte adoptée

L'avant-projet de loi est en attente d'une nouvelle programmation en conseil des ministres après une première lecture effectuée en novembre 2018.

- **Création de l'Institut Géographique National (IGN) : rédaction des statuts, étude organisationnelle et fonctionnelle**

Indicateur de l'activité : Statuts de l'IGN et rapport d'étude organisationnelle et fonctionnelle validés.

L'atelier de validation des documents n'est pas encore réalisé en raison de la non disponibilité d'une ligne de crédit.

- **Acquisition de terrains immatriculés au nom de l'Etat**

Indicateur de l'activité : Hectares acquis.

La ligne de crédit pour la réalisation de l'activité n'a pas été disponible à temps.

- **Aménagement de terrains acquis et immatriculés au nom de l'Etat**

Indicateur de l'activité : Hectares aménagés.

La ligne de crédit pour la réalisation de l'activité n'a pas été disponible à temps.

- **Adoption du projet de décret portant création, organisation et fonctionnement du Centre de construction et de logement**

Indicateur de l'activité : Décret portant organisation et fonctionnement du Centre de construction et de logement adopté

Les conclusions de l'audit organisationnel et institutionnel du centre en cours permettront de donner de nouvelles orientations au projet de décret.

14. Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire

L'évaluation de la performance de la mise en œuvre des réformes du ministère des enseignements primaire et secondaire a été faite par le taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

14.1. Evaluation de la performance

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte à fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%)/somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin 2019
Elaboration et mise en œuvre de la carte scolaire	EKON Missodé, DPEE	Outil de la carte scolaire disponible	4	3	6	89	100
Elaboration et opérationnalisation d'une stratégie de développement du Système d'Information et de Gestion de l'Education (SIGE)	EKON Missodé, DPEE	Document de stratégie de développement du SIGE est élaborée et développée	1	0,02	6	2	4,81
Mise en place du Système informatisé de planification et de suivi-évaluation (SIPSE)	EKON Missodé, DPEE	Système informatisé de planification et de suivi-évaluation est mis en place	1	0,162	1	16,2	48,9
Mise en place d'un cadre collaboratif pour le Partenariat Public-Privé (PPP)	Mme TITORA Tawuim, Secrétaire Générale	Cadre collaboratif pour le PPP est mis en place	1	0,063	1	6,3	15,3
Formation continue des enseignants du préscolaire et du primaire à l'usage des nouveaux manuels	BYAO Kokou, Directeur des Formations	Nombre d'enseignants formés aux nouveaux manuels	55 000	9 460	4	24,7	100
Elaboration des curricula, rédaction des manuels primaire et distribution	LANTOMEY, DEPP	Nouveau manuels élaborés et distribués dans toutes les écoles primaires	2	0	4	46,7	100
Institutionnalisation de l'éducation inclusive et élaboration d'une stratégie nationale de l'éducation inclusive	LANTOMEY, DEPP	Textes institutionnels sur l'EI adopté et mis en œuvre et la stratégie nationale d'EI disponible	2	0	6	42,0	100
TOTAL			55 011	9 463	6	32,4	67,0

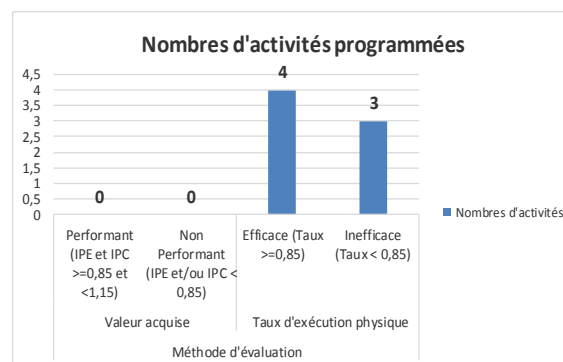
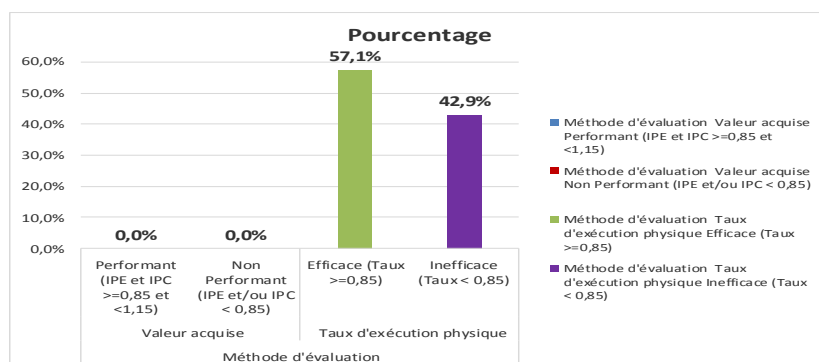
a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, le ministère de la planification du développement et de la coopération a planifié, au titre des finances publiques, des activités pour atteindre des résultats mesurés à travers sept (7) indicateurs prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

L'évaluation de l'efficacité à travers le taux d'exécution montre que le taux moyen d'exécution physique des activités est de 32,4% représentant 67,0% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	-	-	57,1%	42,9%



En conclusion, le ministère des enseignements primaire et secondaire n'a pas été efficace. Il doit prendre des mesures urgentes pour accélérer la mise en œuvre des activités de réformes au second semestre de l'année 2019.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Elaboration et mise en œuvre de la carte scolaire** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 89% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 89% des tâches programmées au premier semestre.
- **Elaboration et opérationnalisation d'une stratégie de développement du Système d'Information et de Gestion de l'Education (SIGE)** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 2,0% représentant 4,8% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 41,6% des tâches programmées au premier semestre.
- **Mise en place du Système informatisé de planification et de suivi-évaluation (SIPSE)** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 16,2% représentant 48,9% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 33,2% des tâches programmées au premier semestre.

- **Mise en place d'un cadre collaboratif pour le Partenariat Public-Privé (PPP) :** le taux d'exécution physique de cette activité est de 6,3% représentant 15,3% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 41,3% des tâches programmées au premier semestre.
- **Formation continue des enseignants du préscolaire et du primaire à l'usage des nouveaux manuels :** le taux d'exécution physique de cette activité est de 24,7% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 24,7% des tâches programmées au premier semestre.
- **Elaboration des curricula, rédaction des manuels primaire et distribution :** le taux d'exécution physique de cette activité est de 46,7% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 46,7% des tâches programmées au premier semestre.
- **Institutionnalisation de l'éducation inclusive et élaboration d'une stratégie nationale de l'éducation inclusive :** le taux d'exécution physique de cette activité est de 42,0% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 42,0% des tâches programmées au premier semestre.

14.2. Etat d'exécution des activités programmées

La programmation des activités de réforme au titre de l'année 2019 sont au nombre de sept (7). L'état d'exécution se présente comme suit :

a- Activités partiellement réalisées à fin juin 2019

Toutes les sept (7) activités programmées sont partiellement réalisées. Il s'agit de :

- **Elaboration et mise en œuvre de la carte scolaire**

Indicateur de l'activité : Les outils de la carte scolaire sont élaborés et disponibles

La mise en œuvre de cette activité a permis au cours du premier semestre 2019, d'élaborer le document de l'étude diagnostique de la carte scolaire, du document des normes et standards de la carte scolaire et de former les cadres de l'équipe technique nationale au développement du système d'information géographique (SIG). Le développement du SIG est en cours et l'estimation de la demande future ainsi que l'élaboration de la carte scolaire prospective sont prévues pour le second semestre 2019.

- **Elaboration et opérationnalisation d'une stratégie de développement du Système d'Information et de Gestion de l'Education (SIGE)**

Indicateur de l'activité : Document de stratégie de développement du SIGE est élaborée et développée

Les termes de références de la composition et du fonctionnement du groupe thématique SIGE ont été élaborés. La première réunion du groupe thématique est prévue au cours du second semestre préparatoire afin de lancer l'élaboration et la validation de l'étude diagnostique et de la stratégie.

- **Mise en place du Système informatisé de planification et de suivi-évaluation (SIPSE)**

Indicateur de l'activité : Système informatisé de planification et de suivi-évaluation est mis en place

La mise en place du SIPSE permettra au sous-secteur de renforcer le suivi évaluation. Les TDR ont été élaborés en début juin 2019 pour l'acquisition du logiciel de suivi-évaluation et le renforcement

des capacités des cadres du sous-secteur L'activité est programmée pour être achevée au second semestre 2019.

- **Mise en place d'un cadre collaboratif pour le Partenariat Public-Privé (PPP)**

Indicateur de l'activité : Cadre collaboratif pour le PPP est mis en place

Au premier semestre il n'y a que les termes de référence de la mise en place d'un cadre collaboratif pour le partenariat public-privé (PPP) qui ont été élaborés.

- **Formation continue des enseignants du préscolaire et du primaire à l'usage des nouveaux manuels**

Indicateur de l'activité : Nombre d'enseignants formés aux nouveaux manuels

Il s'agira de former tous les enseignants de CE1 à l'utilisation des nouveaux manuels de CE1.

- **Elaboration des curricula et rédaction des manuels du préscolaire et du primaire**

Indicateur de l'activité : Nouveau manuels élaborés et distribués dans toutes les écoles primaires

Les manuels de CE1 sont déjà élaborés. Le processus de réforme curriculaire se poursuit avec l'élaboration des curricula des autres niveaux d'enseignement du primaire (CE2, CM1 et CM2). Un consultant a été recruté pour appuyer cette activité et d'ores et déjà, les manuels de CE2 et leurs guides sont en cours de rédaction.

- **Institutionnalisation de l'éducation inclusive et élaboration d'une stratégie nationale de l'éducation inclusive**

Indicateur de l'activité : Textes institutionnels sur l'EI adopté et mis en œuvre et la stratégie nationale d'EI disponible

Les projets de textes institutionnels ont été élaborés. Un consultant a été recruté et a élaboré un modèle d'éducation inclusive qui a fait objet de validation. Une réunion du groupe thématique est prévue en début de second semestre pour préparer l'atelier d'élaboration de la stratégie.

15. Ministère de la Justice

L'évaluation de la performance de la mise en œuvre des réformes du ministère de la justice et des relations avec les institutions de la république a été faite par la méthode de la valeur acquise et par le taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

15.1. Evaluation de la performance (Tableau 1)

Activités	Nom et titre du responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	COLLECTE DES DONNEES NECESSAIRES POUR L'EVALUATION					EVALUATION PAR LA VALEUR ACQUISE				
			Cible planifiée	Cible atteinte	Valeur planifiée (VP)	Coût réel (CR)	Durée totale planifiée (DTP)	VA	IPE	IPC	EDA	ECA
			2019	valeur de l'indicateur réalisée à fin juin 2019	(dotation)	montant exécuté	(mois)	$VA = VP \times \text{cible atteinte} / \text{cible planifiée}$	$IPE = VA / VP$	$IPC = VA / CR$	$EDA = DTP / IPE$	$ECA = VP / IPC$
Standardisation des registres de garde à vue conformes aux lignes directrices LUANDA	AKOHUEGN ON Tossa, DAPG	Registre de garde à vue standardisé	1	1	15 000 000	12 385 000	6	15 000 000	1,0	1,21	6	12 385 000
TOTAL			1	1	15 000 000	12 085 000	6	15 000 000	1,0	1,21	6	12 385 000

15.2. Evaluation de l'efficacité à travers le taux d'exécution physique (Tableau 2)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte à fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%) / somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin 2019
Recrutement du personnel administratif	MISSITE Komlan Aworou/ SG	Nombre de fonctionnaires recrutés et mise à disposition	113	113	6	100	100
Élaboration de loi sur l'organisation judiciaire	MISSITE Komlan Aworou/ SG	Loi portant code de l'organisation publiée	1	0,9	6	90	100
Mise en place des tribunaux de commerce	MISSITE Komlan Aworou/ SG	Nombre de tribunaux du commerce opérationnels	2	1	6	75	100
Elaboration de la loi cadre de lutte contre la corruption	MISSITE Komlan Aworou/ SG	Loi cadre de lutte contre la corruption diffusée	1	0,5	6	50	100
Elaboration de la loi sur la déclaration du patrimoine	MISSITE Komlan Aworou/ SG	Loi sur la déclaration du patrimoine mise appliquée	1	0,5	6	50	100
TOTAL			232	116	6	73	100

a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, le ministère de la justice a planifié 18 822 000 F CFA atteindre des résultats mesurés à travers quatre (4) indicateurs prévus sur le premier semestre de l'année 2019.

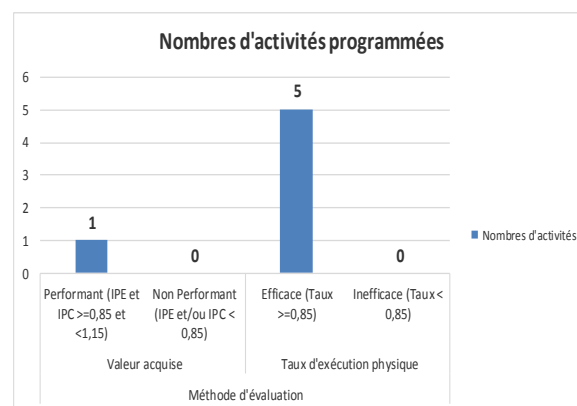
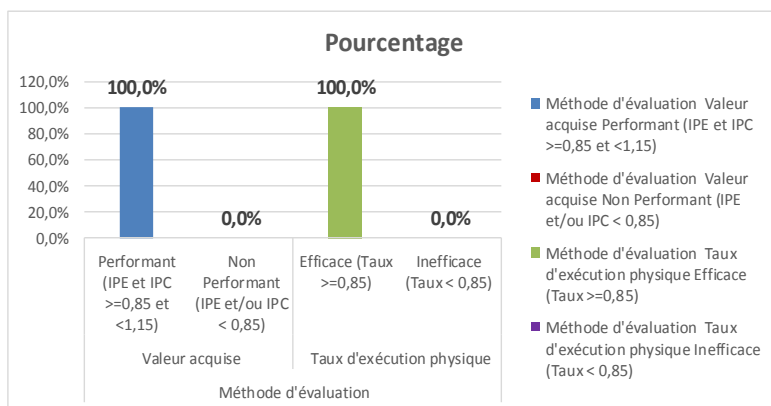
La valeur acquise de cet indicateur c'est-à-dire la valeur réelle des résultats atteints est de 15 000 000 F CFA. L'indice de performance sur l'échéancier (IPE) est de 1,0 et l'indice de performance sur les coûts (IPC) est de 1,21. L'estimation de la durée nécessaire pour achever les activités programmées (EDA) est de 6 mois. Enfin, l'estimation du coût pour achever la mise en œuvre des activités engagées est de 12 385 000 F CFA.

Au regard des différents résultats obtenus dans le tableau 1, il est à noter que le ministère de la justice a mis en œuvre l'activité de réformes ayant un coût au premier semestre 2019.

Par ailleurs, en ce qui concerne les activités évaluées au taux d'exécution physique, le taux moyen d'exécution physique est de 67,2% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%



En conclusion, le ministère de la justice a été performant dans la mise en œuvre des activités de réformes ayant un coût et efficace pour celles évaluées au taux d'exécution physique.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Standardisation des registres de garde à vue conformes aux lignes directrices LUANDA** : la mise en œuvre de cette activité a été efficace et efficiente car l'IPE et l'IPC sont respectivement de 1,0 et 1,21. Le responsable de l'activité a été performant.
- **Recrutement du personnel administratif** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 40% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 40% des tâches programmées au premier semestre.
- **Mise en place des tribunaux de commerce** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 75% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 75% des tâches programmées au premier semestre.
- **Élaboration de loi sur l'organisation judiciaire** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 85% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 85% des tâches programmées au premier semestre.
- **Elaboration de la loi cadre de lutte contre la corruption** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 50% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 50% des tâches programmées au premier semestre.
- **Elaboration de la loi sur la déclaration du patrimoine** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 50% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 50% des tâches programmées au premier semestre.

15.3. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités des réformes programmées au titre du premier semestre de l'année 2019 sont au nombre de six (6). L'état d'exécution se présente comme suit :

a- Activités réalisées à fin juin 2019

Les activités réalisées sont au nombre de deux (2). Il s'agit de :

- **Standardisation des registres de garde à vue conformes aux lignes directrices LUANDA**

Indicateur de l'activité : Registre de garde à vue standardisé

Le registre de garde à vue conformes aux lignes directrices LUANDA a été validé. Une quantité de ces registres à mettre à la disposition des unités de police judiciaire ont été édités.

- **Recrutement du personnel administratif**

Indicateur de l'activité : Nombre de registres des juridictions et établissements pénitentiaires harmonisés

Une commission d'harmonisation des registres a été mise en place et les travaux de cette commission ont permis d'identifier les différents types de registres avec leur format et structuration. Grâce à la tournée de l'équipe de la cellule statistique dans les juridictions et établissements pénitentiaires de Lomé et des différentes rencontres des membres de la commission et des personnes ressources, un total de 212 types de registres harmonisés ont été validés.

b- Activités partiellement réalisées à fin juin 2019

Les activités partiellement réalisées sont au nombre de quatre (4). Il s'agit de :

- **Mise en place des tribunaux de commerce**

Indicateur de l'activité : Nombre de tribunaux de commerce opérationnels

Après l'adoption de la loi n°2018-028 du 10 décembre 2018 instituant les juridictions commerciales en République togolaise, deux tribunaux du commerce ont été créés par décret 2019-020 du 6 février 2019. Il s'agit des tribunaux de commerce de Lomé et de Kara. A ce jour, le tribunal de commerce de Lomé est opérationnel et a commencé par rendre ses premières décisions.

- **Elaboration de la loi cadre de lutte contre la corruption**

Indicateur de l'activité : Loi cadre de lutte contre la corruption diffusée

Les avant-projets de la loi cadre de lutte contre la corruption et de la déclaration du patrimoine ont été élaborés et transmis au SGG.

- **Elaboration de la loi cadre de lutte contre la corruption**

Indicateur de l'activité : Loi cadre de lutte contre la corruption diffusée

L'avant-projet de loi portant loi cadre de lutte contre la corruption a été transmis au SGG depuis mars 2019 pour être étudié et adopté en conseil des ministres avant son vote par l'assemblée nationale.

- **Elaboration de la loi sur la déclaration du patrimoine**

Indicateur de l'activité : Loi sur la déclaration du patrimoine mise appliquée

L'avant-projet de loi portant sur la déclaration du patrimoine a été également transmis au SGG depuis mars 2019 pour être étudié et adopté en conseil des ministres avant son vote par l'assemblée nationale.

16. Ministère de la Communication, des Sports et de l'Éducation à la Citoyenneté et au Civisme

L'évaluation de la performance de la mise en œuvre des réformes du ministère de la communication, des sports et de l'éducation à la citoyenneté et au civisme a été faite par la méthode de la valeur acquise et par le taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

16.1. Evaluation de la performance (Tableau 1)

Activités	Nom et titre du responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	COLLECTE DES DONNEES NECESSAIRES POUR L'EVALUATION					EVALUATION PAR LA VALEUR ACQUISE				
			Cible planifiée à fin juin	Cible atteinte	Valeur planifiée (VP)	Coût réel (CR)	Durée totale planifiée (DTP)	VA	IPE	IPC	EDA	ECA
			2019	valeur de l'indicateur réalisée à fin juin 2019	(dotation)	montant exécuté	(mois)	$VA=VP \times \frac{\text{cible atteinte}}{\text{cible planifiée}}$	$IPE= \frac{VA}{VP}$	$IPC= \frac{VA}{CR}$	$EDA=DTP/ IPE$	$ECA=VP/ IPC$
Elaboration de la politique de la communication et de l'information	M. TINAKA Kossi Wédiabalo, SG	Document élaboré	1	0,20	18 822 000	6 999 349	3	3 802 044	0,20	0,95	14,85	19 798 851
TOTAL			1	0,20	18 822 000	6 999 349	3	3 802 044	0,20	0,95	14,85	19 798 851

16.2. Evaluation de l'efficacité (Tableau 2)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte à fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%) / somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin 2019
Rédaction d'un manuel de citoyenneté à l'usage du monde associatif	TALIM A. Anatère, Chef division de la production et de la documentation	Manuel est élaboré	1	0,29	4	29	35
Elaboration et vulgarisation du manuel didactique de l'ECM pour le secondaire	TALIM A. Anatère, Chef division de la production et de la documentation	Manuel vulgarisé	1	0,212	2	21,2	61,8
TOTAL			2	0,502	4	25,1	48,4

a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, le ministère de la communication, des sports et de l'éducation à la citoyenneté et au civisme a planifié 18 822 000 F CFA atteindre des résultats mesurés à travers un (1) indicateur prévus sur le premier semestre de l'année 2019.

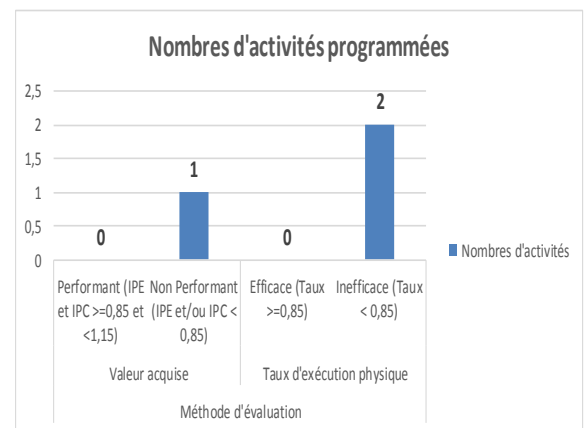
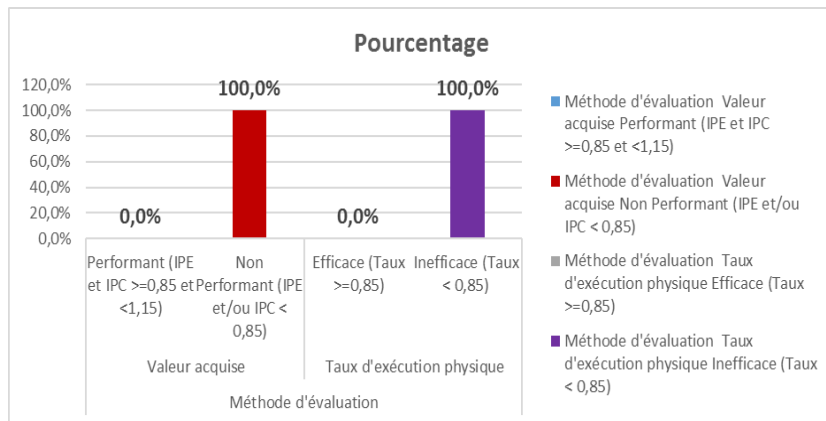
La valeur acquise de cet indicateur c'est-à-dire la valeur réelle des résultats atteints est de 3 802 044 F CFA. L'indice de performance sur l'échéancier (IPE) est de 0,20 et l'indice de performance sur les coûts (IPC) est de 0,95. L'estimation de la durée nécessaire pour achever les activités programmées (EDA) est de 14,85 mois. Enfin, l'estimation du coût pour achever la mise en œuvre des activités engagées est de 19 798 851 F CFA.

Au regard des différents résultats obtenus dans le tableau 1, il est à noter que le ministère n'a pas mis en œuvre l'activité de réformes ayant un coût au premier semestre 2019.

Par ailleurs, en ce qui concerne les activités évaluées au taux d'exécution physique, le taux moyen d'exécution physique est de 25,1% représentant 48,4% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%



En conclusion, si aucune disposition n'est prise, le ministère de la communication, des sports et de l'éducation à la citoyenneté et au civisme ne pourra pas achever la mise en œuvre de ses activités programmées au premier semestre ce qui l'empêchera d'atteindre la performance à la fin de l'année 2019.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Elaboration de la politique de la communication et de l'information** : la mise en œuvre de cette activité n'a pas été efficace mais efficiente car l'IPE est de 0,20 et l'IPC est de 0,95. Le responsable de l'activité n'a pas été performant.
- **Rédaction d'un manuel de citoyenneté à l'usage du monde associatif** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 29% représentant 34,3% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 82,9% des tâches programmées au premier semestre.
- **Elaboration et vulgarisation du manuel didactique de l'ECM pour le secondaire** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 21,2% représentant 61,8% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 34,3% des tâches programmées au premier semestre.

16.2. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités de réformes programmées au titre du premier semestre de l'année 2019 sont au nombre de trois (3). L'état d'exécution se présente comme suit :

a- Activités partiellement réalisées à fin juin 2019

Toutes les trois (3) activités programmées ont été partiellement réalisées. Il s'agit de :

- **Elaboration de la politique de la communication et de l'information**

Indicateur d'activité : Document élaboré

Un diagnostic partiel du secteur de la communication a été fait au niveau central après la revue documentaire et une série de réunions avec les acteurs clés notamment le comité de pilotage. L'atelier de lancement et de cadrage méthodologique a été organisé et a permis de dégager les orientations stratégiques. Dans les prochains jours, le cabinet commis à cet effet rencontrera les acteurs du secteur privé et ceux de l'intérieur du pays pour un diagnostic approfondi devant permettre la rédaction de la version provisoire du document de politique. Le cabinet s'est engagé à déposer le document final au mois de septembre 2019.

- **Rédaction d'un manuel de citoyenneté à l'usage du monde associatif**

Indicateur d'activité : Manuel est élaboré

Cette activité devait connaître une avancée dans sa réalisation. Mais du fait de la faible ouverture des crédits, seuls les termes de référence ont été élaborés en attendant l'ouverture d'éventuels crédits pour mettre en œuvre cet important projet.

- **Elaboration et vulgarisation du manuel didactique de l'ECM pour le secondaire**

Indicateur d'activité : Document vulgarisé

En 2018, un consultant a été commis pour l'élaboration du manuel didactique de l'éducation civique et morale (ECM) devant être enseigné au niveau du secondaire. Il est donc prévu cette année 2019 (de mai à août) d'effectuer une tournée nationale de dissémination dudit manuel afin d'amener les enseignants à l'utiliser dans les établissements du secondaire. Parmi les tâches prévues au 1^{er} semestre de cette année, seuls les TDR ont été élaborés. Pour des raisons d'indisponibilité financière, les autres tâches n'ont pu être réalisées.

17. Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

L'évaluation de la performance de la mise en œuvre des réformes du ministère de la santé et de l'hygiène publique a été faite par la méthode de la valeur acquise. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

17.1. Evaluation de la performance

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	COLLECTE DES DONNEES NECESSAIRES POUR L'EVALUATION					EVALUATION PAR LA VALEUR ACQUISE				
			Cible Planifiée	CIBLE ATTEINTE	Valeur planifiée (VP)	Coût réel (CR)	Durée totale planifiée (DTP)	VA	IPE	IPC	EDA	ECA
			2019	Valeur de l'indicateur réalisée à fin juin 2019	(dotations)	(montant exécuté)	(mois)	VP* Cible atteinte/Cible planifiée	VA/VP	VA/CR	DTP/IPE	CTP(VP)/IPC
Mise à l'échelle du DHIS2	Dr TCHANILEY	Nombre de districts et régions disposant du DHIS2	50	50	116 294 000	116 294 000	6	116 294 000	1,0	1,0	6	116 294 000
TOTAL			50	50	116 294 000	116 294 000	6	116 294 000	1,0	1,0	6	116 294 000

a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

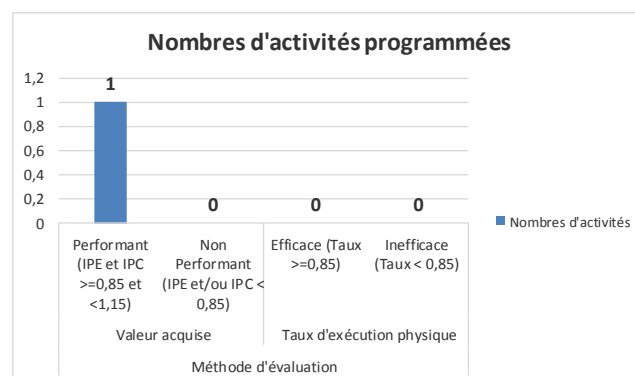
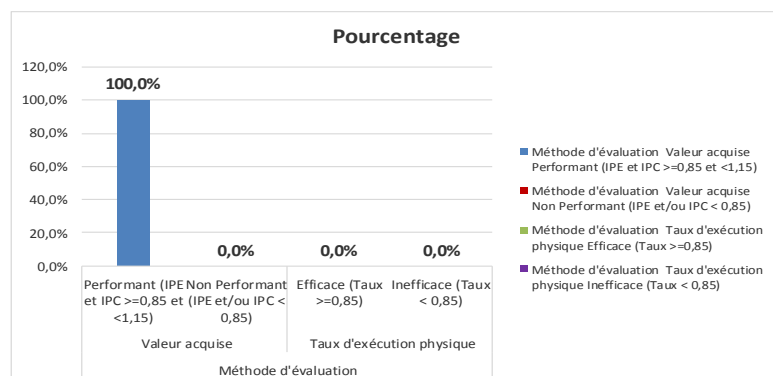
Selon le PTBA, le ministère de la santé et de l'hygiène publique a planifié 116 294 000 F CFA pour atteindre des résultats mesurés à travers un (1) indicateur prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

La valeur acquise de cet indicateur c'est-à-dire la valeur réelle des résultats atteints est de 116 294 000 F CFA. L'indice de performance sur l'échéancier (IPE) est de 1 et l'indice de performance sur les coûts (IPC) est de 1. L'estimation de la durée nécessaire pour achever les activités programmées (EDA) est de 6 mois. Enfin, l'estimation du coût pour achever la mise en œuvre des activités engagées est de 116 294 000 F CFA.

Au regard des différents résultats obtenus dans le tableau ci-dessus, il est à noter que le ministère a mis en œuvre l'activité de réformes ayant un coût au premier semestre 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation de la performance

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	100,0%	0,0%	-	-



En conclusion, le ministère de la santé et de l'hygiène publique a été performant dans la mise en œuvre de l'activité de réformes programmée au premier semestre 2019.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Mise à l'échelle du DHIS2** : la mise en œuvre de cette activité a été efficace et efficiente car l'IPE et l'IPC sont de 1. Le responsable de l'activité a été performant.

17.2. Etat d'exécution des activités programmées

Une (1) seule activité de réforme est programmée au titre du premier semestre 2019. L'état d'exécution se présente comme suit :

a- Activités réalisées à fin juin 2019

La seule activité programmée a été réalisée. Il s'agit de :

- **Mise à l'échelle du DHIS2**

Indicateur de l'activité : Nombre de districts et régions disposant de DHIS2

Les points focaux des districts chargés de la collecte des données pour le système d'information sanitaire ont été formés. Ceux de régions également ont été formés. Au total, les chargés de la collecte des données pour le système d'information sanitaire des districts et régions ont été formés comme prévu dans le PTBA.

18. Ministère des Mines et des Energies

L'évaluation de la performance de la mise en œuvre des réformes du ministère des mines et des énergies a été faite par la méthode de la valeur acquise et par le taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

18.1. Evaluation de la performance (Tableau 1)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	COLLECTE DES DONNEES NECESSAIRES POUR L'EVALUATION					EVALUATION PAR LA VALEUR ACQUISE				
			Cible Planifiée	CIBLE ATTEINTE	Valeur planifiée (VP)	Coût réel (CR)	Durée totale planifiée (DTP)	VA	IPE	IPC	EDA	ECA
			2019	Valeur de l'indicateur réalisée à fin juin 2019	(dotations)	(montant exécuté)	(mois)	VP* Cible atteinte/Cibla planifiée	VA/VP	VA/CR	DTP/IPE	CTP(VP)/IPC
Elaboration du document de la politique nationale des mines	ABLY-BIDAMON Dédériwé (ministre)	Document de la politique nationale des mines disponible	1	1	35 000 000	38 568 870	3	35 000 000	1	0,91	3	38 568 870
TOTAL			1	1	35 000 000	38 568 870	3	35 000 000	1	0,91	3	38 568 870

18.2. Evaluation de l'efficacité (Tableau 2)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte à fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%)/somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin 2019
Mise en place du système d'information géologique et minier moderne, informatisé	SOGLE Damégare (DGMG)	Système d'information géologique et minier moderne, informatisé conçu	1	0,9	6	90	100
Conception de la cartographie des mines artisanales, à petite échelle et carrières clandestines sur l'étendue du territoire national	SOGLE Damégare (DGMG)	Cartographie des mines artisanales sous forme de SIG disponible	1	0,2	1	20	100
Mise à jour du modèle financier de la CEET	KAKATSI Mawusé (DG CEET)	Modèle financier de la CEET mis à jour	1	0,37	2	37	100
Mise en œuvre d'un système de protection des revenus (fourniture, installation et mise en exploitation)	KAKATSI Mawusé (DG CEET)	Système de protection des revenus pour les clients mis en œuvre	1	0	1	0	0
Déploiement d'un réseau national de distribution granulaire	TIEM Bolidja (DG AT2ER)	Réseau national de distribution granulaire déployé	1	0,65	1	65	100
TOTAL			5	2,12	6	42,5	80,0

a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, le ministère des mines et des énergies a planifié 35 000 000 F CFA atteindre des résultats mesurés à travers un (1) indicateur prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

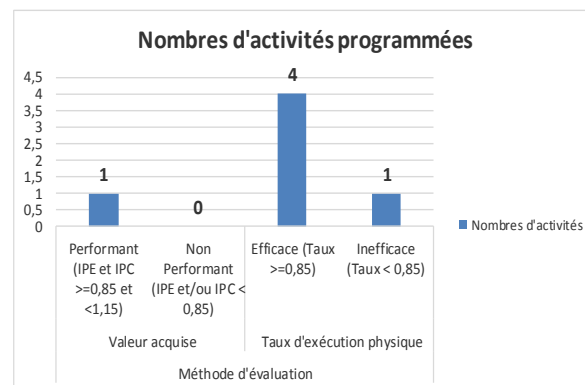
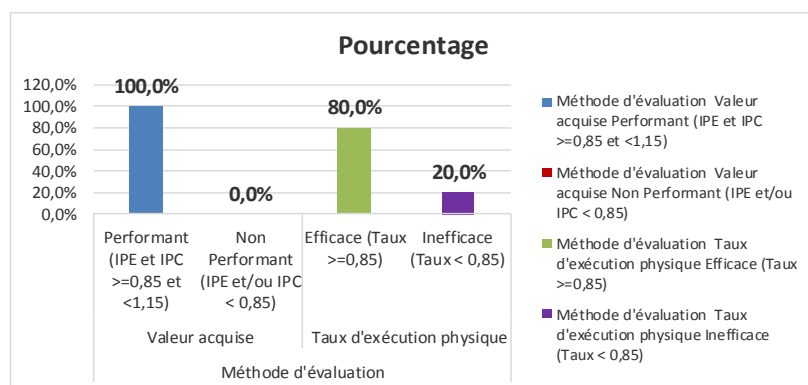
La valeur acquise de cet indicateur c'est-à-dire la valeur réelle des résultats atteints est de 3 500 000 F CFA. L'indice de performance sur l'échéancier (IPE) est de 1 et l'indice de performance sur les coûts (IPC) est de 0,91. L'estimation de la durée nécessaire pour achever les activités programmées (EDA) est de 3 mois. Enfin, l'estimation du coût pour achever la mise en œuvre des activités engagées est de 38 568 870 F CFA.

Au regard des différents résultats obtenus dans le tableau 1, il est à noter que le ministère a mis en œuvre l'activité de réformes ayant un coût au premier semestre 2019.

Par ailleurs, en ce qui concerne les activités évaluées au taux d'exécution physique, le taux moyen d'exécution physique est de 42,5% représentant 80,0% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	100,0%	0,0%	80,0%	20,0%



En conclusion, le ministère des mines et des énergies a été performant dans la mise en œuvre des activités réformes ayant un coût, mais n'a pas été efficace pour celles sans coût. Les responsables doivent prendre les dispositions atteindre l'efficacité en mettant en œuvre le système de protection des revenus qui n'a pas connu de démarrage au premier semestre.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Elaboration du document de la politique nationale des mines** : la mise en œuvre de cette activité est efficace et efficiente car l'IPE et l'IPC sont respectivement de 1 et de 0,91. Le responsable de l'activité a été performant.
- **Conception du système d'information géologique et minier moderne, informatisé** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 90% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 90% des tâches programmées au premier semestre.
- **Conception de la cartographie des mines artisanales, à petite échelle et carrières clandestines sur l'étendue du territoire national** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 20% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 20% des tâches programmées au premier semestre.
- **Mise à jour du modèle financier de la CEET** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 37% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 37% des tâches programmées au premier semestre.
- **Mise en œuvre d'un système de protection des revenus (fourniture, installation et mise en exploitation)** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 0% représentant 0% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 20% de la tâche programmée au premier semestre.

- **Déploiement d'un réseau national de distribution granulaire** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 65% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 65% des tâches programmées au premier semestre.

18.3. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités de réformes programmées au titre du premier semestre 2019 sont au nombre de six (6). L'état d'exécution se présente comme suit :

a- Activités réalisées à fin juin 2019

Les activités réalisées sont au nombre de cinq (5). Il s'agit de :

- **Elaboration du document de la politique nationale des mines**

Indicateur d'activité : Document de la politique nationale des mines disponible

Cette activité a été réalisée selon la programmation du PTBA 2019 pour le premier semestre. Le document de politique minière du Togo a été élaboré puis validé en atelier national par les acteurs œuvrant dans ce secteur.

- **Conception du système d'information géologique et minier moderne, informatisé**

Indicateur d'activité : Système d'information géologique et minier moderne, informatisé conçu

Cette activité a été réalisée selon la programmation du PTBA 2019 au premier semestre. Le paramétrage du système est en cours.

- **Conception de la cartographie des mines artisanales, à petite échelle et carrières clandestines sur l'étendue du territoire national**

Indicateur d'activité : Cartographie des mines artisanales sous forme de SIG disponible

Cette activité a été réalisée selon la programmation du PTBA 2019 au premier semestre. Le consultant commis pour réaliser l'activité a déjà mené des tournées de collecte d'informations et d'identification des exploitations illégales sur toute l'étendue du territoire. La suite du processus est prévue pour le second semestre 2019.

- **Mise à jour du modèle financier de la CEET**

Indicateur d'activité : Modèle financier de la CEET mis à jour

Cette activité a été réalisée selon la programmation du PTBA 2019. Pour le premier semestre de cette activité ; il a été procédé au recrutement du consultant qui a ensuite démarré sa prestation par l'analyse du modèle financier de la CEET existant.

- **Déploiement d'un réseau national de distribution granulaire**

Indicateur d'activité : Réseau national de distribution granulaire déployé

Cette activité a été réalisée selon la programmation du PTBA 2019. La réalisation de ladite activité est confiée au cabinet HORUS qui a démarré ses prestations le 25 Mars 2019 auprès de la Poste. Il a procédé à la formation des 40 agents superviseurs.

b- Activités non réalisées à fin juin 2019

Une (1) seule activité n'a pas été réalisée. Il s'agit de :

- **Mise en œuvre d'un système de protection des revenus (fourniture, installation et mise en exploitation)**

Indicateur de l'activité : Système de protection des revenus pour les clients mis en œuvre.

La tâche prévue au premier semestre pour l'activité n'a pas été réalisée. Toutefois le contrat a été signé avec le prestataire qui commencera sa mission au second semestre.

19. Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation

L'évaluation de la performance de la mise en œuvre des réformes du ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation a été faite par la méthode de la valeur acquise et par le taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

19.1. Evaluation de la performance par la méthode de la valeur acquise

Activités	Nom et titre du responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	COLLECTE DES DONNEES NECESSAIRES POUR L'EVALUATION					EVALUATION PAR LA VALEUR ACQUISE				
			Cible planifiée	Cible atteinte	Valeur planifiée (VP)	Coût réel (CR)	Durée totale planifiée (DTP)	VA	IPE	IPC	EDA	ECA
			2019	valeur de l'indicateur réalisée à fin juin 2019	(dotation)	montant exécuté	(mois)	VA=VP x cible atteinte /cible planifiée	IPE= VA/VP	IPC= VA/CR	EDA=DTP / IPE	ECA=VP/ IPC
Création du site web sur la protection de l'enfant	Mme GNANSA Koudjoukalo, Directrice de l'assistance à l'enfant en difficulté	Site web fonctionnel	1	0,92	3 115 250	3 115 250	4	2 118 370	0,92	0,92	4,35	3 386 141
Mise en place du cadre national de concertation et de collaboration des acteurs du secteur du genre et de la promotion de la femme	Mme AÏSSAH Akanti OURO-AKONDO, Directrice générale du genre et de la promotion de la femme	Cadre de concertation fonctionnel	1	0,8	20 500 000	17 000 000	5	16 400 000	0,8	0,96	6,25	21 250 000
TOTAL			2	1,72	23 615 250	20 115 250	5	17 475 285	0,86	1,01	5,81	23 389 826

19.2. Evaluation de l'efficacité (Tableau 2)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%)/somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin
Réorganisation du ministère	Mme Tchabinandi KOLANI YENTCHARE Ministre	Nombre de textes disponible	1	0,3	3	30	100
Adaptation de l'Ecole Nationale de Formation Sociale (ENFS) au système LMD	Mme TCHASSI Adjendime Directrice ENFS	Nombre de textes adoptés	1	0,8	3	80	100
Elaboration du document des liens fonctionnels entre les services du ministère	M. SENYOH Kossi, Directeur des Affaires Administratives et Financières	Un document disponible	1	0,17	6	17	100
Extension du système d'information et de gestion dans la région de la Kara	M. ATANGUEGNIMA Lapara, Directeur de la planification et de suivi évaluation	Système d'information et de gestion (SIG) dans la région de la Kara fonctionnel	1	0,13	4	13	28,9
Appui à l'intégration locale des réfugiés	M. Agbaro Akara, Juriste	Nombre de réfugiés ayant reçu des documents légaux d'intégration locale	982	0	5	76	100
Elaboration de la stratégie nationale pour l'équité et l'égalité de genre (SNEEG)	Mme AÏSSAH Akanti OURO-AKONDO, Directrice générale du genre et de la promotion de la femme	Document de stratégie disponible	1	0,73	5	73	100
Elaboration du protocole et le dispositif de prise en charge des femmes et des filles victimes des VBG	Mme AÏSSAH Akanti OURO-AKONDO, Directrice générale du genre et de la promotion de la femme	Dispositif fonctionnel	1	0,26	6	26	72,2
TOTAL			988	2,9	6	45	85,9

a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, le ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation a planifié 23 615 250 F CFA atteindre des résultats mesurés à travers deux (2) indicateurs prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

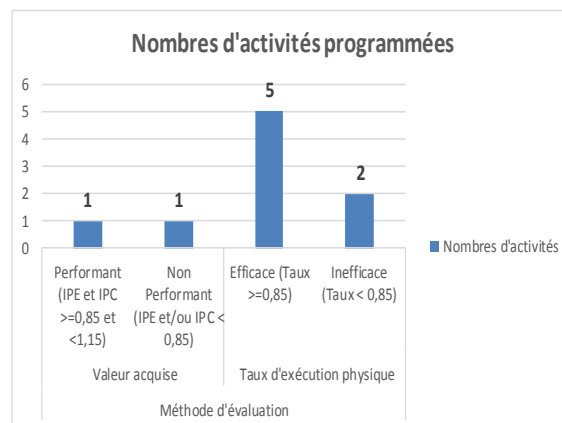
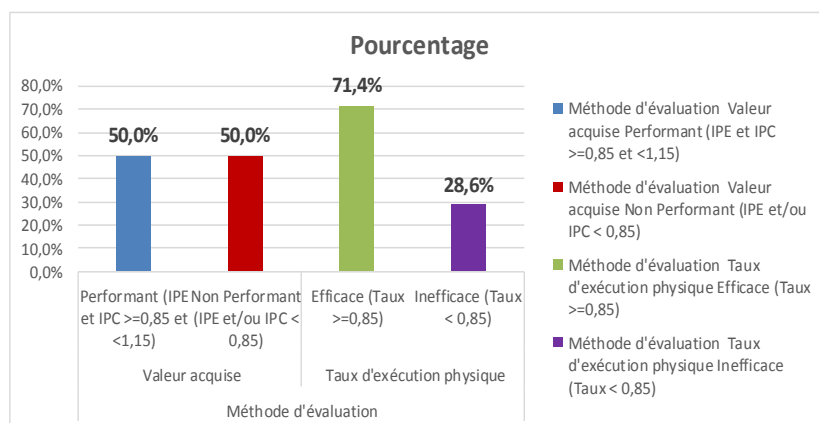
La valeur acquise de cet indicateur c'est-à-dire la valeur réelle des résultats atteints est de 17 475 285 F CFA. L'indice de performance sur l'échéancier (IPE) est de 1,22 et l'indice de performance sur les coûts (IPC) est de 0,87. L'estimation de la durée nécessaire pour achever les activités programmées (EDA) est de 5,81 mois. Enfin, l'estimation du coût pour achever la mise en œuvre des activités engagées est de 23 389 826 F CFA.

Au regard des différents résultats obtenus dans le tableau 1, il est à noter que le ministère n'a pas pu mettre en œuvre les activités de réformes ayant un coût au premier semestre 2019.

Par ailleurs, en ce qui concerne les activités évaluées au taux d'exécution physique, le taux moyen d'exécution physique est de 45% représentant 85,9% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	50,0%	50,0%	71,4%	28,6%



En conclusion, le ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation a été performant dans la mise en œuvre des activités de réformes ayant un coût, et efficace pour celles dont les coûts n'ont pu être estimés. Les responsables d'activité doivent néanmoins prendre des dispositions pour réaliser les activités qui n'ont pas pu être mis en œuvre au premier semestre en vue d'espérer atteindre la performance à la fin de l'année.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Création du site web sur la protection de l'enfant** : la mise en œuvre de l'activité a pas été efficace et efficiente car l'IPE et l'IPC sont respectivement de 0,92. Le responsable de l'activité n'a pas été performant.
- **Mise en place du cadre national de concertation et de collaborateur des acteurs du secteur genre et de la promotion de la femme** : la mise en œuvre de l'activité n'a pas été efficace mais efficiente car l'IPE et l'IPC sont respectivement de 0,8 et 0,96. Le responsable de l'activité n'a pas été performant.
- **Réorganisation du ministère** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 30% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 30% des tâches programmées au premier semestre.
- **Adaptation de l'école nationale de formation sociale (ENFS) au système LMD** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 80% représentant 100% du niveau de

réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 80% des tâches programmées au premier semestre.

- **Elaboration du document des liens fonctionnels entre les services du ministère :** le taux d'exécution physique de cette activité est de 17% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 17% des tâches programmées au premier semestre.
- **Extension du système d'information et de gestion dans la région de la Kara :** le taux d'exécution physique de cette activité est de 13% représentant 28,9% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a pas mis en œuvre les 45% des tâches programmées au premier semestre.
- **Appui à l'intégration locale des réfugiés :** le taux d'exécution physique de cette activité est de 76% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 76% des tâches programmées au premier semestre.
- **Elaboration de la stratégie nationale pour l'équité et l'égalité de genre (SNEEG) :** le taux d'exécution physique de cette activité est de 73% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 73% des tâches programmées au premier semestre.
- **Elaboration du protocole et le dispositif de prise en charge des femmes et des filles victimes de VBG :** le taux d'exécution physique de cette activité est de 26% représentant 72,2% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a pas mis en œuvre les 36% des tâches programmées au premier semestre.

19.2. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités de réformes programmées au titre du premier semestre 2019 sont au nombre de neuf (9). L'état d'exécution se présente comme suit :

a- Activités partiellement réalisées à fin juin 2019

Toutes les neuf (9) activités programmées ont été partiellement réalisées. Il s'agit de :

- **Création du site web sur la protection de l'enfant**

Indicateur de l'activité : Site web fonctionnel

La formation des administrateurs est en cours en vue du lancement du site.

- **Mise en place du cadre national de concertation et de collaborateur des acteurs du secteur genre et de la promotion de la femme**

Indicateur de l'activité : Cadre de concertation fonctionnel

Après l'organisation des ateliers régionaux de mise en place du cadre national de concertation, l'arrêté portant mise en place dudit cadre a été élaboré et est en instance de validation.

- **Réorganisation du ministère**

Indicateur de l'activité : Nombre de textes disponibles

Le décret qui fixe les attributions du ministre et qui porte organisation et fonctionnement du ministère et adopté en conseil des ministres le 09 décembre 2015, prend en compte la synergie des

actions des quatre domaines et rend cohérent la coordination des interventions du ministère. Un atelier d'harmonisation de tous les décrets des ministères s'étant tenu à Kpalimé pour prendre en compte les réformes intervenues dans certains domaines, le processus est en cours.

- **Adaptation de l'école nationale de formation sociale (ENFS) au système**

Indicateur de l'activité : Nombre de texte disponible

Les curricula de formation ont été validés, la commission mixte (MASPFA & MESR) a été mise en place et les nouveaux textes ont été rédigés. Ils sont en attente de finalisation pour transmission au SGG.

- **Elaboration du document des liens fonctionnels entre les services du ministère**

Indicateur de l'activité : Un document disponible

Seuls les TDR et l'appel à manifestation d'intérêt programmés pour ce premier semestre ont été réalisés. Le processus est en cours et se poursuivra à partir du mois d'août.

- **Extension du système d'information et de gestion dans la région de la Kara**

Indicateur de l'activité : Système d'information et de gestion (SIG) dans la région de la Kara fonctionnel

L'élaboration et la validation des TDR ont été réalisées. L'achat des équipements informatiques (ordinateurs et accessoires) est en cours.

- **Appui à l'intégration locale des réfugiés**

Indicateur de l'activité : Nombre de réfugiés ayant reçu des documents légaux d'intégration locale

Les options de solutions ont été consignées et les plaidoyers sont en cours.

- **Elaboration de la stratégie nationale pour l'équité et l'égalité de genre**

Indicateur de l'activité : Document de stratégie disponible

Le document de stratégie a été validé et sa finalisation est en cours.

- **Elaboration du protocole et le dispositif de prise en charge des femmes et des filles victimes de VBG**

Indicateur de l'activité : Dispositif fonctionnel

Les TDR et les protocoles de prise en charge des femmes et filles victimes de violence ont été rédigés. L'atelier de validation dudit protocole est en cours de préparation.

20. Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération

L'évaluation de la mise en œuvre des réformes du ministère de la planification du développement a été faite par le taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

20.1. Evaluation de l'efficacité

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte Fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%) / somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin
Elaboration du PIP triennal sur la base de l'analyse avantage-coût	Monsieur MEATCHI, Directeur de la planification et des politiques du développement (DPPD)	Document de PIP	1	0,53	4	53,3	100
Suivi de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2018-2022	Monsieur KAMAGA, Secrétaire technique (DSRP)	Rapport annuel de mise en œuvre du PND	1	0,23	1	22,9	100
Elaboration des comptes nationaux 2016 et 2017	HEVI DCNEE	Documents de Comptes nationaux 2016 et 2017	2	0	5	70	100
Elaboration d'un schéma d'aménagement transfrontalier intégré local (SATI)	MR DEMAKOU Directeur DOST	Schémas d'aménagement transfrontalier intégré	1	0,98	6	98	98
Cartographie de la zone du SATI	Monsieur AKAKPO Kouami Fofo Directeur de l'information et de la cartographie	Planches cartographiques de la zone du SATI disponibles	1	0,85	6	85	94,4
TOTAL			6	2,59	6	65,8	98,5

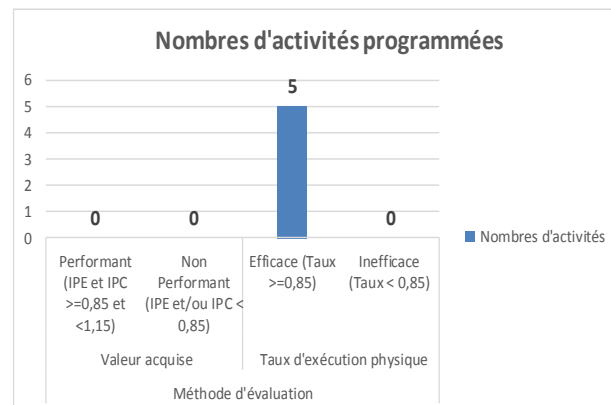
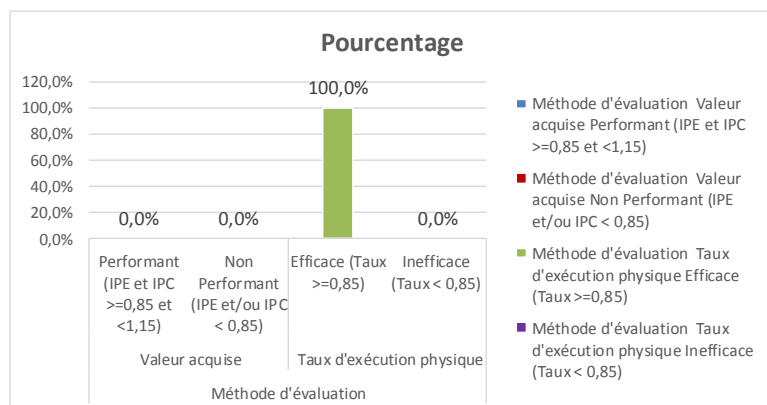
a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, le ministère de la planification du développement et de la coopération a planifié, au titre des finances publiques, des activités pour atteindre des résultats mesurés à travers cinq (05) indicateurs prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

L'évaluation de l'efficacité à travers le taux d'exécution montre que le taux moyen d'exécution physique des activités est de 65,8% représentant 98,5% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	-	-	100,0%	0,0%



En conclusion, le ministère de la planification du développement et de la coopération a été efficace dans la mise en œuvre de toutes les tâches des activités de réformes programmées au premier semestre de l'année 2019.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Elaboration du PIP triennal sur la base de l'analyse avantage-coût** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 53,3% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 53,3% des tâches programmées au premier semestre.
- **Suivi de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2018-2022** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 22,9% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 22,9% des tâches programmées au premier semestre.
- **Elaboration des comptes nationaux 2016 et 2017** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 70% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 70% des tâches programmées au premier semestre.
- **Elaboration d'un schéma d'aménagement transfrontalier intégré local (SATI)** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 98% représentant 98% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace, mais il n'a pas mis en œuvre les 98% des tâches programmées au premier semestre.
- **Cartographie de la zone du SATI** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 85% représentant 94,4% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace, mais il n'a pas mis en œuvre les 90% des tâches programmées au premier semestre.

20.2. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités de réformes programmées au titre du premier semestre 2019 sont au nombre de cinq (5). L'état de mise en œuvre se présente comme suit :

a- Activités partiellement réalisées à fin juin 2019

Toutes les cinq (5) activités programmées ont été partiellement réalisées. Il s'agit de :

- **Elaboration du PIP triennal sur la base de l'analyse avantage-coût**

Indicateur de l'activité : Document PIP 2020-2022 disponible

Le processus d'élaboration du PIP initial 2020-2022 a commencé par la tenue de la réunion d'orientation du comité PIP le 23 janvier 2019. Il s'en est suivi un atelier de lancement tenu le 12 février 2019 qui a réuni tous les ministères et institutions de la République.

Après ces rencontres, des séances de travail ont été organisées dans les locaux du ministère de la planification du développement et de la coopération avec les responsables de planification des différents ministères et institutions de la République en vue d'analyser les projets.

Une retraite de travail tenue du 07 au 11 mars à Notsé a permis de finaliser les tableaux de synthèse du PIP initial, des fiches de projets et d'analyser les documents de projets des ministères et institutions de la République.

Le PIP 2020-2022 initial a été validé par le comité PIP au cours d'un atelier tenu les 20 et 21 mars à la salle de réunion du 8ème étage, côté Plan.

Ce PIP est aligné sur la MAP du PND 2020-2022 et a intégré scrupuleusement les critères du manuel de procédures pour la sélection, hiérarchisation et la programmation des projets d'investissements publics.

Les prochaines étapes porteront sur l'élaboration du PIP 2020-2022 cadré et sa validation par le comité PIP.

- **Suivi de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2018-2022**

Indicateur de l'activité : Rapport bilan 2018 du PND disponible

Pour l'élaboration du rapport bilan 2018 du PND, les canevas d'élaboration du rapport sont révisés, les termes de références sont produits, des personnes ressources sont mobilisées. Les propositions des consultants sont en cours d'évaluation.

Concernant le suivi physique des projets d'investissements publics, les TDR sont disponibles et les projets qui feront objet de suivi sont identifiés dans les cinq (5) régions.

S'agissant de la Revue des politiques sectorielles pour les aligner sur le PND et les ODD, les termes de références sont disponibles mais le financement est en négociation pour la réalisation de cette tâche.

- **Elaboration des comptes nationaux 2016 et 2017**

Indicateur de l'activité : Comptes nationaux 2016 et 2017 disponibles

Toutes les études nécessaires pour le passage au SCN2008 avec changement de l'année base sont terminés. Le traitement des données sources et les tableaux de consommation intermédiaires sur la production est effectué avec les appuis des partenaires techniques. Les travaux analytiques et de synthèse sont en cours de finalisation.

- **Elaboration d'un schéma d'aménagement transfrontalier intégré local (SATI)**

Indicateur de l'activité : SATI disponible

Les outils de collecte ont été soumis aux acteurs régionaux pour validation en décembre 2018. La mission de collecte des données relatives aux infrastructures, équipements et ressources naturelles partagées a été effectuée du 05 au 11 avril 2019. En juin 2019, la compilation et le traitement des données ont été réalisés. Le rapport bilan diagnostic du SATI est rédigé. Tout le travail de rédaction est achevé et il ne reste plus que la tenue de la réunion de restitution.

- **Cartographie de la zone du SATI**

Indicateur de l'activité : SATI disponible

La méthodologie qui sera utilisée pour le volet cartographique du SATI Togo-Burkina Faso a été validée par les cadres de la Direction générale de l'aménagement du territoire (DGAT) lors d'une réunion tenue à Lomé en juillet 2019. Le volet cartographique démarré en 2018 est en cours de finalisation. Le fond de carte du site du SATI est élaboré et disponible.

La mission de géo localisation des infrastructures, équipements et ressources naturelles partagées est prévue pour être réalisée en août 2019.

b- Activités réalisées hors PTBA à fin juin 2019

Les activités réalisées hors PTBA sont au nombre de deux (2). Il s'agit de :

- **Elaboration des outils d'opérationnalisation du manuel de procédures pour la sélection, la hiérarchisation et la programmation des projets d'investissements publics**

Indicateur de l'activité : outils d'opérationnalisation du manuel de procédures pour la sélection, la hiérarchisation et la programmation des projets d'investissements publics disponibles

Le MPDC a élaboré lors d'une retraite de travail tenue à Lomé du 20 au 27 mai 2019 les outils d'opérationnalisation du manuel de procédures pour la sélection, la hiérarchisation et la programmation des projets d'investissements publics. Cette retraite a connu la participation de 15 cadres venus du ministère chargé de la planification, du ministère chargé des finances, du ministère chargé de l'industrie, du ministère chargé de l'eau et du ministère chargé des infrastructures.

- **Formation à l'utilisation du manuel de procédures pour la sélection, la hiérarchisation et la programmation des projets d'investissements publics**

Indicateur de l'activité : Nombre de cadres formés

Cette activité a été réalisée du 22 juillet au 02 août 2019 à Lomé et a permis de former 120 cadres des ministères et des institutions de la République sont formés sur l'utilisation du manuel de procédures pour la sélection, la hiérarchisation et la programmation des projets d'investissements publics.

21. Ministère chargé de l'Enseignement Technique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle

L'évaluation de la mise en œuvre des réformes du ministère de l'enseignement technique, de la formation et de l'insertion professionnelle a été faite par le taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

21.1. Evaluation de l'efficacité

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%) / somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin
Renforcement des capacités des enseignants d'informatique de l'ETFP	Mme ADAM-TSAR Directrice DEST	Nombre d'enseignants/formateurs d'informatique de l'ETFP formés	50	0	5	15	42,9
Extension de la formation duale de type coopératif dans d'autres villes du pays	TCHENDO Directeur DFPA	Nombre de villes où les apprenants bénéficient de la formation duale	3	3	6	100	100
Elaboration des guides pédagogiques des programmes des BT	Mme YABI D. A. DPP	Nombre de guides pédagogiques des programmes des BT élaborés	2	0	5	35	35
Formation des enseignants/formateurs à l'utilisation des guides pédagogiques des programmes des BT	Mme YABI D. A. DPP	Nombre d'enseignants /formateurs formés à l'utilisation des guides pédagogiques des programmes des BT	30	0	5	10	20
TOTAL			85	3	6	40	49,5

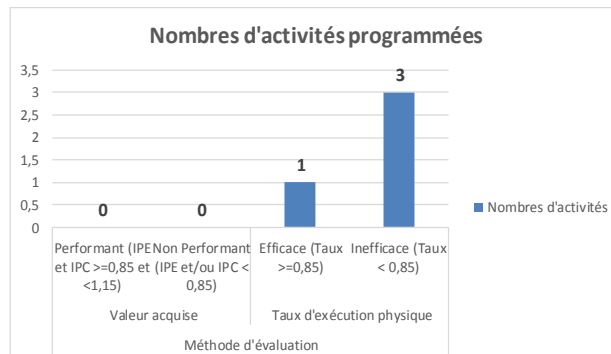
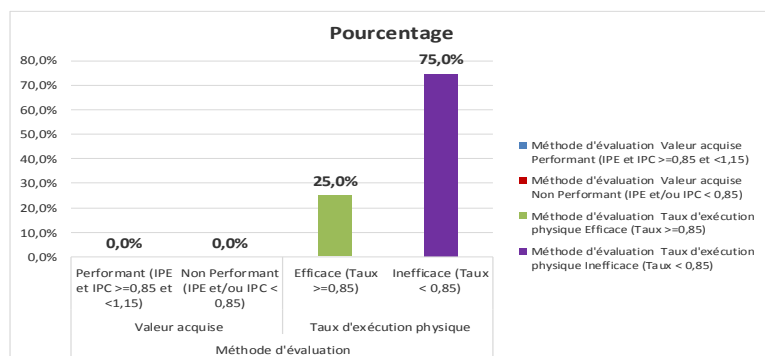
a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, le ministère de l'enseignement technique, de la formation et de l'insertion professionnelle a planifié des activités pour atteindre des résultats mesurés à travers quatre (4) indicateurs prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

L'évaluation de l'efficacité à travers le taux d'exécution physique, montre que le taux moyen d'exécution physique des activités est de 40,0% représentant 49,5% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation de la performance

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	-	-	25,0%	75,0%



En conclusion, le ministère de l'enseignement technique, de la formation et de l'insertion professionnelle n'a pas suffisamment avancé dans la mise en œuvre des activités de réformes programmées au premier semestre 2019. Il lui faudra donc prendre des dispositions pour accélérer leur mise en œuvre.

b- Evaluation de la mise en œuvre des réformes par activité

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Renforcement des capacités des enseignants d'informatique de l'ETFP** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 15% représentant 42,9% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 35% des tâches programmées au premier semestre.
- **Extension de la formation duale de type coopératif dans d'autres villes du pays** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 100% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.
- **Elaboration des guides pédagogiques des programmes des BT** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 35% représentant 35% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.
- **Formation des enseignants/formateurs à l'utilisation des guides pédagogiques des programmes des BT** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 10% représentant 20% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 50% des tâches programmées au premier semestre.

21.2. Etat d'exécution des activités programmées

La programmation des activités de réforme au titre du premier semestre de l'année 2019 sont au nombre de quatre (4). L'état d'exécution se présente comme suit :

a- Activités réalisées à fin juin 2019

Une (1) seule activité a été réalisée. Il s'agit de :

- **Extension de la formation duale de type coopératif dans d'autres villes du pays**

Indicateur de l'activité : Nombre de villes où les apprenants bénéficient de la formation duale

En matière d'extension de la formation duale de type coopératif à Atakpamé, Kara et Dapaong, des centres de formation sont réellement ouverts et fonctionnels. Ce qui amène l'effectif total des six villes à 616 apprenants.

Dans ce processus, il y eu du 22 au 24 janvier 2019 à Kpalimé, la présentation de la plateforme de mutualisation aux responsables des centres de formation agricole et rurale (GIZ EFTPA) et celle des responsables centraux de l'ETFP (GIZ EFTPA) à Notsé les 24 et 25 avril 2019.

Au cours du mois de mars des projets de textes sur les titres professionnels ont été élaborés à Kpalimé. Du 12 au 16 mars 2019 il y a eu une tournée de lancement officiel de la rentrée duale dans les centres de formation avec remise d'attestations aux sortants de la première promotion.

Au cours de ce premier semestre il y a eu plusieurs formations au profit des formateurs et acteurs du dual, à savoir : Formation de 80 formateurs endogènes et exogènes dans les six (06) villes (Tsévié,

Kpalimé, Sokodé, Atakpamé, Kara, Dapaong) du dual coopératif à l'utilisation des livrets pédagogiques et en andragogie (04 au 08 février 2019), Formation de 32 acteurs du dual des six (06) villes sur le montage des dossiers techniques de financement du FNAFPP (les 17 et 18 avril 2019 à Kara) et Formation de 22 formateurs des six villes du dual à l'outil FODA (Formation en Développement des Affaires) (17 au 21 juin 2019 à Kara).

b- Activités partiellement réalisées à fin juin 2019

Les activités partiellement réalisées sont au nombre de trois (3). Il s'agit de :

- **Renforcement des capacités des enseignants d'informatique de l'ETFP**

Indicateur de l'activité : Nombre d'enseignants/formateurs d'informatique de l'ETFP formés

L'élaboration et la validation des termes de référence a été fait au mois de mai. Le lancement du dossier d'appel à concurrence et enregistrement des candidatures n'a pas démarré jusqu'ici, car cette ligne budgétaire n'est pas encore mise à la disposition de la direction.

- **Elaboration des guides pédagogiques des programmes des BT**

Indicateur de l'activité : Nombre de guides pédagogiques des programmes des BT élaborés

L'élaboration des termes de références et la mise en place de l'équipe d'élaboration ont été réalisées en février et mars. L'atelier d'élaboration de ces guides pédagogiques devrait avoir lieu en avril mais malheureusement c'est en période d'examens (en juillet 2019) qu'il y a eu décaissement des sous.

- **Formation des enseignants/formateurs à l'utilisation des guides pédagogiques des programmes des BT**

Indicateur de l'activité : Nombre d'enseignants /formateurs formés à l'utilisation des guides pédagogiques des programmes des BT

Cette activité qui devait se réaliser après élaboration des guides pédagogiques des programmes des BT, n'a pas connu de démarrage car les guides pédagogiques ne sont élaborés.

22. Ministère de la Culture, du Tourisme et des Loisirs

L'évaluation de la performance de la mise en œuvre des réformes du ministère de la culture, du tourisme et des loisirs a été faite par la méthode de la valeur acquise et par le taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

22.1. Evaluation de la performance (Tableau 1)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	COLLECTE DES DONNEES NECESSAIRES POUR L'EVALUATION					EVALUATION PAR LA VALEUR ACQUISE				
			Cible Planifiée	CIBLE ATTEINTE	Valeur planifiée (VP)	Coût réel (CR)	Durée totale planifiée (DTP)	VA	IPE	IPC	EDA	ECA
			2019	Valeur de l'indicateur réalisée à fin juin 2019	(dotations)	(montant exécuté)	(mois)	VP* Cible atteinte/Cibla planifiée	VA/VP	VA/CR	DTP/IPE	CTP(VP)/IPC
Mise en place des statistiques touristiques de base : Collecte et traitement des entrées aux frontières)	KOROKO	Rapport statistique du tourisme	1	0,2	2 000 000	0	3	400 000	0,2	-	15	-
Tenue des assises nationales sur la formation touristique et hôtelière	AYIM	Rapport de la journée des assises	1	0,3	10 000 000	0	2	3 000 000	0,3	-	6,67	-
TOTAL			2	0,5	12 000 000	0	3	3 400 000	0,50	-	21,7	-

22.2. Evaluation de l'efficacité (Tableau 2)

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%)/somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin
Réorganisation du Ministère	ATARA	Décret portant organisation du MTCL	1	0,63	3	63	100
Adoption des textes régissant le fonctionnement du Fonds de promotion et de développement touristique	ATARA	Décret portant organisation et fonctionnement du Fonds de Promotion et de Développement Touristique	1	0,32	1	32	62,7
Création de l'agence nationale de développement touristique (ANDT)	WOWUI	Loi portant création	1	0,79	5	79	100
Création du Conseil Supérieur du Tourisme (CST)	N'DAAM	Décret de création du Conseil Supérieur du Tourisme (CST) disponible	1	0,32	1	32	32
Création d'un comité national du patrimoine culturel	TIEM	Décret de création pris	1	0,56	1	56	56
TOTAL			12	2,6	5	52,7	70,1

a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

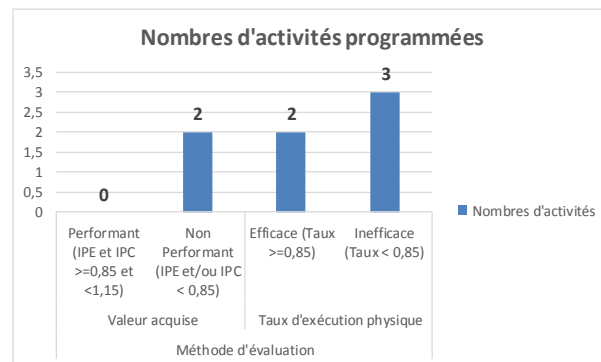
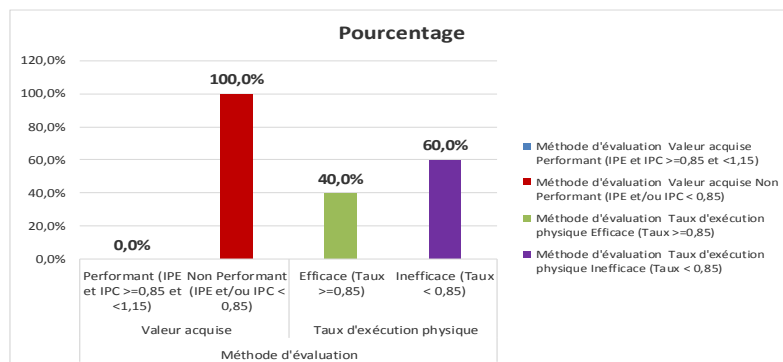
Selon le PTBA, le ministère de la culture, du tourisme et des loisirs a planifié 12 000 000 F CFA pour atteindre des résultats mesurés à travers deux (2) indicateurs prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

La valeur acquise de cet indicateur c'est-à-dire la valeur réelle des résultats atteints est de 2 100 000 F CFA. L'indice de performance sur l'échéancier (IPE) est de 0,18 et l'indice de performance sur les coûts (IPC) n'a pas été calculé car aucune dépense n'a été exécutée. L'estimation de la durée nécessaire pour achever les activités programmées (EDA) est de 17,1 mois. Enfin, l'estimation du coût pour achever la mise en œuvre des activités engagées n'a pas été calculé.

Par ailleurs, en ce qui concerne les activités évaluées au taux d'exécution physique dans le tableau 2, le taux moyen d'exécution physique des activités est de 52,7% représentant 70,1% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	0,0%	100,0%	40,0%	60,0%



En conclusion, le ministère de la culture, du tourisme et des loisirs n'a pas été performant dans la mise en œuvre de l'activité de réformes ayant un coût ni efficace pour celle dont les coûts n'ont pas pu être estimés. Les responsables doivent prendre des dispositions afin de rattraper le retard pour espérer atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés à la fin de l'année.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Mise en place des statistiques touristiques de base : Collecte et traitement des entrées aux frontières) :** la mise en œuvre de l'activité n'a pas été efficace car l'IPE est de 0,2. L'IPC n'a pas été calculé car aucune dépense n'a été exécutée. Le responsable de l'activité n'a pas été performant.
- **Tenue des assises nationales sur la formation touristique et hôtelière :** la mise en œuvre de l'activité n'a pas été efficace car l'IPE est de 0,15. L'IPC n'a pas été calculé car aucune dépense n'a été exécutée. Le responsable de l'activité n'a pas été performant.
- **Réorganisation du Ministère :** le taux d'exécution physique de cette activité est de 63% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 63% des tâches programmées au premier semestre.
- **Adoption des textes régissant le fonctionnement du Fonds de promotion et de développement touristique :** le taux d'exécution physique de cette activité est de 15% représentant 42,9% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 35% des tâches programmées au premier semestre.
- **Création de l'agence nationale de développement touristique (ANDT) :** Le taux d'exécution physique de cette activité est de 79% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 79% des tâches programmées au premier semestre.
- **Création du Conseil Supérieur du Tourisme (CST) :** le taux d'exécution physique de cette activité est de 32% représentant 32% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.
- **Création d'un comité national du patrimoine culturel :** le taux d'exécution physique de cette activité est de 56% représentant 56% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable n'a pas été efficace par ce qu'il n'a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.

22.3. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités de réformes programmées au titre du premier semestre 2019 sont au nombre de sept (7). L'état d'exécution se présente comme suit :

a- Activités partiellement réalisées à fin juin 2019

Toutes les sept (7) activités programmées au premier semestre sont partiellement réalisées. Il s'agit de :

- **Mise en place des statistiques touristiques de base : Collecte et traitement des entrées aux frontières)**

Indicateur de l'activité : Rapport statistique du tourisme

Pour cette activité au premier semestre seul les termes de références ont été élaborés et les cibles à former identifiées

- **Tenue des assises nationales sur la formation touristique et hôtelière**

Indicateur de l'activité : rapport de la journée des assises

Les termes de références ont été élaborés et un comité d'organisation a été mise en place. Les réunions de ce comité ont démarré et se poursuivent.

- **Poursuite de la réorganisation du Ministère**

Indicateur de l'activité : Décret d'organisation du MCTL

Le décret et l'arrêté ont été examinés en première lecture en Conseil des Ministres suivi d'intégration des amendements au niveau du ministère puis envoyés au Secrétariat général du gouvernement.

- **Adoption des textes régissant le fonctionnement du Fonds de promotion et de développement touristique**

Indicateur de l'activité : Décret portant organisation et fonctionnement du Fonds de Promotion et de Développement Touristique

Le texte de décret est à l'étape d'élaboration par le service technique concerné.

- **Création de l'agence nationale de développement touristique (ANDT)**

Indicateur de l'activité : Loi portant création

Le texte de l'avant-projet de loi est élaboré. L'examen et la validation (en séance de travail plus élargies) du texte sont faits, le projet de texte (projet sur la base de l'avant-projet) est aussi élaboré. Actuellement le ministère est à l'étape d'organisation de séances d'examen et de validation.

- **Création du Conseil Supérieur du Tourisme (CST)**

Indicateur de l'activité : Décret de création du Conseil Supérieur du Tourisme (CST) disponible

Le projet de décret a été élaboré par les services techniques du ministère et est transmis au Secrétariat général du gouvernement. Ce projet de décret est en première lecture au secrétariat général du gouvernement.

- **Création d'un comité national du patrimoine culturel**

Indicateur de l'activité : Décret de création pris

Le texte de décret a été élaboré par le service technique concerné. Ensuite un mémo (à présenter en Conseil des Ministres) a été élaboré suivi de sa transmission (projet de texte et mémo) au Ministre pour examen. Actuellement l'exposé des motifs est en cours de préparation.

23. Ministère des Droits de l'Homme et des Relations avec les Institutions de la République

L'évaluation de la mise en œuvre des réformes du ministère des droits de l'homme et des relations avec les institutions de la république a été faite pour certaines activités par la méthode de la valeur acquise et pour d'autres par le taux d'exécution physique. Il a été également fait l'état d'exécution des activités programmées.

23.1. Evaluation de l'efficacité

Activités	Nom et titre de la personne responsable de l'activité	Indicateur de l'activité	Cible planifiée 2019	Cible atteinte fin juin 2019	Durée totale planifiée (DTP)	Taux d'exécution physique (%) / somme des pondérations des tâches	Niveau de réalisation de l'activité à fin juin
Réorganisation du secrétariat d'Etat chargé des droits de l'homme	M. ATCHOLE Essodong /SG	Projet de décret transmis au SGG	1	1	4	100	100
Appui au renouvellement des membres de la CNDH conformément à la nouvelle loi organique	M. ROWLAND Komlavi	Nombre d'institution renouvelée	1	1	3	100	100
TOTAL			2	2	5	100	100

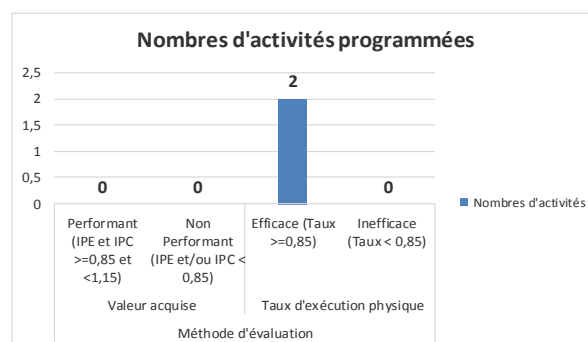
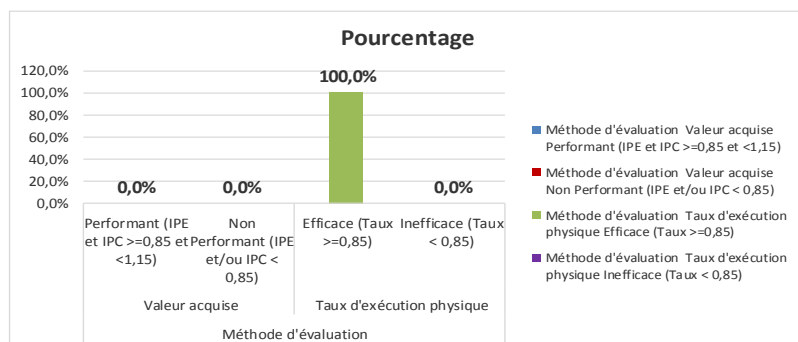
a- Interprétation globale des résultats de l'évaluation

Selon le PTBA, le ministère des droits de l'homme et des relations avec les institutions de la république a planifié, au titre des finances publiques, des activités pour atteindre des résultats mesurés à travers deux (2) indicateurs prévus pour le premier semestre de l'année 2019.

L'évaluation de l'efficacité à travers le taux d'exécution montre que le taux moyen d'exécution physique des activités est de 100% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019.

Tableau et graphique de l'évaluation

Activités	Méthode d'évaluation			
	Valeur acquise		Taux d'exécution physique	
	Performant (IPE et IPC $\geq 0,85$ et $< 1,15$)	Non Performant (IPE et/ou IPC $< 0,85$)	Efficace (Taux $\geq 0,85$)	Inefficace (Taux $< 0,85$)
Pourcentage	-	-	100,0%	0,0%



En conclusion, le ministère des droits de l'homme et des relations avec les institutions de la république a été efficace dans la mise en œuvre des activités de réformes programmées à fin juin 2019.

b- Interprétation par activité des résultats de l'évaluation

Par rapport à chaque activité, l'évaluation se présente comme suit :

- **Réorganisation du secrétariat d'Etat chargé des droits de l'homme** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 100% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.
- **Appui au renouvellement des membres de la CNDH conformément à la nouvelle loi organique** : le taux d'exécution physique de cette activité est de 100% représentant 100% du niveau de réalisation physique à fin juin 2019. Le responsable a été efficace par ce qu'il a mis en œuvre les 100% des tâches programmées au premier semestre.

23.2. Etat d'exécution des activités programmées

Les activités de réformes programmées au titre du premier semestre de l'année 2019 sont au nombre de deux (2). L'état d'exécution se présente comme suit :

a- Activités réalisées à fin juin 2019

Les activités réalisées sont au nombre de deux (2). Il s'agit de :

- **Réorganisation du ministère des droits de l'homme et des relations avec les institutions de la République**

Indicateur d'activité : Projet de décret transmis au secrétariat général du gouvernement (SGG) pour son adoption en conseil des ministres

La réorganisation du ministère a été réalisée selon la programmation du PTBA 2019. Le projet de décret est validé par les parties prenantes puis envoyé au Secrétariat général du gouvernement pour avis et adoption en Conseil de ministres.

- **Appui au renouvellement des membres de la CNDH conformément à la nouvelle loi organique**

Indicateur d'activité : Nombre d'institution renouvelée

Les membres de la CNDH ont été élus par l'Assemblée nationale le 22 mars 2019 avec l'appui technique du ministère des droits de l'homme et des relations avec les institutions de la République (MDHRIR). La CNDH renouvelée compte neuf (09) membres.

Conclusion et recommandations

La volonté du Gouvernement de mener des réformes pour une meilleure gestion des affaires publiques s'est concrétisée une fois encore à fin juin 2019, par de nombreuses réalisations dans les départements ministériels et institutions de l'Etat.

Au total, 179 activités de réformes ont été programmées, 61 ont été réalisées, 105 sont en cours de réalisation et 13 non réalisées soit 92,7% des activités réalisées ou en cours de réalisation.

L'évaluation par la méthode de la valeur acquise et au taux d'exécution physique ont fait ressortir des insuffisances qu'il convient de corriger pour une bonne appréciation des progrès dans la mise en œuvre des activités de réformes inscrites dans les plans de travail et budget annuel (PTBA) des ministères et institutions.

Toutes les efforts supplémentaires doivent être déployés par l'ensemble des acteurs au niveau de l'identification, de la planification et de la budgétisation des activités de réformes.